

RAPPORT ANNUEL 2022
PRIX ET QUALITÉ DU SERVICE PUBLIC DE LA

VALORISATION DES DÉCHETS





EDITO

Simplifier le tri. Tel fut le maître mot de l'année 2022, pour préparer l'extension du tri, à tous les emballages pour en valoriser plus.

Nos points de tri ont pour cela, été renforcés, les flux papiers et emballages regroupés pour un geste plus simple là où ils étaient encore séparés. C'est désormais au centre de tri que s'opère la séparation.

Le 1^{er} janvier 2023, les déchets résiduels devenant moins nombreux, les tournées et fréquences de collecte ont été entièrement revues, pour s'adapter aux besoins dans un souci d'efficacité économique et de réduction des émissions de gaz à effet de serre.

Pour préparer cela, 5 000 foyers ont bénéficié d'une campagne de communication en porte à porte, et la majorité des conseils municipaux ont été rencontrés. 300 personnes ont participé à la projection-débat du film « Faut-il jeter le recyclage ».

Pour aller plus loin le conseil communautaire a adopté le « Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés » : 22 actions à réaliser pour diminuer de 50kg/hab les ordures ménagères résiduelles et porter de 53% à 62% la valorisation par réemploi, recyclage ou compostage d'ici 2027.

Dans le même temps, se sont poursuivis le déploiement de la filière de récupération des articles de sport et loisirs en déchèterie et du broyage à domicile des branchages. Une expérimentation « plages zéro déchet » a vu le jour à Veyrier-du-Lac et sur le Pâquier à Annecy.

Je vous invite à découvrir dans ce rapport toute l'activité de gestion des déchets du Grand Annecy, et les résultats obtenus.

Christian Rophille

Vice-Président de l'Economie Circulaire,
et de la Valorisation des Déchets

01 UN TERRITOIRE DIVERSIFIÉ 5

FORT DE SES 213 365 HABITANTS

02 LES DÉCHETS 9

EN CHIFFRES ET EN ÉVOLUTION

1. Nature des déchets collectés	10
2. Des modalités de collecte adaptées aux spécificités territoriales	11
3. Évolution des tonnages globaux des déchets	12
4. La hiérarchie des modes de traitement et les taux de valorisation matière, énergétique et global	15
5. Comparatif avec les données départementales, régionales et nationales	17
6. Filières de traitement selon les flux collectés et exutoires	18

03 Une organisation 23

À TAILLE HUMAINE AU SERVICE DE LA POPULATION

1. Organisation politique	24
2. Organigramme	24
3. Organisation physique	25
4. Le pôle administratif	26
5. Le service tri, prévention, économie circulaire	26
6. Le Pôle redevance spéciale	37
7. Le Pôle Gestion du parc roulants et collectes dédiées aux professionnels, un service apprécié des usagers	39
8. Le service collecte, des agents sur le terrain au service quotidien des habitants	40
9. Les déchèteries, un maillon essentiel du dispositif de valorisation des déchets	56
10. Un service soucieux de la sécurité des agents et des usagers	64

04 LE PROGRAMME LOCAL DE PRÉVENTION 67

UNE VOLONTÉ POLITIQUE D'ATTEINDRE LES OBJECTIFS DU GRENELLE

1. La sensibilisation des publics à la prévention des déchets	69
2. La prévention et gestion de proximité des déchets alimentaires des usagers : une thématique essentielle toujours en essor	70
3. Autres actions emblématiques nationales « cela se passe aussi chez nous »	75
4. Incitation au réemploi-réparation, une thématique d'avenir	76
5. Autres actions d'évitement de la production des déchets, pour réduire encore les tonnages incinérés	77
6. Des résultats qui parlent d'eux-mêmes	78

05 des moyens matériels 79

EN CONSTANCE ÉVOLUTION, POUR RÉPONDRE AUX BESOINS DES USAGERS ET OBJECTIFS FIXÉS EN TERME DE QUALITÉ DU SERVICE RENDU ET DE RÉDUCTION DES TONNAGES

- 1. Des véhicules renouvelés pour protéger l'environnement 80
- 2. Des kilomètres parcourus optimisés 81
- 3. Des contenants en nombre 84

06 La valorisation des déchets 93

UNE DIRECTION ACTIVE EN MATIÈRE DE PRODUCTION D'ÉNERGIE RENOUVELABLE ET DE RÉDUCTION DES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE

- 1. Estimation des émissions de GES 94
- 2. Renouvellement du parc de véhicules 95
- 3. Production d'énergie renouvelable 96

07 des indicateurs financiers 97

GARANTS DE LA TRANSPARENCE

- 1. Un financement maîtrisé 98
- 2. Des dépenses et des recettes analysées annuellement 99
- 3. Un levier financier incitatif : la Redevance Spéciale 104

08 Le Grand Anecy 105

UNE COLLECTIVITÉ RECONNUE ACTIVE DANS LES RÉSEAUX LOCAUX, RÉGIONAUX ET NATIONAUX

09 Le Grand Anecy 106

UN TERRITOIRE ENGAGÉ DANS L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE

10 PERSPECTIVE 2023 113

DES PROJETS POUR INCITER AU TRI ET À LA RÉDUCTION DES DÉCHETS AVEC L'EXPÉRIMENTATION DE COLLECTES DES DÉCHETS RECYCLABLES HORS DOMICILE ET DES DÉCHETS ALIMENTAIRES

GLOSSAIRE LES SIGLES UTILISÉS PAR LA DIRECTION DE LA VALORISATION DES DÉCHETS... 117

01

UN TERRITOIRE DIVERSIFIÉ

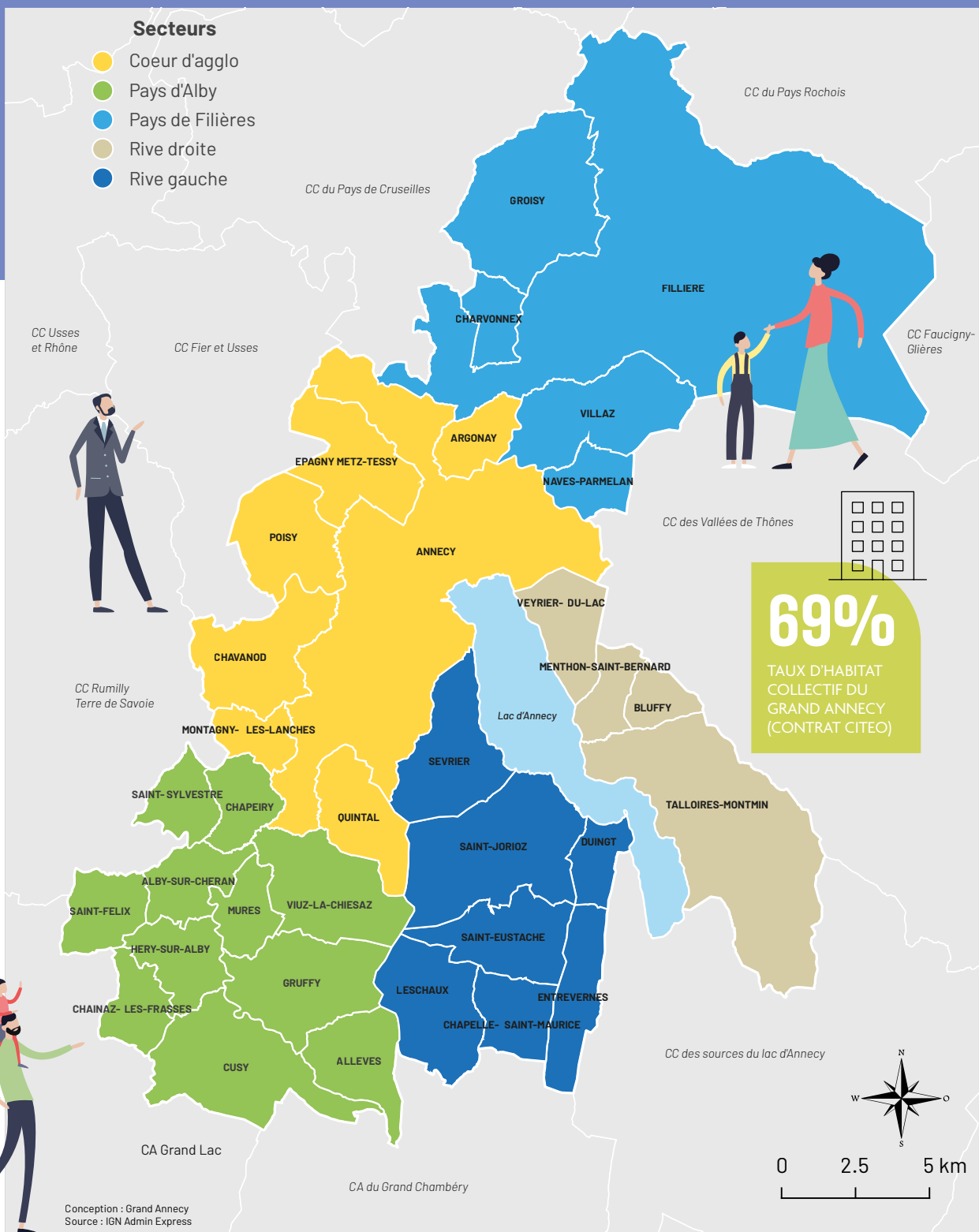
FORT DE SES 213 365 HABITANTS
(population municipale)



LE TERRITOIRE CONCERNÉ ET SES 213 365 HABITANTS (POPULATION MUNICIPALE)

EN 2022, LE GRAND ANNECY REGROUPE
34 COMMUNES SITUÉES AUX ALENTOURS
DU LAC D'ANNECY.

LA VILLE CENTRE, ANNECY REGROUPE
62,85 % DE LA POPULATION TOTALE.



LE GRAND ANNECY EST NÉ LE 1^{er} JANVIER 2017 DE LA FUSION DE 5 EPCI

- La Communauté d'agglomération d'**Annecy**
- La Communauté de communes de la **Rive Gauche du lac d'Annecy**
- La Communauté de communes du **Pays d'Alby**
- La communauté de communes du **Pays de Fillière**
- La communauté de communes de **la Tournette**

Ce sont ainsi 213 365 habitants qui constituent cette nouvelle agglomération.

Les statuts du Grand Annecy ont été approuvés par délibération n°2017/03 en date du 13 janvier 2017. Ils fixent les compétences exercées par cette structure de coopération intercommunale au nombre desquelles figurent la collecte et le traitement des déchets des ménages et assimilés.



POPULATION MUNICIPALE + POPULATION COMPTÉE À PART

ALBY-SUR-CHÉРАН	2 631
ALLÈVES	423
ANNECY	134 101
ARGONAY	3 640
BLUFFY	388
CHAINAZ-LES-FRASSES	787
CHAPEIRY	966
CHARVONNEX	1 454
CHAVANOD	2 851
CUSY	1 891
DUINGT	1 015
ENTREVERNES	215
ÉPAGNY METZ-TESSY	8 394
FILLIÈRE	9 685
GROISY	4 047
GRUFFY	1 584
HÉRY-SUR-ALBY	1 014
LA CHAPELLE-ST-MAURICE	115
LESCHAUX	280

MENTHON-ST-BERNARD	1 954
MONTAGNY-LES-LANCHES	782
MURES	905
NÂVES-PARMELAN	1 046
POISY	8 592
QUINTAL	1 302
SEVRIER	4 321
ST-EUSTACHE	519
ST-FÉLIX	2 448
ST-JORIOZ	6 208
ST-SYLVESTRE	621
TALLOIRES-MONTMIN	2 015
VEYRIER-DU-LAC	2 358
VILLAZ	3 473
VIUZ-LA-CHIESAZ	1 340
TOTAL GRAND ANNECY	213 365

Superficie du Grand Annecy	539 km ²
Densité de population du Grand Annecy	396 hab/km ²

(Source INSEE 2020)





02 LES DÉCHETS EN CHIFFRES ET EN ÉVOLUTION

1
p.10

NATURE DES DÉCHETS COLLECTÉS

DES MODALITÉS DE COLLECTE
ADAPTÉES AUX SPÉCIFICITÉS
DU TERRITOIRE

2
p.11

3
p.12

ÉVOLUTION DES TONNAGES
GLOBAUX DES DÉCHETS

HIÉRARCHIE DES MODES DE
TRAITEMENT & TAUX DE
VALORISATION MATIÈRE,
ÉNERGÉTIQUE ET GLOBALE

4
p.15

5
p.17

COMPARATIF AVEC LES DONNÉES
DÉPARTEMENTALES, RÉGIONALES
ET NATIONALES

FILIÈRES DE TRAITEMENT
SELON LES FLUX COLLECTÉS
ET EXUTOIRES

6
p.18

1 NATURE DES DÉCHETS COLLECTÉS

LE GRAND ANNECY COLLECTE SUR SON TERRITOIRE LES FLUX SUIVANTS :



ORDURES MÉNAGÈRES
résiduelles en bacs roulants ou en conteneur d'apport volontaire

EMBALLAGES ET JOURNAUX MAGAZINES MÉLANGÉS
(flux « multimatériaux ») en bacs roulants ou en apport volontaire



PAPIERS-JOURNAUX
en apport volontaire



EMBALLAGES
en apport volontaire



VERRE
en apport volontaire sur les 34 communes



DÉCHETS TEXTILES
en apport volontaire



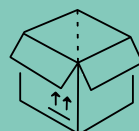
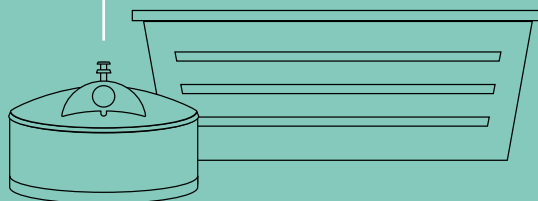
EN DÉCHÈTERIE : encombrants incinérables, mobilier, électroménager, bois, ferraille, cartons, végétaux, déchets dangereux spécifiques des ménages, déchets inertes, plâtre, articles de sport et loisirs, articles de jardinage et bricolage.....



ENCOMBRANTS
sur rendez-vous sur la zone urbaine dense

54,5% DE DÉCHETS VALORISÉS SOUS FORME MATIÈRE (RECYCLAGE ET COMPOSTAGE)

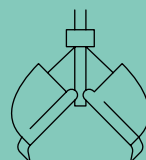
30% DE DÉCHETS COLLECTÉS EN DÉCHÈTERIE



CARTONS DES COMMERCE ET ENTREPRISES en porte à porte dans les zones d'activités et le secteur historique / croix-piétonne d'Annecy et en apport volontaire sur le secteur du Pays de Fillière



DÉCHETS ALIMENTAIRES DES RESTAURATEURS du secteur historique, du Pays d'Alby, des Rives du Lac d'Annecy, des zones d'activités.



69 352 tonnes
DÉCHETS COLLECTÉS EN PORTE À PORTE OU EN APPORT VOLONTAIRE

30 080 tonnes
DÉCHETS COLLECTÉS EN DÉCHÈTERIE

2 DES MODALITÉS DE COLLECTE ADAPTÉES AUX SPÉCIFICITÉS TERRITORIALES

Plusieurs modalités de collecte sont définies sur le Grand Annecy en fonction des spécificités du territoire mais également de la densité de population.

Le tableau ci-dessous présente par commune et par flux, l'organisation et la fréquence hebdomadaire des collectes au 31 décembre 2022.

FRÉQUENCE DE COLLECTE PAR COMMUNES					
COMMUNES	DÉCHETS INCINÉRABLES		RECYCLABLES (emballages, papier)	COLLECTE DES CARTONS	
	Bacs de regroupement ou apport volontaire	Porte à porte		Porte à porte	Apport volontaire
Alby-sur-Chéran	1 à 2 fois		apport volontaire	1 fois	
Allèves	1 fois		apport volontaire		
Annecy		1 à 3 fois/ 5 fois en centre ville	porte à porte	1 fois en zone/ 2 fois en centre ville	
Argonay		1 à 2 fois	apport volontaire	1 fois	
Bluffy		1 à 2 fois	apport volontaire	1 fois	
Chainaz-les-Frasses	1 fois		apport volontaire		
Chapeiry	1 fois		apport volontaire		
Charvonnex	1 à 2 fois		apport volontaire		2 fois
Chavanod		1 à 2 fois	apport volontaire	1 fois	
Cusy	1 à 2 fois		apport volontaire	1 fois	
Duingt	1 à 2 fois		apport volontaire	1 à 2 fois	
Entrevernes	1 fois		apport volontaire		
Épagny Metz-Tessy		1 à 2 fois	apport volontaire	1 fois	
Fillière	1 à 2 fois		apport volontaire		2 fois
Groisy	1 à 2 fois		apport volontaire		2 fois
Gruffy	1 à 2 fois		apport volontaire	1 fois	
Héry-sur-Alby	1 à 2 fois		apport volontaire	1 fois	
La Chapelle- St-Maurice	1 fois		apport volontaire		
Leschaux	1 fois		apport volontaire		
Menthon-St-Bernard		1 à 2 fois	apport volontaire	1 à 2 fois	
Montagny-les-Lanches		1 fois	apport volontaire	1 fois	
Mûres	1 fois		apport volontaire		
Nâves-Parmelan	1 à 2 fois		apport volontaire		2 fois
Poisy		1 à 2 fois	apport volontaire	1 fois	
Quintal		1 à 2 fois	apport volontaire	1 fois	
Sevrier		1 à 2 fois	apport volontaire	1 à 2 fois	
St-Eustache	1 fois		apport volontaire		
St-Félix	1 à 2 fois		apport volontaire	1 fois	
St-Jorioz		1 à 2 fois	apport volontaire	1 à 2 fois	
St-Sylvestre	1 à 2 fois		apport volontaire	1 fois	
Talloires-Montmin		1 à 2 fois	apport volontaire	1 à 2 fois	
Veyrier-du-Lac		1 à 2 fois	apport volontaire	1 à 2 fois	
Villaz	1 à 2 fois		apport volontaire		2 fois
Viuz-la-Chiesaz	1 à 2 fois		apport volontaire	1 fois	

A NOTER : le verre (pots, bocaux, bouteilles) est collecté en apport volontaire sur l'ensemble du territoire. La fréquence de collecte des points d'apport volontaire est fonction du taux de remplissage des colonnes.

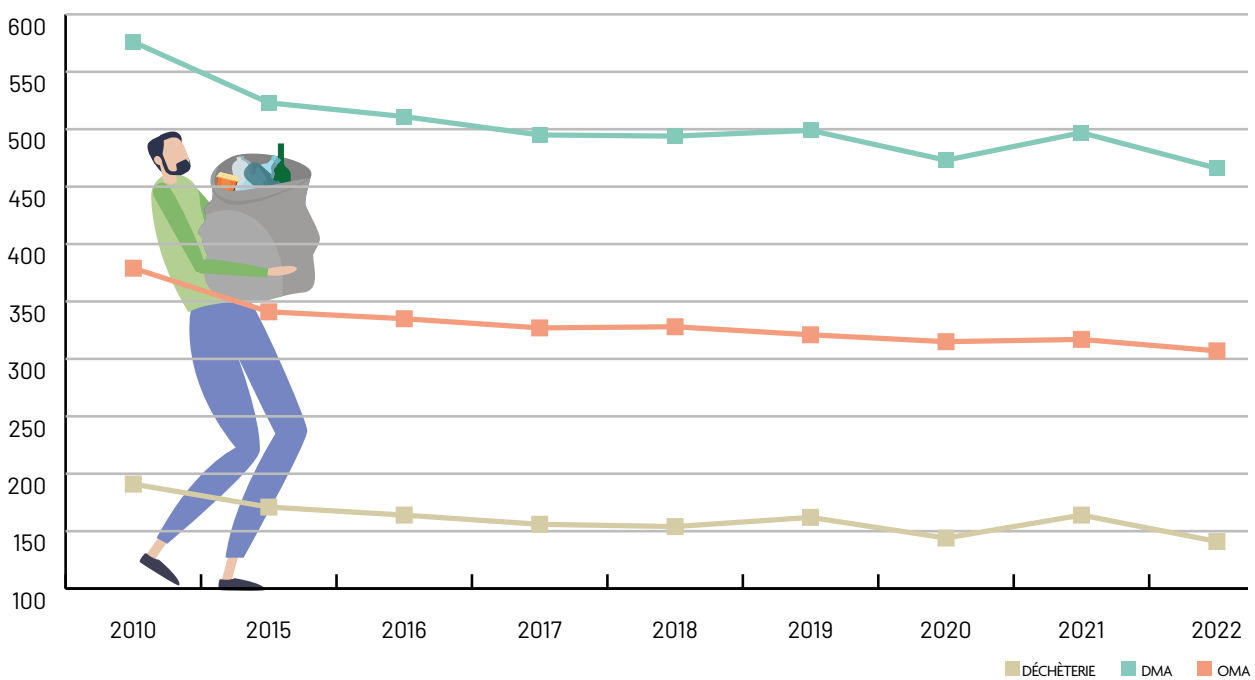
3 ÉVOLUTION DES TONNAGES GLOBAUX DE DÉCHETS

Le tableau ci-dessous a été établi sur la base des données des 5 EPCI fusionnées au 1^{er} janvier 2017, saisies dans l'observatoire régional SINDRA. Il permet d'avoir **une vision factuelle des évolutions de tonnages de 2010 (année de référence Ademe) à 2022**. Il est également à la base du Contrat d'Objectif Déchet Economie Circulaire (CODEC), dans lequel le Grand Anancy s'est engagé aux côtés de l'Ademe.

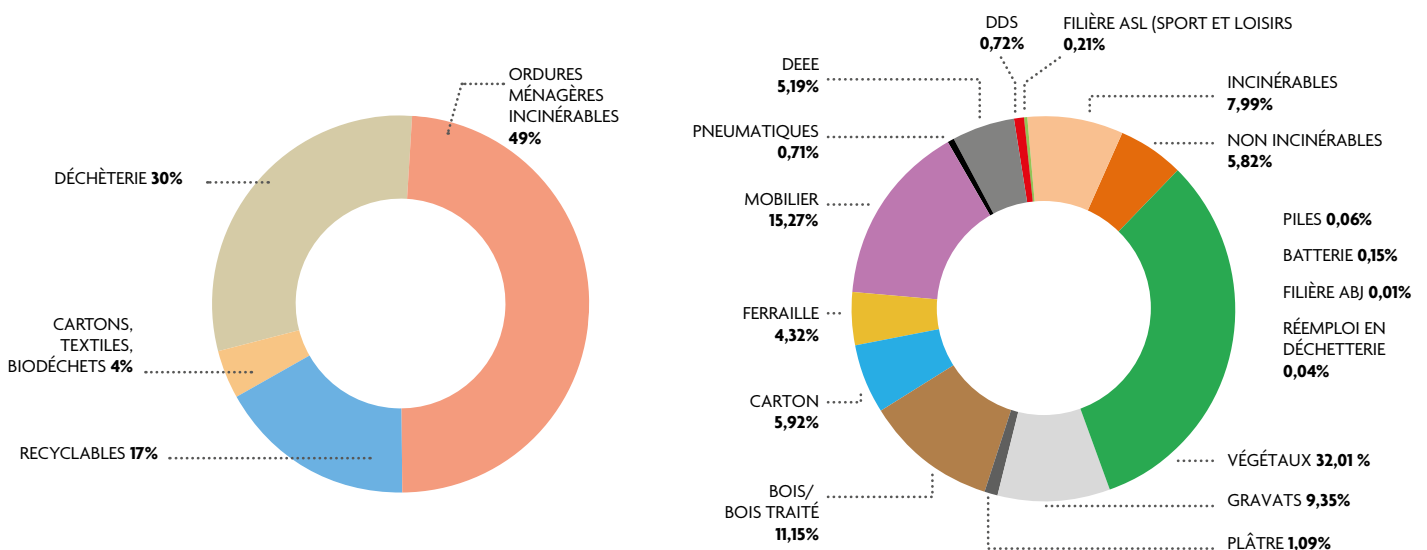
GISEMENT GRAND ANANCY											
		2010	2015	2017	2019	2020	2021	2022	kg/an/hab 2022	évolution 2022/2021 en kg/an/hab (population Insee)	évolution 2022/2015 en kg/an/hab (population Insee)
OMA	OM	52831	51576	50344	49623	48271	49345	48865	229	-1,99%	-12,06%
	verre	6980	7870	8256	8748	9049	9262	9168	43	-2,03%	8,13%
	papiers	1308	1326	1366	1422	1198	1201	904	4	-25,50%	-36,72%
	emballages	478	960	820	876	1005	1121	1046	5	-7,65%	1,14%
	multimatériaux	6733	5751	5991	6030	5848	5656	5594	26	-2,11%	-9,71%
	TOTAL OMA	68330	67484	66777	66699	65371	66585	65577	307	-2,52%	-9,80%
Autres déchets collectés ou évités	Collecte biodéchets pro (centre ville et zones urbaines)	0	197	201	431	294	362	582	2,7	59,1%	174,2%
	Compostage à domicile et partagé	n.c.	n.c.	1604	1933	2080	2205	2340	11,0	5,0%	
	cartons	575	1232	1522	2078	1979	2333	2556	12,0	8,4%	92,6%
	encombrants	409	292	60	77	6	11	8	0,04	-30,9%	-97,5%
	Textiles	38	671	609	688	712	687	629	2,9	-9,3%	-13,0%
	TOTAL CO	1022	2392	3995	5207	5071	5598	6115	29	8,1%	137,3%
Déchèterie	incinérables	4516	3809	2718	2945	2697	3074	2403	11	-23,1%	-41,4%
	non incinérables	3133	388	1305	1310	1255	1626	1750	8	5,8%	318,6%
	végétaux	11887	12528	11412	11701	9658	10875	9632	45	-12,9%	-28,6%
	gravats	5159	4063	3409	3285	2945	3418	2814	13	-19,1%	-35,7%
	plâtre			181	394	347	405	328	2	-20,3%	
	bois	4917	3989	3613	3832	3431	4023	3354	16	-18,1%	-22,0%
	carton	1688	1512	1692	1724	1646	1933	1773	8	-9,8%	8,8%
	ferraille	2309	1727	1682	1678	1536	1625	1299	6	-21,4%	-30,2%
	meublier	101	3848	3961	4570	4244,4	4968	4594	22	-9,1%	10,8%
	pneumatiques			202	215	190	251	212	1	-16,8%	
	piles				17	19	21	19	0	-12,6%	
	DEEE	634	1908	1528	1664	1579	1772	1563	7	-13,3%	-11,3%
	DDS			181	226	224	248	216	1	-14,5%	
	batterie			43	35	45	52	45	0,2	-15,3%	
	Filière ASL (sport et loisirs)						22	64	0,3	185,4%	
	Filière ABJ							2	0,0		
	Réemploi en déchetterie (roule&co, art recyclerie, journée du ré-emploi, repair café)	n.c.	n.c.	10	16	13	13	13	0,1	-1,1%	
TOTAL Déchèteries	34 344	33 772	31 926	33 611	29 829	34 324	30 080	141	-13,9%	-17,3%	
TOTAL DMA (hors compostage)	103 696	103 648	101 095	103 584	98 191	104 301	99 432	466	-6,3%	-11,0%	
en kg/an/hab	576	523	495	499	473	497	466				
TOTAL DMA (avec estimation compostage)	103 696	103 648	102 699	105 517	100 271	106 506	101 772	477	-6,1%	-8,9%	

	2010	2015	2017	2018	2019	2020	2021	2022
TOTAL OMA en kg/hab population SINOE	379	341	327	328	321	315	317	307
dont Recyclables	86,1	80,3	80,4	82,1	82,3	82,4	82,2	78
dont OMR	293,4	260,4	246,4	246,2	239,1	232,6	235,3	229
TOTAL collectes exceptionnelles en kg/hab population SINOE (hors compostage)	5,7	12,1	11,7	12,3	15,8	14,4	16,1	18
TOTAL déchèterie en kg/hab population SINOE	191	171	156	154	162	144	164	141
TOTAL DMA en kg/hab population SINOE (hors compostage)	576	523	495	494	499	473	497	466

TOTAL DMA ET OMA EN KG/HAB POPULATION SINOE



RÉPARTITION DES FLUX GLOBAUX DE DÉCHETS DU TERRITOIRE DU GRAND ANNECY EN 2022



Répartition des déchets

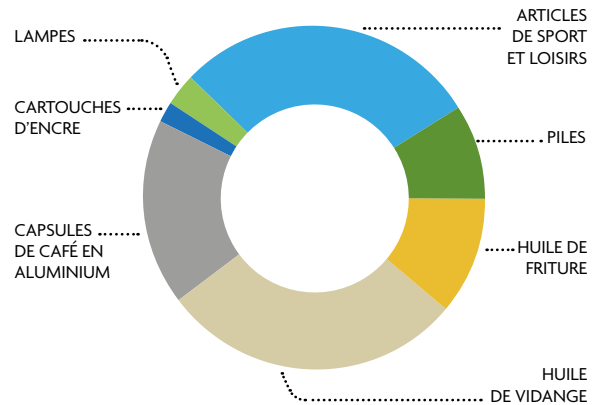
Répartition des flux principaux collectés en déchèterie

Les tableaux précédents concernent les flux principaux.
Mais en déchèterie, **d'autres flux « annexes »** sont également collectés.

ÉVOLUTION DES FLUX ANNEXES COLLECTÉS EN TONNES EN DÉCHÈTERIE

	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Piles	18	19	16	19	21	18,71
Huile de friture	21	23	24	21	26	22,64
Huile de vidange	56	61	61	55	67	58,71
Capsules de café en aluminium	30	34	35	39	44	35,71
Cartouches d'encre	4	2,5	2,1	1,03	1,89	3,79
Lampes	6	7	7,5	6,4	5,81	6,22
Skis	1	1	1,5	1,6		
Articles de sport et loisirs					22	59,11
TOTAL	136	147,5	147,1	143,03	187,7	145,78

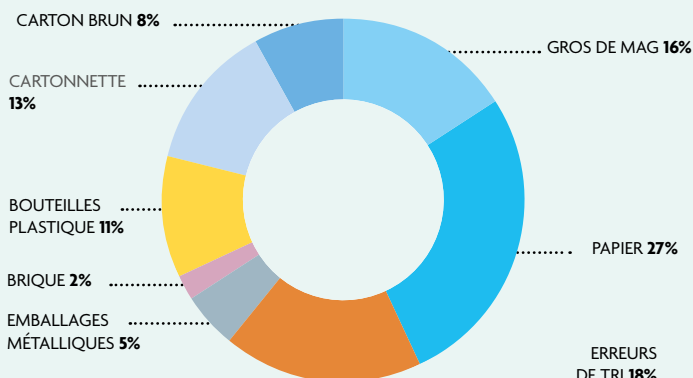
RÉPARTITION DES FLUX ANNEXES EN DÉCHÈTERIE - ANNÉE 2022



56
EN 2022
CARACTÉRISATIONS
RÉALISÉES PAR
LES AMBASSADEURS
DU TRI SUR DES
SECTEURS CHOISIS
POUR PLUS DE
REPRÉSENTATIVITÉ
POSSIBLE

Le tableau ci-dessous présente
la moyenne des 56 résultats

RÉPARTITION DES DIFFÉRENTS MATÉRIAUX RECYCLABLES EN 2022

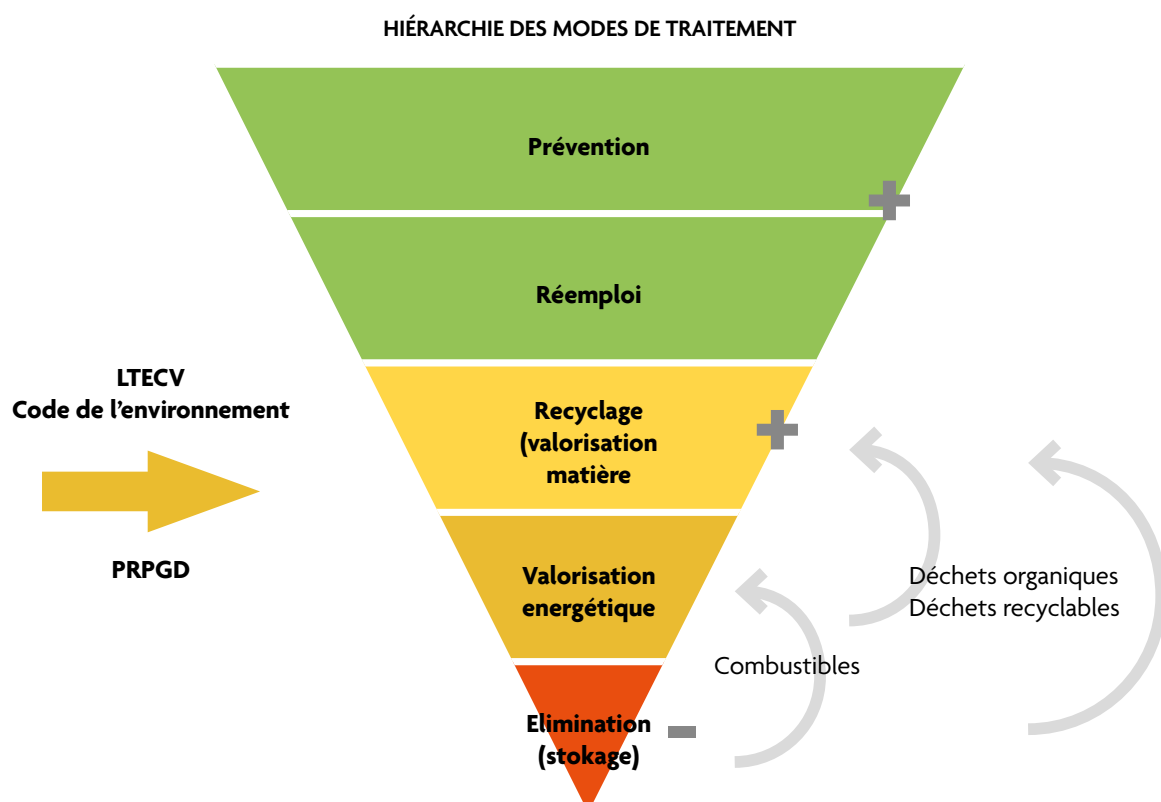


Depuis juin 2020, les erreurs de tri relevant en 2023 de l'extension des consignes de tri sont séparées afin de disposer d'éléments factuels. Ainsi, les différents plastiques (barquettes, film, pots) représentent à ce jour 4 % des erreurs de tri.

	MASSE 2021	%	MASSE 2022	%
acier	133	3,4%	111	3,2%
alu	41	1%	33	0,9%
Total emb métallique	174	4,5%	144	4,1%
brique	73	1,9%	61	1,7%
pehd	68	1,75%	95	2,68%
pet clair	166	4,3%	170	4,8%
pet coloré	68	1,7%	57	1,6%
Total bouteilles	302	8%	321	9%
cartonnette	467	12%	383	11%
carton brun	353	9,1%	247	7,0%
gros de mag	456	12%	494	14%
papier	948	24%	810	23%
verre	43	1,1%	43	1,2%
OM	387	10%	366	10%
ECT	128	3,3%	127	3,6%
erreurs de tri	559	14,4%	536	15,2%
masse totale	3 890		3 533	

4 HIÉRARCHIE DES MODES DE TRAITEMENT & TAUX DE VALORISATION MATIÈRE, ÉNERGÉTIQUE ET GLOBAL

Les actions du Grand Annecy s'inscrivent dans le cadre du Plan Régional de Prévention et Gestion des Déchets qui s'appuie sur la loi TEPCV et en particulier sur la hiérarchie des modes de traitement décrite ci-dessous.



Les priorités et leviers définis en matière de gestion des déchets

sont les suivants :

- L'optimisation du service public des déchets (flux et coûts)
- Le tri à la source des biodéchets
- L'extension des consignes de tri des déchets ménagers
- La réparation et le réemploi (ressourcerie / recyclerie)
- La gestion des Déchets d'Activités Economiques (création de déchèteries professionnelles, de centre de tri des DAE...)

Les tableaux ci-dessous présentent
les évolutions des taux de valorisation matière et taux d'incinération

	2010	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	kg/an/hab
Tonnages déchets recyclables	25761	31172	31716	32405	33741	32521	38677	36238	170
Tonnages déchets compostés en proximité	n.c	n.c	1604	1748	1933	2080	2205	2340	11
Tonnages déchets organiques	11887	12510	11326	10250	11701	9658	10875	9632	45
Tonnages déchets incinérés	60889	56369	54565	56523	54170	52419	52681	51488	241
Tonnages déchets enfouis	5159	3821	3590	3880	3679	3292	1699	1716	8
Total	103 696	103 872	102 801	104 806	105 224	99 970	106 137	101 414	475

TOTAL GRAND ANNECY	2010	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Taux de recyclage/valorisation matière	25%	30%	31%	31%	32%	33%	36%	36%
Tonnages déchets compostés en proximité			2%	2%	2%	2%	2%	2%
Taux de valorisation organique	11%	12%	11%	10%	11%	10%	10%	9%
Taux de valorisation énergétique	59%	54%	53%	54%	51%	52%	50%	51%
Enfouissement	5%	4%	3%	4%	3%	3%	2%	2%

TAUX SUR DÉCHETS MÉNAGERS	2010	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Taux de recyclage/valorisation matière	23%	25%	26%	27%	28%	28%	28%	28%
Tonnages déchets compostés en proximité			2%	3%	3%	3%	3%	3%
Taux de valorisation organique	0%	0,3%	0,3%	0,5%	0,6%	0,4%	0,5%	0,8%
Taux de valorisation énergétique	77%	74%	73%	73%	72%	71%	71%	71%

TAUX SUR DÉCHÈTERIES	2010	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Taux de recyclage/valorisation matière	28%	38%	40%	43%	40%	42%	51%	49%
Taux de valorisation organique	35%	37%	36%	31%	35%	33%	31%	30%
Taux de valorisation énergétique	22%	13%	13%	14%	13%	14%	14%	15%
Enfouissement	15%	11%	11%	12%	11%	11%	5%	5%

47,5%

TAUX DE VALORISATION
MATIÈRE 2022
(RECYCLAGE
+ COMPOSTAGE)

CE TAUX DE
VALORISATION MATIÈRE
ET ORGANIQUE EST
PROCHE DU TAUX
RÉGIONAL QUI S'ÉLÈVE
EN 2020, À **49%**
(SOURCE SINDRA).

5 COMPARATIF AVEC LES DONNÉES DÉPARTEMENTALES, RÉGIONALES ET NATIONALES

Le tableau ci-après présente les ratios des différents flux de déchets ménagers par an et par habitant.

En kg/an/hab	Grand Anney population INSEE (source SINOE)				Région Rhône Alpes rapport PRGPD 2021 population INSEE	Données nationales habitat urbain source ADEME 2020 (données 2019) hors gravat
	2019	2020	2021	2022	Moyenne AURA	
Ordures ménagères	239,1	232,5	235	229	222	246
Verre	42,1	43,6	44,2	43,0	89	29
Recyclables secs	40,1	38,8	38,0	35,4		47
Total ordures ménagères et assimilées (hors carton)	321	315	317	307	311	322
Déchèterie (avec gravats)	162	144	164	141	246	151**
Total déchets ménagers et assimilés	483	459	481	448*	557	473

* Dont 13 kg de gravats

** hors gravats



EN MOYENNE,
**UN HABITANT DU
GRAND ANNECY
PRODUIT MOINS
DE DÉCHETS QU'UN
HABITANT D'AUVERGNE
RHÔNE ALPES ET
QU'UN FRANÇAIS.**



6 FILIÈRES DE TRAITEMENT SELON LES FLUX COLLECTÉS ET EXUTOIRES

Le schéma ci-dessous présente par flux de collecte **les différentes filières de traitement**

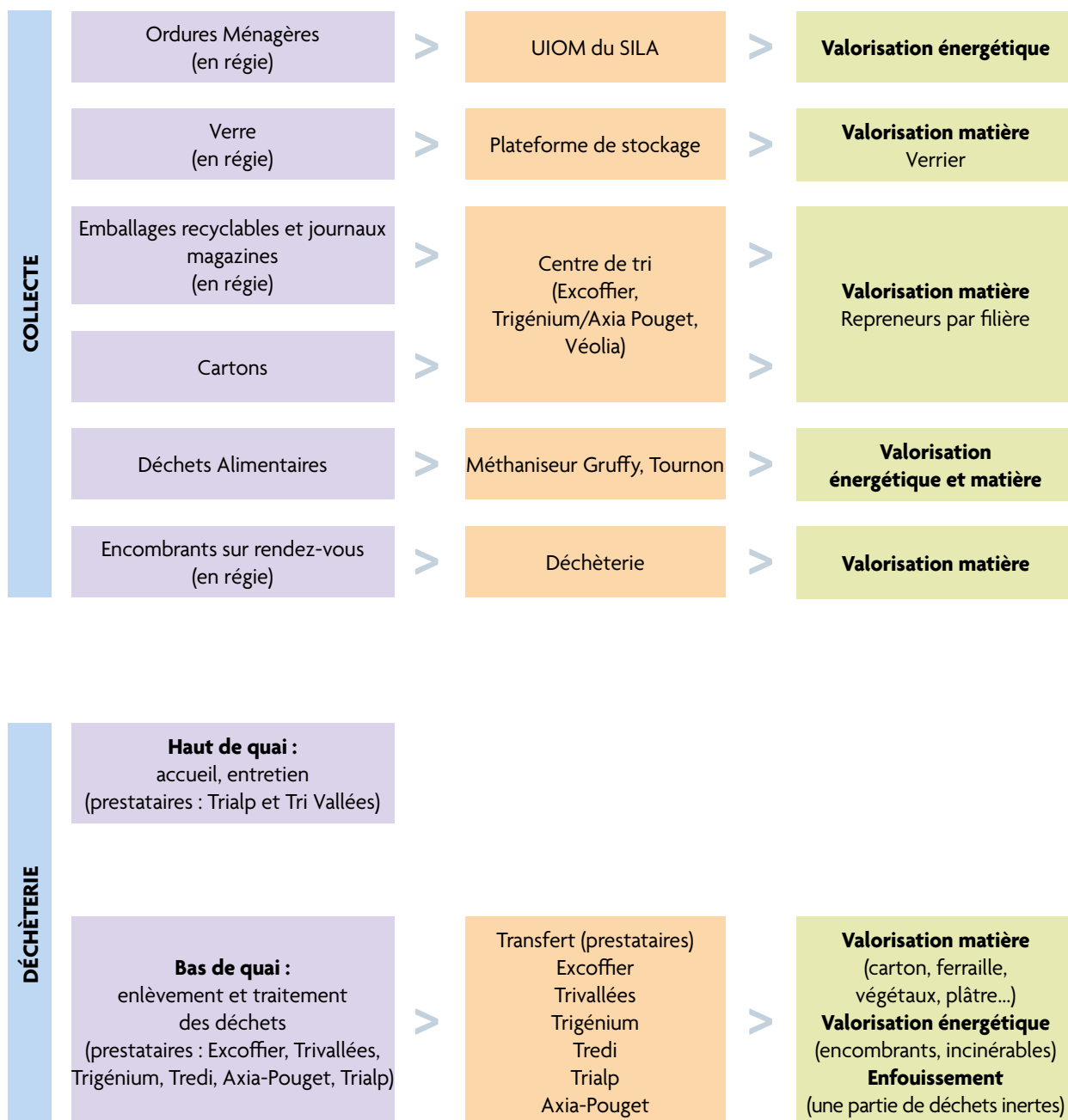
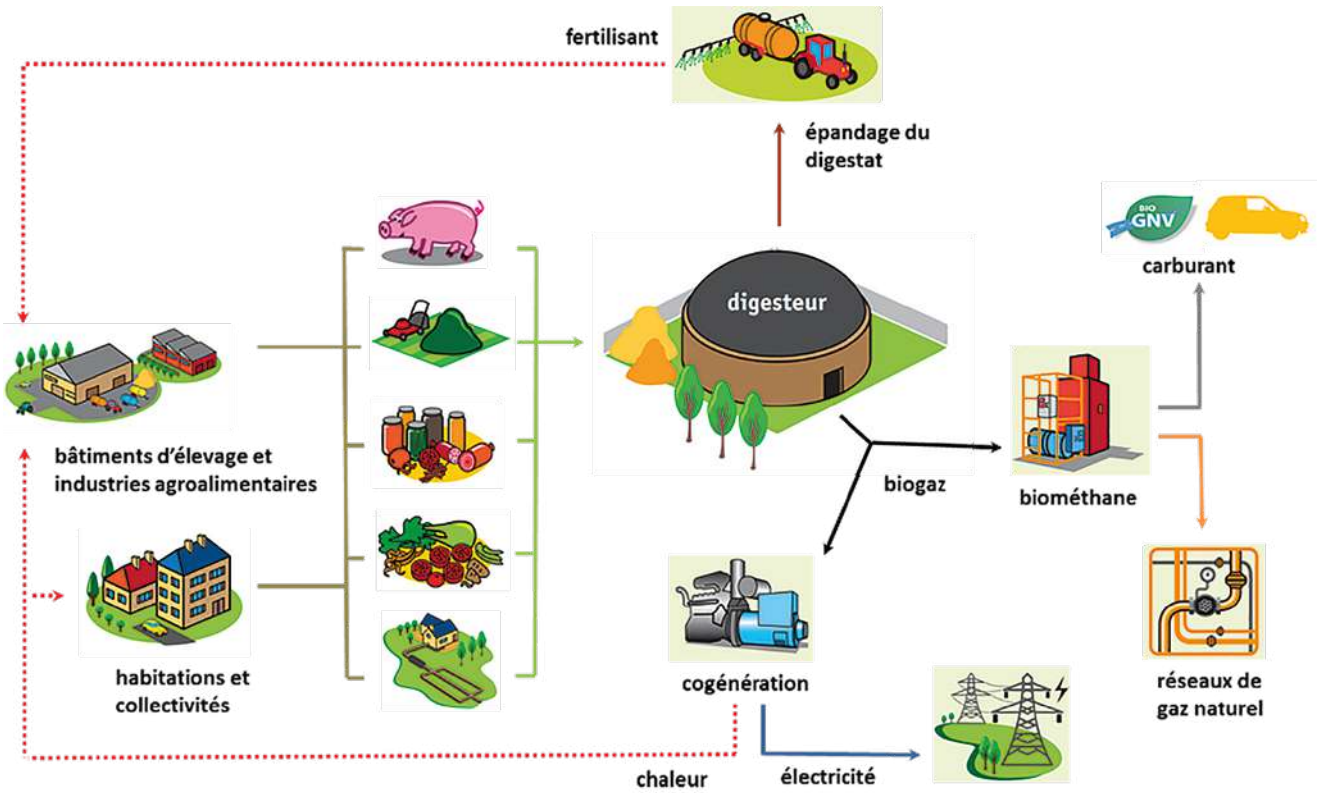


SCHÉMA DE FONCTIONNEMENT D'UN MÉTHANISEUR

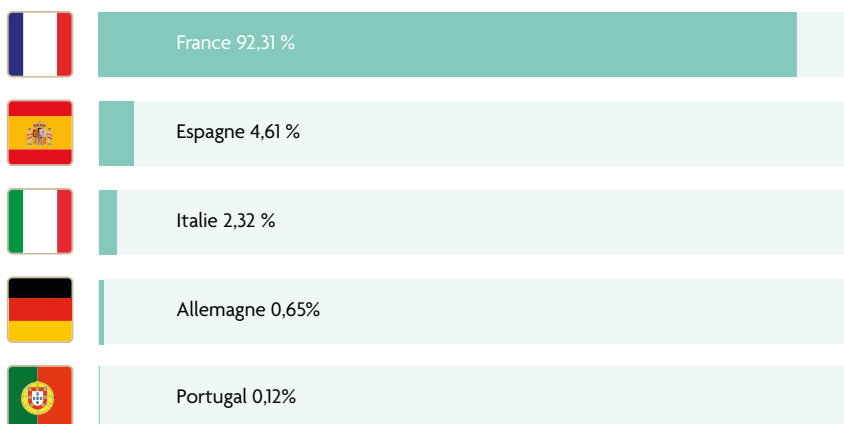


Le tableau et graphe ci-dessous présentent **les destinations finales et la répartition par pays, des matériaux recyclables**

MATERIAUX	TON_NAGES	REPRENEURS	SITES DE RECYCLAGE	PAYS / DEPARTEMENT	REMARQUES	
VERRE (9 209 T)	3 507	O-I MANUFACTURING France	O-I VEAUCHE	Loire (42)	Recyclage 100 % en France	
	1 134	O-I MANUFACTURING France	O-I LABEGUDE	Ardèche (07)		
	4 567	O-I MANUFACTURING France	O-I BEZIER	Hérault (34)		
PLASTIQUE (670 T)	31	VALORPLAST	COMPTOIR DES PLASTIQUES DE L'AIN	Ain (01)	"Recyclage : - 58 % en France - 31 % en Italie - 11 % en Espagne et Portugal"	
	135	VALORPLAST	DENTIS RECYCLING ITALY SRL	Italie		
	31	VALORPLAST	FREUDENBERG PERFORMANCE MATERIALS SAS	Haut Rhin (68)		
	61	VALORPLAST	GURIT ITALY PET RECYCLING SRL	Italie		
	71	VALORPLAST	PAPREC AGENCE DE LA LOYERE	Saône et Loire (71)		
	198	VALORPLAST	PLASTIPAK PACKAGING France	Vosges (88)		
	76	10	VALORPLAST	POLITEX SAS DI FREUDENBERG POLITEX SRL		Italie
	11%	60	VALORPLAST	SUMINCO		Espagne
		10	VALORPLAST	WELLMAN FRANCE RECYCLAGE		Meuse (55)
		9	VALORPLAST	ECOPLASTICS		Oise (60)
		16	VALORPLAST	SIREPLASTE SA		Portugal
		40	VALORPLAST	WELLMAN NEUFCHATEAU RECYCLAGE		Vosges (88)
	ALUMINIUM (44 T)	44	REGAL AFFIMET	REGAL AFFIMET COMPIEGNE		Oise (60)
PAPIERS CARTONS COMPLEXES (Briques alimentaires) (112 T)	42	REVIPAC	LUCART	Vosges (88)	"Recyclage : - 63 % en Italie - 17 % en France"	
	70	REVIPAC	LUCART	Italie		

ACIER (255 T)	197	ARCELORMITTAL	ARCELOR MITTAL OLABERRIA	Espagne	"Recyclage : - 77 % en Espagne - 23 % en France"
	34	ARCELORMITTAL	ARCELOR MITTAL DUNQUERQUE	Nord (59)	
	24	ARCELORMITTAL	CEVENNES DECHETS	Gard (30)	
PAPIERS CARTONS NON COMPLEXES (cartonnettes, hors cartons de déchèteries) (1549 T)	1100	EPR		France	"Recyclage : - 71 % en France - 22 % en Espagne - 2 % en Italie - 5 % en Autriche"
	341	EPR		Espagne	
	25	EPR		Italie	
	84	EPR		Allemagne	
PAPIERS (CATEGORIE 1.11) (1142 T)	1142	EXCOFFIER / NORSE SKOG GOLBEY	NORSE SKOG GOLBEY	Vosges (88)	Recyclage 100 % en France
TOTAL MATERIAUX	12 983				

**LIEUX DE RECYCLAGE
DES MATÉRIAUX ISSUS
DE LA COLLECTE SÉLECTIVE
SUR LE GRAND ANNECY
EN 2022**



POUR ALLER PLUS LOIN :
RAPPORT ANNUEL DU SILA
téléchargeable sur www.sila.fr





Une **03** ORGANISATION

À TAILLE HUMAINE
AU SERVICE DE LA POPULATION

1 p.24 ORGANISATION POLITIQUE

ORGANIGRAMME **2** p.24

3 p.25 ORGANISATION PHYSIQUE

LE PÔLE ADMINISTRATIF **4** p.26

5 p.26 LE SERVICE TRI ET PRÉVENTION,
ECONOMIE CIRCULAIRE

LE PÔLE REDEVANCE SPÉCIALE **6** p.37

7 p.39 LE PÔLE GESTION DU PARC DE BACS
ROULANTS ET COLLECTES DÉDIÉES
AUX PROFESSIONNELS

LE SERVICE COLLECTE **8** p.40

9 p.56 LES DÉCHÈTERIES

UN SERVICE SOUCIEUX DE LA SÉCURITÉ
DES AGENTS ET DES USAGERS **10** p.64

1 ORGANISATION POLITIQUE

Le Grand Annecy dispose d'une gouvernance qui repose sur deux instances décisionnelles : le Conseil Communautaire, avec les 95 délégués communautaires, et le Bureau, avec 1 Président, 14 Vice-Présidents et 12 Conseillers Délégués.

Le Bureau dispose d'une délégation sur certains champs de compétence et il instruit également les questions/ décisions mises à l'ordre du jour du Conseil Communautaire.

A ses côtés, 6 commissions thématiques, ouvertes aux conseillers municipaux, préparent et instruisent les questions en amont des Bureaux/Conseils. Elles œuvrent dans le domaine des finances, du développement économique, de

l'aménagement, des mobilités, de l'environnement et du secteur personnes âgées.

Une conférence des 34 maires et des maires délégués des communes nouvelles est également instituée pour traiter les dossiers PLU et examiner toute question du territoire qui intéresse tant l'EPCI que ses communes membres.

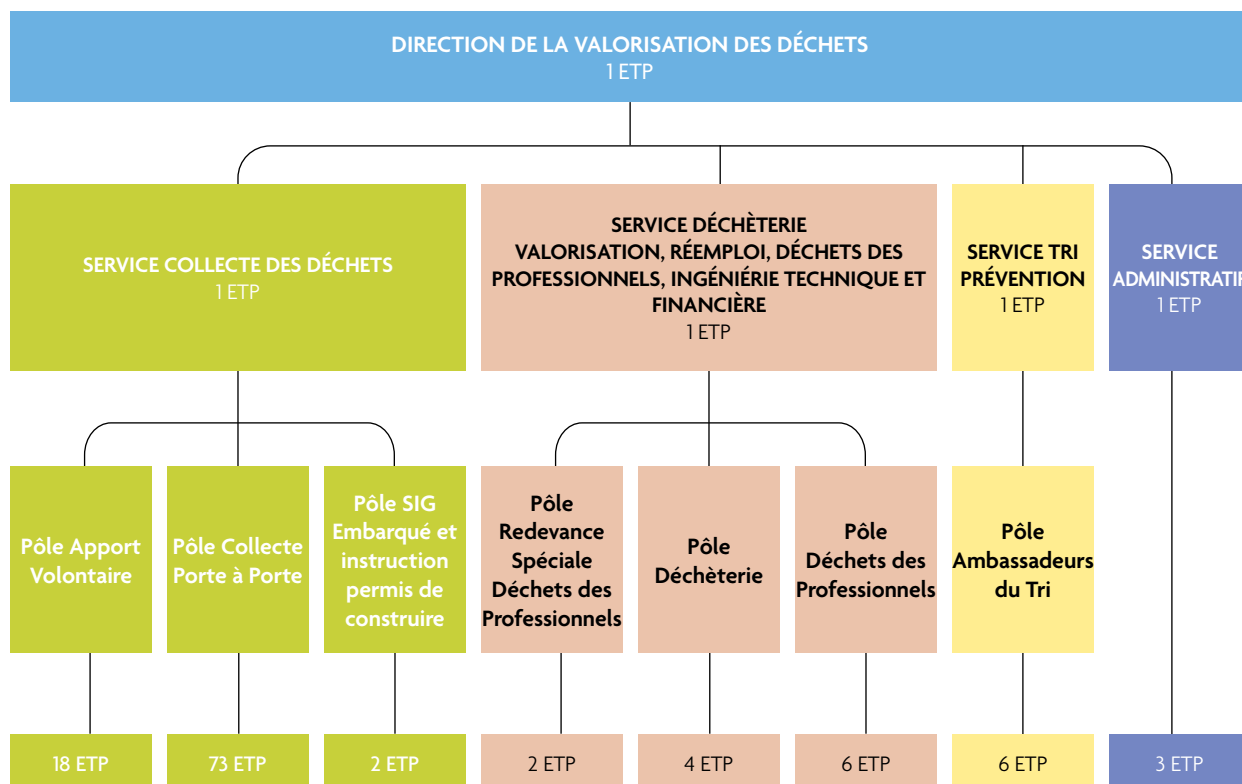
Enfin, afin de donner une information à tous les représentants du territoire

et échanger avec eux, une conférence des 876 élus municipaux se réunit 1 à 2 fois par an. En raison du contexte sanitaire, cette conférence ne s'est pas réunie en 2020.

En 2021, la Commission Environnement s'est réunie 11 fois principalement en visioconférence. La Commission Environnement compte 59 membres.

2 ORGANIGRAMME

La Direction de la Valorisation des Déchets est structurée pour répondre aux besoins de la population et évolutions des modalités de collecte. Au 31 décembre 2022, la Direction de la Valorisation des Déchets est constituée, sous la responsabilité du Directeur Général Adjoint en Charge de l'Environnement de 119 agents.





L'ACCÈS PUBLIC
est situé rue
de la Césièr
(arrêt de bus
Sibra N°15)



3 ORGANISATION PHYSIQUE

En février 2019, la Direction de la Valorisation des Déchets qui était répartie sur 3 sites, a emménagé dans le nouveau bâtiment Eau potable-Valorisation des déchets situé au

Construit dans la zone d'activités de Vovray d'Anncy, en lieu et place des anciens services techniques de l'Eau potable datant des années 1970, ce **nouveau bâtiment de 8 450 m²** à la mesure du territoire et au service des usagers, abrite sur 3 niveaux, tous les équipements nécessaires aux **200 agents** des services administratifs et techniques de l'Eau potable et de la Valorisation des déchets : **garages** pour les véhicules de services et les camions de collecte des

déchets, **bureaux, vestiaires, salles de réunion.**

Performant énergétiquement, il est doté d'une isolation extérieure et d'une chaudière à gaz et granulés bois pour l'ensemble des services techniques (y compris ceux de la Ville d'Anncy), de toits végétalisés, d'un système de circulation d'air à double flux et de 3 patios formant des puits de lumière à l'intérieur du bâtiment.



4 LE PÔLE ADMINISTRATIF



Le pôle administratif / direction est constitué d'une directrice, de 4 adjointes administratives correspondant à 4 équivalents temps plein.

Les agents du pôle administratif assurent les missions quotidiennes d'accueil téléphonique et physique de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30, mais également le secrétariat, le suivi des remontées de terrain, des commandes, des marchés publics, de la facturation, de la gestion

administrative et financière de la Redevance Spéciale.

Malgré le contexte sanitaire et les périodes de confinement, l'accueil téléphonique et la continuité de l'activité administrative ont été assurés tous les jours.

En 2022, le secrétariat de la Direction de la Valorisation des Déchets a...

- > enregistré **193 courriers « arrivée »** (qui nécessitent une réponse), par le biais du logiciel de dématérialisation du courrier POC mis en place au 1^{er} janvier 2015 ;
- > effectué **483 courriers** ;
- > établi **897 bons de commandes** ;
- > envoyé **plus de 99 facturations** (dont 75 dépôts sauvages) (hors Redevance Spéciale), et **34 facturations** pour les encombrants sur rendez-vous sur **93 demandes** pour des enlèvements d'encombrants ;
- > effectué **143 dérogations** pour les déchèteries
- > enregistré **774 demandes** de permis de construire instruites par la Direction de la Valorisation des Déchets sur l'ensemble des communes.

5 LE SERVICE TRI, PRÉVENTION, ECONOMIE CIRCULAIRE, UNE ÉQUIPE DYNAMIQUE POUR ATTEINDRE LES OBJECTIFS QUALITATIFS DE TRI ET RÉDUCTION

Le pôle Prévention, Tri, économie Circulaire, basé au siège, est constitué d'un chef de service chargé de la Prévention et du tri, de 2 chargés de Projets et 3 animateurs de tri.

Les agents du Pôle Tri, Prévention, Economie Circulaire ont pour missions principales d'**informer et de sensibiliser les habitants du Grand Anecny** afin de remplir les objectifs suivants :

- > **Améliorer les performances de tri** (en qualité et en quantité) ;

- > **Réduire la quantité de déchets ménagers** produits et présentés à la collecte en incitant entre autre, au compostage.

Pour cela, différentes actions sont menées en direction de publics variés.

La crise sanitaire a eu des impacts importants sur les actions des ambassadeurs de tri, compte-tenu de l'annulation des événements sportifs et culturels. Toutefois, les sensibilisations en porte à porte ou en milieu scolaire ont pu être assurées en respectant les mesures et gestes barrières.

AUPRÈS DU GRAND PUBLIC

Lors d'animations de stands

- > Les ambassadeurs du tri sont régulièrement amenés à animer **des stands** lors d'événements spécifiques (exemple : Tous au compost, Fête de quartier, Semaine Européenne de Réduction des Déchets...).

En 2022, le service Prévention a mis en place plusieurs temps lors de la quinzaine national Tous au Compost comme l'inauguration du 200^e site de compostage partagé, des portes ouvertes animées par des référents sur des sites en fonctionnement, un stand d'information et de distribution de composteurs d'individuel.

Les objectifs de cette quinzaine événementielle :

- sensibiliser à la réduction des biodéchets et au tri à la source d'ici fin 2023, comme imposé par la loi anti-gaspillage et économie circulaire
- encourager et apprendre la pratique du compostage et la gestion de proximité des biodéchets pour un retour au sol
- instaurer des moments conviviaux entre voisins, en bas des immeubles ou dans les jardins partagés.

Ce sont 50 usagers qui ont été sensibilisés.



Au printemps 2022, un Défi Alimentation et Déchets a été lancé sur le territoire du Grand Annecy. Ce sont 80 foyers répartis en 18 équipes qui pendant 3 mois ont participé à une dizaine d'ateliers, conférences, visites de producteurs.

L'objectif de ce défi était d'accompagner les familles à réduire leur production d'ordures ménagères,

d'augmenter le compostage et de favoriser l'alimentation locale. En moyenne, 1 foyer a réduit de 32% sa production d'ordures ménagères.

Depuis quelques années, le service prévention organise des actions de sensibilisation lors de la Semaine Européenne de Réduction des Déchets. À l'automne 2022, 7 événements autour de la réduction des déchets ont été mis en place, permettant ainsi de sensibiliser 284 personnes et ce grâce au soutien des communes partenaires.

Lors d'actions spécifiques

- > Des **journées « printemps et automne du réemploi »** sont organisées régulièrement en déchèterie, avec les partenaires locaux.

Pour la simplification du geste de tri

Le Lancement de la campagne de communication sur le thème de la simplification du geste de tri a démarré en octobre avec la sensibilisation en porte à porte auprès de 5000 foyers. Le taux de rencontre de ces 5000 foyers était de 68% et le taux d'engagement sur un nouveau geste de tri de 75%.

Une projection du film « Faut il jeter le recyclage ? » suivi d'un débat a eu lieu en décembre à l'attention des élus fin novembre et des habitants début décembre au cinéma Décavision, partenaire de cette soirée animée par CITEO. 280 personnes ont participé à ce 2^e débat.

109 000 nouveaux mémos tri ont été diffusés. 40 000 sacs de pré-tri ont été commandés et 7 000 distribués lors des rencontres avec les habitants.

Les nouveaux arrivants ou les habitants qui ont commis une erreur de tri pour laquelle les agents de collecte ont fait remonté l'information sont sensibilisés en porte à porte ou via une information en boîte aux lettres.

AUPRÈS DE PUBLIC PROFESSIONNEL

Lors de réunions de sensibilisation dans les communes ou auprès d'entreprises

- > Des réunions ont été organisées auprès des élus des conseils municipaux pour expliquer les enjeux et évolution en terme de déchets.

De même des réunions spécifiques ont été animées auprès des agents communaux et du Grand Annecy.

Ce sont ainsi 427 personnes qui ont été sensibilisées.



AUPRÈS DU PUBLIC SCOLAIRE

36 964

ÉLÈVES ONT ÉTÉ
SENSIBILISÉS DEPUIS 2007

De nombreuses actions de sensibilisation sont menées auprès des enfants dans le cadre scolaire. Les périodes de confinement et les mesures barrières imposées ont limité le nombre d'interventions dans les écoles. Les animations ont été rapidement adaptées, ce qui a permis de les maintenir lors de la réouverture des écoles après le premier confinement.

Chaque année, les ambassadeurs du tri renouvellent leur projet pédagogique sur la thématique

« déchets / valorisation » qui, une fois validé par le rectorat d'Académie, est proposé aux enseignants des écoles publiques et privées de l'agglomération d'Annecy.

Les enseignants s'inscrivent à une animation au choix, animation à destination des élèves de maternelle au CM2 et les animateurs du tri interviennent alors dans les écoles.

Sur l'année scolaire 2022-2023, 145 classes ont participé à une animation sur le tri et la réduction des déchets (animations tri, déchèterie ou compostage).

Un système de prêt de matériel pédagogique est proposé aux enseignants et animateurs périscolaires depuis 2017.

Cette année, 715 prêts de matériel ont été effectués par les enseignants ou animateurs de périscolaires pour travailler sur cette thématique.

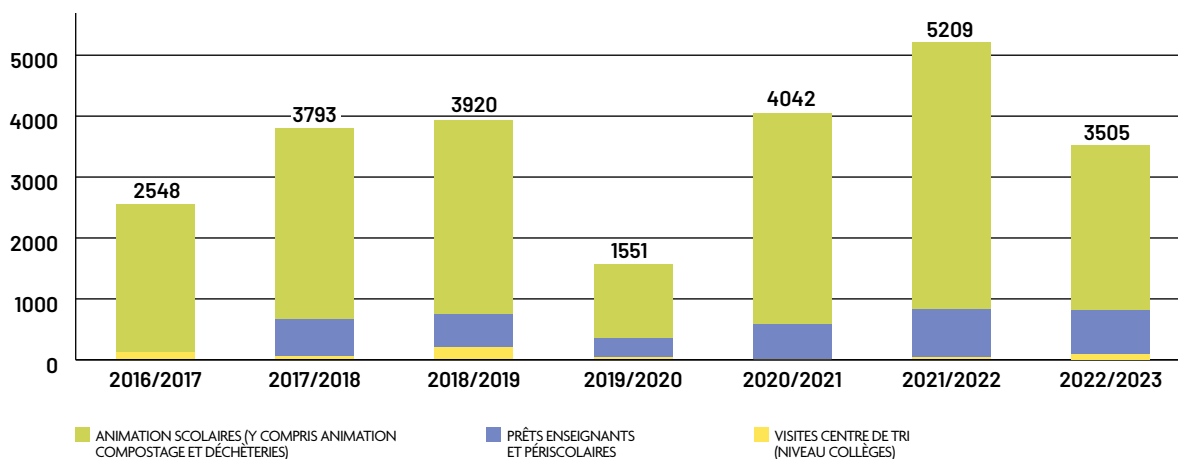
NOMBRE DE CLASSES SENSIBILISÉES LORS DES ANIMATIONS DANS LES CLASSES (Y COMPRIS ANIMATION COMPOSTAGE)

2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023
87	72	72	95	126	130	46*	143	169	145

* en réel intégrant effect covid

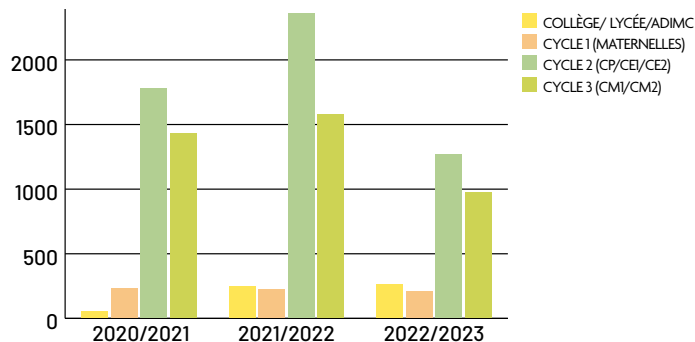


NOMBRE D'ÉLÈVES SENSIBILISÉS



RÉPARTITION DES ANIMATIONS PAR NIVEAU

	2020/2021	2021/2022	2022/2023
COLLÈGE/ LYCÉE/ADIMC	49	246	263
CYCLE 1 (MATERNELLES)	230	219	207
CYCLE 2 (CP/CE1/CE2)	1772	2358	1263
CYCLE 3 (CM1/CM2)	1428	1574	974
TOTAL	3479	4397	2707



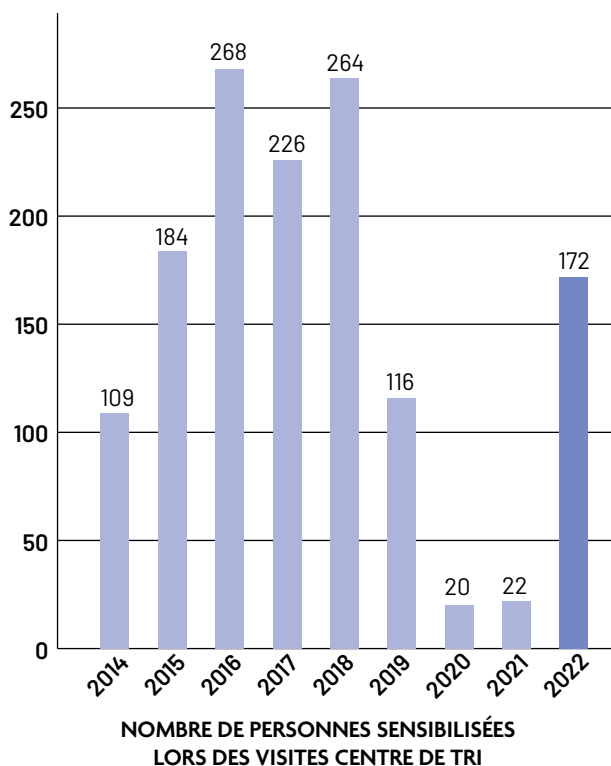
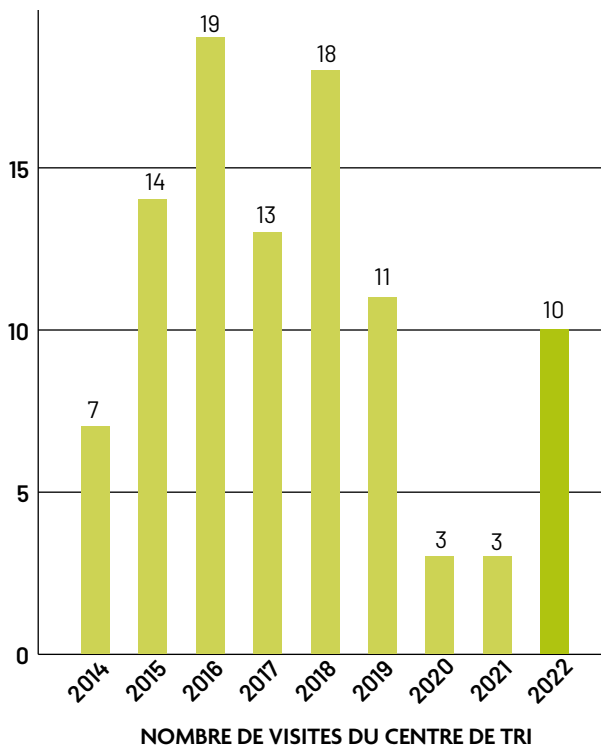
VISITE DU CENTRE DE TRI POUR TOUS

Les habitants du Grand Anecy peuvent, s'ils le souhaitent, et sur inscription sur le site internet, bénéficier gratuitement de visites du Centre de Tri situé à Villy-le-Peloux.

Ainsi, particuliers, personnels d'entreprises, associations participent à ces visites, animées par les ambassadeurs du tri. Ces visites ont un impact positif et ne laissent pas les habitants indifférents.

L'intérêt de ces visites est de :

- > Sensibiliser l'habitant en lui faisant comprendre le devenir des déchets triés.
- > Visualiser les conséquences directes des erreurs de tri et leurs impacts.



19 000 BOÎTES DE CONSERVE
 = 1 CARROSSERIE DE VOITURE



UNE COMMUNICATION QUI PASSE AUSSI PAR L'ÉCRIT

Tous les documents de communication sont régulièrement réactualisés pour répondre aux besoins du Grand Anancy.

La communication écrite s'articule autour des documents principaux suivants :

- > calendrier annuel de collecte téléchargeable sur internet
- > Agenda pour les classes élémentaires (8836 agendas distribués en septembre 2022 pour 77 écoles du Grand Anancy)
- > Livret des enseignants et prêt d'outils pédagogiques
- > Livret brico-déco et des ateliers «Zhéros Déchets»
- > Flyers et affiches des différentes consignes de tri.



ANNEXY		ORDURES MÉNAGÈRES INCINÉRABLES	EMBALLAGES ET PAPIERS
Jours de collecte	ANNEXY Secteur Historique croix pitonnet	Lundi et jeudi 5h à 12h	Vendredi 5h à 12h
	ANNEXY Voie spécifique Charmilly, Collège, Colombelles, Cormiche, Espignou, Falquet, Flank, Fontaines, Rimpoux, Tourneffe, Charrière de la source	Du lundi au samedi 5h à 12h	
	ANNEXY Voie spécifique	Mardi 5h à 12h	
En cas de jour férié		Collectes maintenues	Collecte maintenue

ATTENTION CHANGEMENT DE COLLECTE
à partir du 2 juillet 2023

Merci de sortir les bacs la veille après 19h et de les ranger après collecte.
En cas de neige, n'oubliez pas de **déposer vos bacs et leurs accès** pour qu'ils puissent être collectés.

Grand Anancy - Direction de la Valorisation des Déchets
Tél. 04 50 33 02 12 - valorisationdechets@grandanancy.fr

EMBALLAGES ET PAPIERS
Bien vider les emballages, inutile de les laver, les déposer dans le bac jaune, séparés les uns des autres et sans sac.

- Bouteilles et flacons plastiques
- Briques alimentaires et emballages en carton
- Tous les papiers
- Tous les autres emballages en plastique
- Tous les emballages en métal
- Tous les petits emballages métalliques

EMBALLAGES EN VERRE
Bouteilles, pots et bocaux en verre
Sans bouchon, ni couvercle

COMPOSTAGE
Les déchets organiques sont compostables
Composteur gratuit sur demande (formulaire sur www.grandanancy.fr)

ORDURES MÉNAGÈRES INCINÉRABLES
Vaisselle cassée (assiettes, verres, tasses...), mouchoirs, couches, brosse à dents, paille...
À jeter en sac fermé dans la poubelle ou conteneur des déchets non recyclables.

Les autres déchets (meubles, électroménagers, cartons, produits chimiques...) sont à déposer à la déchèterie.
+ d'infos : www.grandanancy.fr

UNE COMMUNICATION CIBLÉE

Vis à vis des associations

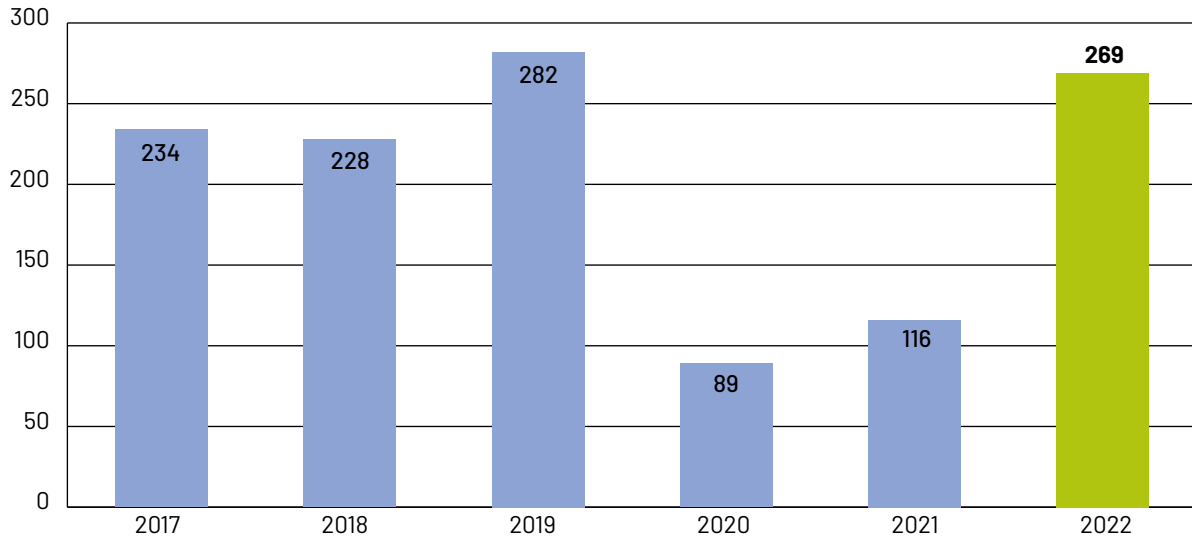
La Direction de la Valorisation des Déchets mène un travail de sensibilisation auprès des associations sportives et culturelles qui organisent des manifestations sur le territoire. De nettes améliorations ont été constatées en termes de gestion de déchets sur ces événements. Un guide destiné aux organisateurs a été créé par les ambassadeurs et réactualisé en 2017.

Un retour systématique est effectué par les ambassadeurs aux organisateurs sur la qualité du tri dans une logique d'amélioration continue pour une meilleure gestion et valorisation des déchets et un bilan annuel est présenté par les ambassadeurs du tri aux agents concernés de la direction.

En 2022, le service a accompagné 202 évènements et ce sont une cinquantaine de bénévoles qui ont été sensibilisés par les ambassadeurs du tri.



NOMBRE DE DEMANDES POUR LA GESTION DES DÉCHETS DES ÉVÈNEMENTS



Sur les plages

En 2016, en lien avec le service « espaces verts » de la Mairie d'Annecy, une action de communication de tri a été menée sur la plage des Marquissats avec l'installation d'un contenant spécifique dédié aux mégots de cigarettes (cendricom), de conteneurs de tri et diffusion d'un flyer par un agent dédié, le après-midi de juillet et août, précisant les consignes de tri.

En 2018, en complément des conteneurs de tri existants sur la plage des Marquissats, une colonne à verre a été installée au niveau du petit Port d'Annecy-le-Vieux afin d'inciter les usagers de la plage d'Albigny à trier le verre.

Fort de cette première expérience, une dizaine de conteneurs à verre sont installés chaque année le long de la plage d'Albigny afin de favoriser le geste de tri.

Ainsi en période estivale, une tonne de verre est collectée chaque semaine sur ce site.



En complément de ce dispositif, en 2020 des colonnes dédiées aux emballages ont été implantées plage des Marquissats et plage d'Albigny afin de capter le gisement de déchets recyclables présents sur le secteur d'Albigny.

Un travail de sensibilisation a été mené en lien avec la pizzeria qui apposait un autocollant fourni par le Grand Annecy sur ses cartons de pizza.

Le tri de ces emballages « carton » a de fait plutôt bien fonctionné en qualité et quantité.

En 2021, pour améliorer encore le geste de tri des usagers de la plage, la Ville d'Annecy a fait le choix de déplacer tous les bacs des plages le long du petit port et de la plage d'Albigny, au niveau des parkings. Le Grand Annecy a donc implanté des colonnes de tri à côté des bacs, regroupant tous les flux et facilitant le geste de tri. Ce dispositif a bien fonctionné a été reconduit en 2022.



A l'été 2022, ont aussi été équipés de colonnes de tri le Pâquier et les plages de Veyrier. La commune de Veyrier a en effet souhaité intégrer le principe de plage Zéro déchets lors des réaménagements conséquents des abords de ses plages. Le choix a été fait de supprimer toutes les corbeilles de propreté et de mettre à titre expérimental des colonnes aériennes pour les flux verre, multimatériaux et déchets incinérables résiduels. 4 sites ont ainsi été équipés. Les résultats en terme de tri mais aussi de propreté des plages ont été très positifs. 2 des sites feront l'objet d'enfouissement pour une meilleure intégration en 2023, l'expérimentation ayant permis d'ajuster les capacités des colonnes.

UNE COMMUNICATION SOUTENUE FORTEMENT PAR LA PRESSE LOCALE

De nombreuses actions menées en 2021 par la Direction de la Valorisation des Déchets ont fait l'objet d'articles de presse et sont relayées également dans les bulletins municipaux.



Recycler ses articles de sport plutôt que les jeter, c'est possible !

Depuis quelques mois, le Grand Anney a mis en place un système de collecte d'articles de sport usagés afin de leur redonner, si possible, une deuxième vie.

GRAND ANNECY

Si vous ne savez pas quoi faire de votre vieux paire de skis ou de vos raquettes, il existe une solution. Depuis juin 2021, il est possible de les déposer dans quatre déchèteries du Grand Anney (Anney, Chan, Chavanay et Saint-Jouan). Jus- qu'en décembre, l'agglomération étend l'un des deux terri- toires d'expérimentation en France (Lille et les Landes) pour le recyclage des articles de sport et de loisirs (ASL), et elle a décidé de poursuivre l'expérience.

C'est aujourd'hui une obligation que de la faire en amont de la fin de l'année scolaire ou du séjour. À partir de 2022, on ne peut plus aller déposer ses articles de sport en fin de saison.

ANNECY

Les articles de sport usagés sont acceptés :

- Les vélos, trottinettes, skis, raquettes, bâtons, protections et accessoires.
- Les articles de natation (palmes, tubas...), de pêche (canne, fil, hameçon) et de loisirs nautiques (planches de surf, paddle, à voile...)
- Les sacs, bâtons et chaussures.
- Les articles d'extérieur (canotiers, raquettes, bâtons, tables de ping-pong...)
- Les articles de musculation (haltères, appareils musculationnaires...)

Les articles suivants ne sont pas acceptés :

- Les skis de compétition.
- Les skis de randonnée.
- Les skis de freestyle.
- Les skis de freeride.
- Les skis de randonnée.
- Les skis de freeride.
- Les skis de randonnée.
- Les skis de freeride.

La Commune fait évoluer sa gestion des déchets

Des poubelles qui évoluent, absence de tri... Le Municipality a récemment mis à jour les bacs à déchets de son territoire. Avec un objectif : le bon tri.

Une évolution importante pour le territoire, qui vise à améliorer la gestion des déchets. Les nouveaux bacs à déchets sont plus grands, plus pratiques et plus adaptés à la gestion des déchets. Ils sont équipés d'un couvercle à pédale, ce qui permet de les ouvrir sans avoir à se pencher. Ils sont également équipés d'un système de tri, ce qui permet de séparer les déchets organiques des autres déchets.

Cette évolution est le résultat d'un partenariat entre la Commune et les entreprises locales. Elle vise à améliorer la gestion des déchets et à réduire l'impact environnemental de la production et de la consommation.

SEYNOUD

Le début de la campagne de tri auprès des habitants du Grand Anney a eu lieu le mardi 27 septembre. Les habitants ont été invités à déposer leurs déchets dans les nouveaux bacs à déchets. Les agents de la Direction de la Valorisation des Déchets ont été présents pour accompagner les habitants et leur expliquer comment trier correctement.

Les chevaux seront de retour le 12 janvier pour collecter les sapins

C'est reparti pour un tour ! Capitole et Cassou, attelés à une remorque, appontent la vieille ville et la croix pittoresque d'Anney le mercredi 12 janvier pour récolter les sapins de Noël.

Les bois des forêts seront ensuite broyés et transformés en compost.

ANNECY

Un service gratuit réservé aux riverains.

Une tradition qui perdure, mise en place par l'Agglomération du Grand Anney met en place une collecte hippomobile de Noël, ce 12 janvier.

Archives photo Le DUC S.G.

Début de la campagne de tri auprès des habitants du Grand Anney

Des ambassadeurs de tri devant les conteneurs récemment installés au pied des immeubles, rue du Champ-de-la-Taille. Photo Le DUC P.-L.

Les ambassadeurs de tri de l'agglomération du Grand Anney ont débuté mardi 27 septembre devant les nouveaux bacs à déchets installés au pied des immeubles, rue du Champ-de-la-Taille à Seynoud. En présence de Christian Rophille vice-président en charge de la valorisation des déchets, Valérie Laurent, directrice de la valorisation des déchets, accompagnée de Solène Lecherichy et face à quelques ambassadeurs, expliquait le démarrage de la campagne de sensibilisation. Elle se déroulera en porte-à-porte auprès de 5 000 foyers d'Anney. Il sera possible, dès le 1^{er} janvier, dans les 34 communes du Grand Anney, de déposer tous les emballages sans exception dans le bac ou teneur jaune. Ainsi seront optimisées les performances de recyclage.

Le broyage à domicile étendu à toutes les communes de l'Agglo

Landis en 2021 à l'ère expérimentale, le broyage des déchets verts à domicile est mis en place par le Grand Anney sera non seulement généralisé mais étendu à toutes les communes de l'Agglomération à partir de 2022. Une bonne nouvelle pour les propriétaires de jardins et les jardiniers.

ANNECY

Le broyage à domicile est étendu à toutes les communes de l'Agglomération à partir de 2022. Une bonne nouvelle pour les propriétaires de jardins et les jardiniers.

REPÈRES

- Le service est limité à un territoire géographique.
- Le service est réservé aux particuliers.
- Le service est gratuit.
- Le service est réservé aux particuliers.
- Le service est gratuit.

LE CHIFFRE

11 700

C'est le nombre de tonnes de déchets verts collectés en 2021 par l'Agglomération du Grand Anney. Ce chiffre est en constante augmentation, ce qui témoigne de la prise de conscience des habitants et de la volonté de la Direction de la Valorisation des Déchets de développer ce service.

Tout savoir sur les nouvelles consignes de tri en vigueur dès le 1^{er} janvier

De nouvelles consignes de tri seront à respecter en 2023 sur l'Agglomération du Grand Anney, comme partout en France. Dès le 1^{er} janvier, tous les emballages pourront être jetés dans le bac jaune.

ANNECY

Les nouvelles consignes de tri en vigueur dès le 1^{er} janvier. Tous les emballages pourront être jetés dans le bac jaune.

DECHETS ALIMENTAIRES

Dès le 1^{er} janvier 2023, les déchets alimentaires ne seront plus à déposer dans le bac vert mais dans le bac jaune. Les habitants doivent donc être conscients de cette évolution et adapter leur comportement en conséquence.

LE TRI FACILE !

Dès le 1^{er} Janvier 2023

LE GESTE DE TRI SE SIMPLIFIE !

Sur la herminette et partout en France

SEYNOUD

Tous les emballages et tous les papiers se trient dans le contenant JAUNE

SEYNOUD

Tous les emballages et tous les papiers se trient dans le contenant JAUNE

SEYNOUD

Tous les emballages et tous les papiers se trient dans le contenant JAUNE

Bassin annécien

L'ESTRE SAVOIR
Jeudi 12 octobre 2022 7

Les ambassadeurs du tri, en mission sensibilisation sur le recyclage des déchets

Des agents du Grand Anney et de Voie Publique ont parcouru plusieurs zones de la commune nouvelle d'Anney pour sensibiliser les habitants aux bons gestes de tri sélectif. L'objectif : mieux trier, mais aussi diminuer ses déchets.

ANNECY

D'après un sondage, des agents du Grand Anney et de Voie Publique parcourent les immobilités d'Anney, Seynod, Meyrieu, Amey-le-Vieux et Cézéron. C'est pour sensibiliser les habitants aux nouvelles consignes de tri qui entrent en vigueur le 1^{er} janvier 2023. « La mission est d'expliquer aux habitants ce qu'il faut jeter dans chaque poubelle, mais aussi de leur proposer des conseils pour réduire leurs déchets », explique Christian Rophille, président de l'économie circulaire et valorisation des déchets, à la Direction de la Valorisation des déchets du Grand Anney. Les agents ont déjà fait du tri, mais leur mission est plus complexe : ils doivent aller dans les zones où il y a le plus de déchets, c'est-à-dire dans les zones où il y a le plus de logements. Les agents ont déjà fait du tri, mais leur mission est plus complexe : ils doivent aller dans les zones où il y a le plus de déchets, c'est-à-dire dans les zones où il y a le plus de logements.



Les nouvelles consignes de tri

À compter du 1^{er} janvier 2023, de nouvelles consignes de tri se mettent en place au niveau national. Elles ont pour but de simplifier le tri. Tous les emballages plastiques pourront être jetés dans le bac à verre, les sachets de bricolage dans le bac à verre et les autres déchets dans le bac à verre. Les sacs poubelles métalliques comme les sacs de peinture, les sacs de ciment, les sacs de sable et les sacs de ciment peuvent aussi être jetés dans le bac à verre. Pour les bio-déchets, la collectivité devra proposer à au moins 95 % de sacs biodéchets ou de sacs à compost de 5 L. La prochaine campagne sera lancée au début du printemps avec de nouvelles zones à sensibiliser.

Mais fait partie de l'équipe de 7 ambassadeurs qui font du porte-à-porte dans les immeubles habités par les agents, et 70 % ont déclaré s'engager avec un nouveau geste de tri qu'ils n'avaient pas jusqu'alors. « Les personnes ont été très réceptives », explique Sébastien Leberrier, responsable du service de prévention et économie circulaire d'Anney. « Pour l'agglomération du Grand Anney, cette nouvelle campagne vise à sensibiliser sur la

Tri des déchets : les Pays de Savoie au top

Au niveau de la région Auvergne Rhône-Alpes, les départements de l'Aura ont les quantités recyclées et occupé par la Haute-Savoie (90 kg), l'Allier (87,2 kg) la Savoie (82,5 kg). Au niveau national, Cézéronne que 72 % des emballages et 62 % des papiers ont été triés en 2021.

15 jours pour encourager les habitants au compostage

Dans le cadre de la quinzaine nationale sur le compostage, l'Agglomération du Grand Anney organise plusieurs animations du 29 mars au 15 avril. Les objectifs de la campagne "Tous au compost" : sensibiliser à la réduction des biodéchets et au tri à la source, encourager la pratique du compostage et la gestion de proximité des biodéchets, mais aussi installer des moments conviviaux entre voisins. Après l'installation du 200^e site de compostage par le Grand Anney (Seynod) le 29 mars, l'Agglomération d'échange de Contamines-les-Bains (sur inscription)

PAYS D'ALBY 267 m³ de branches ont été broyées à domicile



Grand Anney a proposé une prestation de broyage à domicile dans le pays d'Alby, ici à Cusy. Photo Grand Anney

La campagne de broyage à domicile initiée par Grand Anney dans les communes du pays d'Alby entre le 10 mars et le 6 mai, aura bénéficié à 37 particuliers, avec 267 m³ de branches broyées, soit un volume moyen de 7 m³ par bénéficiaire. L'enjeu de ce type de prestation est de réduire les émissions de CO2 et la consommation de carburants en évitant les allers-retours à la déchetterie. Le broyage à domicile permet également de diminuer le volume de déchets verts à traiter dans les centres de valorisation et de nourrir les sols des jardins où les arbres et les arbustes ont poussé. Les habitants des autres communes du Grand Anney peuvent désormais s'inscrire et prendre rendez-vous sur le site internet www.grandanney.fr avant fin juin.

Un 200^e site de compostage collectif

C'est à La Ferme de Vieugy à Seynod que le Grand Anney a installé son 200^e site de compostage collectif. Une dizaine de résidents ont été formés à cette technique, qui permet, en plus de limiter les déchets, de créer du lien.

Les premières installations ont débuté en 2011. Comme l'impose la loi anti-gaspillage de 2020, le tri des biodéchets sera obligatoire pour tous d'ici fin 2023. Les biodéchets représentent un tiers de la poubelle et finissent encore trop souvent à l'incinération. Trier séparément, ils pourraient être valorisés sur place en compost. C'est pourquoi le Grand Anney sensibilise les habitants à cette pratique ancestrale en leur formant et en leur proposant du matériel pour composer à un tarif préférentiel. Les premiers sites de compostage ont été inaugurés en 2011 par l'Agglomération. Pour cela, il faut un peu d'espace vert pour mettre trois bacs en bois de 600 litres : un bac pour la matière sèche et équilibrer les déchets organiques (époussures, fruits et légumes abîmés, restes de repas, marc de café...), un autre avec du broyat à ajouter à chaque dépôt pour apporter de la matière sèche et équilibrer le compost, et enfin un bac pour la maturation et le séchage.



Une dizaine de résidents de Vieugy formés au compostage ont inauguré le bac à compost en présence de Christian Rophille. Photo Grand Anney

Un site de compostage collectif doit être installé dans un espace vert pour mettre trois bacs en bois de 600 litres : un bac pour la matière sèche et équilibrer les déchets organiques (époussures, fruits et légumes abîmés, restes de repas, marc de café...), un autre avec du broyat à ajouter à chaque dépôt pour apporter de la matière sèche et équilibrer le compost, et enfin un bac pour la maturation et le séchage.

Contacts : valorisationdechets@grandanney.fr / tél. 04 50 63 48 73.

DES VÉHICULES UTILISÉS COMME SUPPORT DE COMMUNICATION

Après s'être appuyée pendant plusieurs années sur les bus de la Sibra pour communiquer sur les déchets, la Direction de la Valorisation des déchets a décidé d'apposer des visuels sur ses camions. Les thématiques et visuels ont été définis en 2016, dans le cadre d'une démarche participative alliant des agents de la Valorisation des Déchets (administratifs, ambassadeurs du tri et de la réduction, agents de collecte et de livraison) mais également des agents d'autres services de l'agglomération et la direction de la Communication. En 2020, dans une logique de transversalité, les camions BOM du Grand Anney ont été vecteurs de communication pour valoriser la démarche « Fonds Air Bois », puis en 2021 la politique de rénovation des bâtiments et en 2022, la simplification du geste de tri, sur les nouvelles BOM et sur le camion de livraison des bacs roulants.

Grand Anney ont été vecteurs de communication pour valoriser la démarche « Fonds Air Bois », puis en 2021 la politique de rénovation des bâtiments et en 2022, la simplification du geste de tri, sur les nouvelles BOM et sur le camion de livraison des bacs roulants.

Grand Anney ont été vecteurs de communication pour valoriser la démarche « Fonds Air Bois », puis en 2021 la politique de rénovation des bâtiments et en 2022, la simplification du geste de tri, sur les nouvelles BOM et sur le camion de livraison des bacs roulants.



DES CONTENEURS, VECTEURS DE COMMUNICATION

COLLECTE DES DÉCHETS MÉNAGERS
Rappel des bonnes pratiques

Trions mieux jetons moins

DÉPÔT DE DÉCHETS AU SOL INTERDIT

Si le conteneur est plein, utilisez celui situé à côté !



Sac poubelle étanche et fermé de 80 L maxi

La propreté, c'est l'affaire de tous !

www.grandannecy.fr

Grand Anancy

Les consignes sur les conteneurs de tri sont régulièrement renouvelées afin d'inciter au tri.

En 2016, les conteneurs de voirie de la Ville d'Annecy ont également été équipés d'une plaque précisant à leurs utilisateurs que le verre ne doit pas y être déposé.

Un travail de remise à niveau est réalisé régulièrement depuis sur l'ensemble du parc de colonnes de tri afin que les usagers disposent de moyens de collecte de tri, incitatifs.

De même tous les nouveaux bacs roulants sont dorénavant équipés d'une étiquette « verre interdit ».

Des affichettes sont apposées sur les bacs ou les colonnes lorsque les règles de présentation ne sont pas respectées.

Bac réservé aux ordures ménagères incinérables*

* conformément à l'article 3.3.1 du règlement de collecte des déchets ménagers

Pour les autres déchets
gros cartons, cailloux, végétaux...

Ayez le réflexe déchèterie !

Déchèterie d'Alby-sur-Chéran
ZI des Champs de la Pierre
Le lundi : 13h30-18h30*
Du mardi au samedi : 9h-12h et 13h30-18h30*

La déchèterie est fermée le dimanche et les jours fériés.
*Fermeture à 17h30 lors du passage en heures d'hiver



STOP
aux dépôts de déchets au sol

Ayez le réflexe déchèterie !

Déchèterie d'Alby-sur-Chéran
ZI des Champs de la Pierre

	Hiver
Lundi	13h30 - 17h
Mardi au samedi	9h-12h 13h30 - 17h

24 et 31 décembre : fermeture exceptionnelle à 16h30

La propreté, c'est l'affaire de tous !

 **Grand Anancy**

Merci de plier vos cartons avant de les jeter dans le bac bleu

Les gros cartons sont à déposer en déchèterie.

Déchèterie d'Alby-sur-Chéran
ZI des Champs de la Pierre

	Hiver
Lundi	13h30 - 17h
Mardi au samedi	9h-12h 13h30 - 17h

24 et 31 décembre : fermeture exceptionnelle à 16h30

La propreté, c'est l'affaire de tous !

 **Grand Anancy**

DES AMBASSADEURS, ACTEURS INDISPENSABLES POUR DE BONNES PERFORMANCES DE TRI PRÉVENTION

Des ambassadeurs du tri garants de la qualité du tri

Les ambassadeurs du tri ont assuré les caractérisations hebdomadaires des flux entrants au centre de tri afin de contrôler la répartition des performances par le prestataire et de cibler les actions de communication à mener.

Ainsi 59 caractérisations de déchets ont été réalisées en 2022, soit plus de 3 533 kg de déchets échantillonnés et triés manuellement pour vérifier la conformité des déchets recyclables.



Des ambassadeurs du tri et de la réduction en évolution permanente

Les missions des ambassadeurs du tri et de la réduction évoluent en permanence en lien avec les objectifs de la Direction de la Valorisation des Déchets et les axes définis politiquement sur les thématiques tri, prévention et réduction.

Pour cela, les ambassadeurs du tri et de la réduction se forment, s'informent et partagent leur expérience avec les autres communautés de communes du département et de la Région

Auvergne Rhône-Alpes. Des visites de sites leur permettent également d'enrichir leurs connaissances. Certains d'entre eux ont suivi la formation de Maître Composteur, afin de pouvoir développer avec compétence, le compostage sur le territoire.

Le service Tri et prévention accueille également régulièrement des stagiaires ou personnes en reconversion ayant une appétence pour le tri et le compostage.



Des ambassadeurs en lien étroit avec les équipes de collecte

Les ambassadeurs du tri et de la réduction travaillent au quotidien avec les équipages de collecte et les agents de la cellule livraison.

Des rencontres sont organisées entre les ambassadeurs du tri et de la réduction, les chefs d'équipes et les équipages pour améliorer les échanges et aborder différents thèmes :

- > Evolution des consignes de tri
- > Retour d'informations sur les actions entreprises par les ambassadeurs du tri
- > Pistes d'amélioration pour les fiches de liaison
- > Organisation de la gestion des déchets sur les évènements sportifs et culturels.



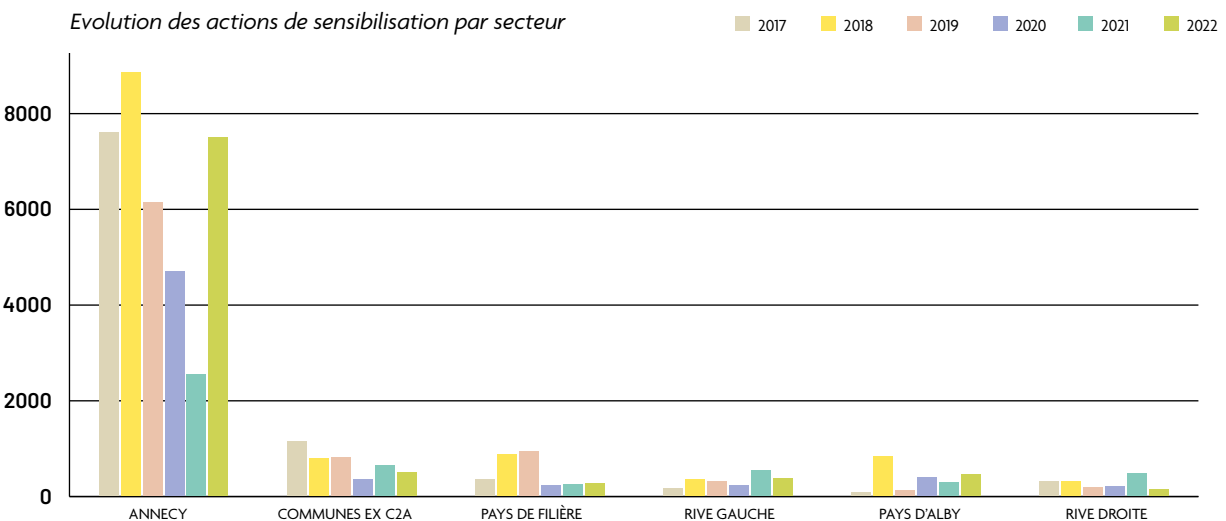
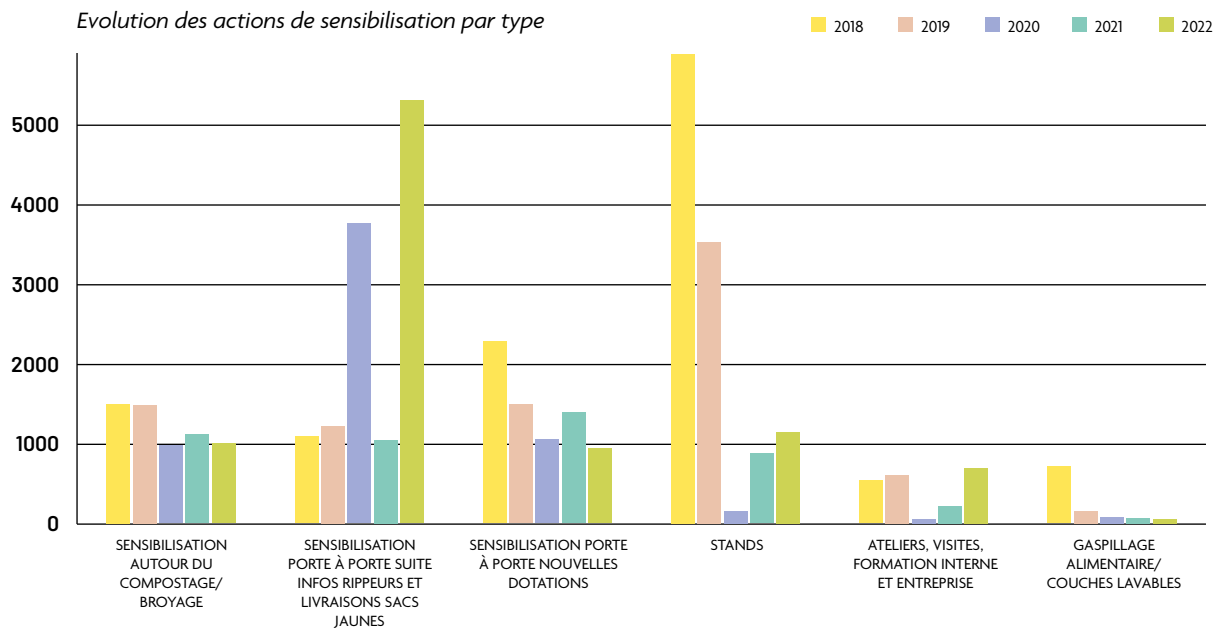
UN BILAN CHIFFRÉ DES ACTIONS DE SENSIBILISATION



9 190
HABITANTS
SENSIBILISÉS
EN 2022

Le nombre d'habitants sensibilisés est précisé sur les graphes ci-dessous :

RÉPARTITION DES SENSIBILISATIONS SUR LE TERRITOIRE DU GRAND ANNECY



6 LE PÔLE REDEVANCE SPÉCIALE

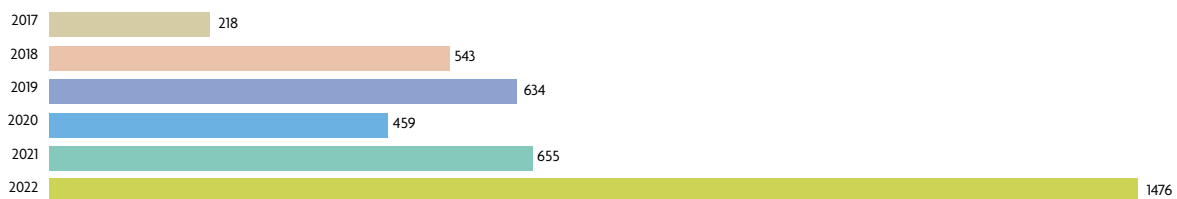
ORGANISATION

Le secteur Redevance Spéciale est constitué sous la responsabilité d'une Cheffe de Service :

- > d'un technicien, en charge de la Redevance Spéciale
- > d'un agent en charge des enquêtes liées à la RS, au respect de la conformité des déchets présentés et à la labellisation de certaines catégories de professionnels (ex : les garages)

EN 2021, MISE EN PLACE DE LA REDEVANCE SPÉCIALE SUR LA ZA DES CÉSARDES ET DU PARC ALTAÏS.

NOMBRES D'INTERVENTIONS AUPRÈS DES PROFESSIONNELS



LA REDEVANCE SPÉCIALE, UN LEVIER MAJEUR DE RÉDUCTION ET DE VALORISATION DES DÉCHETS NON MÉNAGERS

Par délibération en date du 30 septembre 2010, le conseil d'agglomération a validé le principe et la mise en œuvre, conformément à la réglementation en vigueur, de la Redevance Spéciale pour la collecte et le traitement des déchets non ménagers issus d'activités économiques ou administratives.

Ainsi depuis 2011, le responsable de la cellule Redevance et ses collègues effectuent **un travail de terrain important auprès des communes de l'agglomération du Grand Annecy, des différentes administrations et institutions du bassin annécien et des entreprises et commerces du territoire.**

Le règlement de la Redevance Spéciale a fait l'objet d'une réactualisation par délibération en date du 21/12/2017 du Conseil d'agglomération.

LES OBJECTIFS DE CE TRAVAIL DE TERRAIN SONT LES SUIVANTS :

- > **Etat des lieux** de la gestion des déchets et du parc de bacs en place.
- > **Sensibilisation** et conseil pour améliorer la valorisation des déchets et réduire les quantités présentées à la collecte.

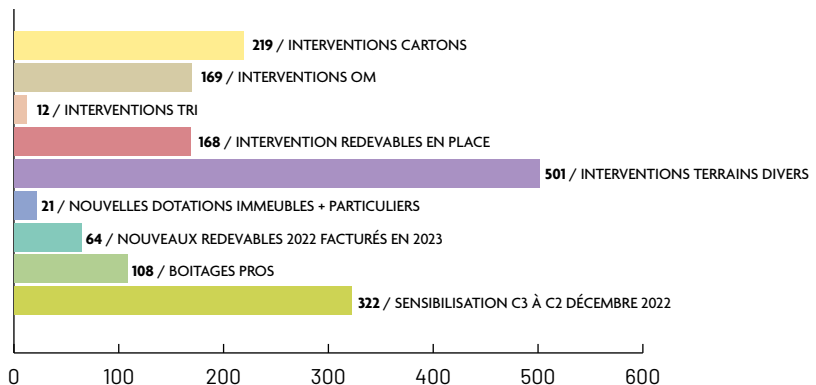
- > **Ajustement** du nombre de conteneurs.
- > **Simulations** financières.
- > **Validation** avec le ou les établissements des besoins en bacs.

Un guide d'aide à la réduction des déchets destiné aux commerces, entreprises, administrations élaboré par le chargé de Redevance Spéciale et les équipes Tri-Prévention, est systématiquement diffusé auprès des entreprises rencontrées. Ce document a pour objectif d'accompagner les entreprises soumises à la redevance spéciale en leur indiquant quelques initiatives et retour d'expériences mises

en place en matière de réduction de la production de déchets à la source. **Ce guide sera réactualisé en 2023.**

Le logiciel de facturation facilitant le recouvrement des montants dus a été mis en œuvre en 2016. En 2019 et 2020, **les entreprises basées ZI des Césardes et au Parc Altaïs** ont été rencontrées et conseillées afin d'optimiser la gestion de leurs déchets et réduire le montant dû au titre de la Redevance Spéciale. **En 2022, 1476 interventions ont été menées auprès des professionnels par les 2 agents du pôle Redevance spéciale.**

INTERVENTIONS DÉTAILLÉES 2022



Parallèlement, les commerçants, hôteliers, restaurateurs et campings des Rives du lac bénéficient de **collecte des cartons et des déchets alimentaires** en substitution de collectes de déchets incinérables afin de valoriser leurs déchets et maîtriser leurs coûts.

Les agents de ce pôle interviennent également auprès des professionnels en cas de présentation non conforme de leurs déchets sur les secteurs urbains.

Ils ont ainsi tissé **un véritable réseau** sur lequel ils s'appuient pour diffuser des informations ou mener des expérimentations comme celle de la collecte des déchets alimentaires des restaurateurs du secteur historique d'Annecy en partenariat avec la fédération Autonome Générale de l'Industrie Touristique et Hôtelière (FAGITH).

EN 2022

984
REDEVABLES

3 542

BACS CARTONS EN PLACE

ET **1 476**

INTERVENTIONS



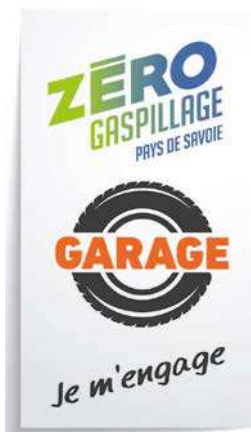
LA LABELLISATION DES GARAGES, UNE DÉMARCHE D'AMÉLIORATION QUALITÉ CONTINUE

Considérant la connaissance des agents de terrain en terme de gestion des déchets, il a été décidé d'instaurer, dans le cadre du Territoire Zéro Déchet Zéro Gaspillage, un groupe de travail réunissant les agents de collecte et encadrants des 4 territoires associés : Grand Lac, Chambéry Métropole, SITO et C2A.

Ainsi, 3 agents du pôle collecte ont été associés à ce groupe à l'automne 2015 et printemps 2016, leur contribution et apport d'expérience ont enrichi les échanges entre territoires.

Ce travail a permis d'élaborer en lien également avec le travail d'une stagiaire, un guide à destination des déchets de garagistes qui a été diffusé progressivement en 2018.

Cette action suspendue en 2020 et 2021 a été relancée en 2022.



EN 2022 **46**
GARAGES ONT ÉTÉ VISITÉS

30 SONT D'ORES
ET DÉJÀ LABELLISÉS
« POUR MON GARAGE
JE M'ENGAGE »

7 LE PÔLE GESTION DU PARC DE BACS ROULANTS ET COLLECTES DÉDIÉES AUX PROFESSIONNELS, UN SERVICE APPRÉCIÉ DES USAGERS

Ce pôle est constitué, sous la responsabilité d'une cheffe de service, d'un technicien, responsable du pôle et de 5 agents en charge du parc de bacs.

Ce pôle gère 67 105 bacs roulants sur l'agglomération.

Quotidiennement, les agents dotent en bacs les nouvelles habitations, interviennent pour réparer les conteneurs au niveau des roues et des couvercles, pour remplacer les bacs vétustes et pour ajuster les volumes des bacs en place.

Chaque conteneur est identifié par une « étiquette adresse » et un numéro gravé dans la cuve.



Un travail a été mené en 2015 à la demande des agents de collecte et en partenariat avec les ambassadeurs du tri pour réactualiser les **consignes de tri sur les couvercles des bacs**. Ainsi, des surfilmages sont apposés sur chaque type de bac, rappelant les règles de base.

Plus récemment les nouveaux bacs font apparaître le message **verre interdit** afin

d'inciter une fois de plus les habitants au bon geste de tri.



Un travail de terrain important a été mené de mars à septembre 2018, auprès de l'ensemble des habitants des communes de Duingt, Entrevernes, Saint-Jorioz, Sevrier et de Bluffy, Menthon-Saint-Bernard, Talloires-Montmin, Veyrier-du-Lac afin de disposer d'un diagnostic précis des bacs roulants en place sur ces secteurs.

Cela permet d'intervenir plus efficacement pour remplacer des bacs vétustes ou réparer les couvercles ou roues.

Lors de ces échanges avec les usagers, les agents enquêteurs ont proposé d'apposer des **Stop Pub** et informaient de la possibilité de disposer d'un composteur individuel, deux actions phares en terme de réduction des tonnages de déchets.



EN 2022, CE SONT

7 609

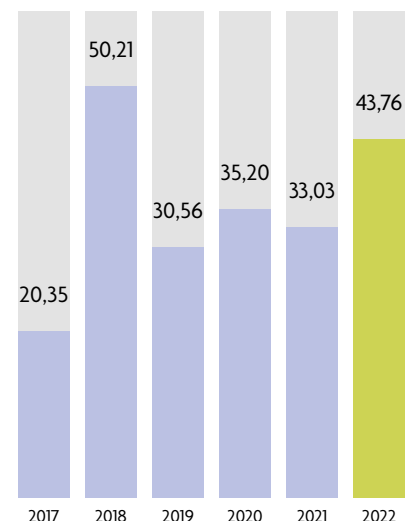
INTERVENTIONS QUI ONT ÉTÉ EFFECTUÉES

Des agents de livraison investis pour sensibiliser les habitants

Les agents du pôle livraison sensibilisent les habitants lors des dotations de bacs en pavillon, se faisant ainsi le relais des ambassadeurs du tri.

Le délai moyen d'intervention est de 3 jours, hors urgence. Les bacs vétustes sont démontés afin d'être recyclés.

ÉVOLUTION DES TONNAGES DE BACS VÉTUSTES RECYCLÉS





8 LE SERVICE COLLECTE, DES AGENTS SUR LE TERRAIN AU SERVICE QUOTIDIEN DES HABITANTS

ORGANISATION GÉNÉRALE DU SERVICE

Le choix du Grand Anncy est d'assurer majoritairement en régie les prestations de collecte des déchets ménagers.

Le traitement des déchets résiduels se fait par incinération. Cette prestation est confiée au Syndicat Intercommunal du Lac d'Anncy (SILA) qui l'assure dans le cadre d'une Délégation de Service Publique (DSP).

L'Usine d'Incinération des Ordures Ménagères (UIOM) est implantée sur la commune de Chavanod, rue de Champ de l'Alé. A l'issue des travaux de requalification, l'usine d'incinération aura une capacité de traitement de **90 000 tonnes d'Ordures Ménagères**. Le rapport annuel du SILA est consultable sur le site www.sila.fr.

Le traitement des déchets recyclables ainsi que l'enlèvement et le traitement des déchets collectés en déchèterie sont assurés par des prestataires privés dans le cadre de marchés publics.

Le traitement des déchets alimentaires est assuré par des prestataires privés dans le cadre de marchés publics.



Modes de collecte

Différents modes de collecte prévalent sur le territoire du Grand Anancy, selon la typologie de l'habitat

DÉCHETS MÉNAGERS RÉSIDUELS

- > Collecte par bacs roulants en porte à porte
- > Collecte en point d'apport volontaire (bacs ou colonnes)

VERRE

- > Collecte en point d'apport volontaire

EMBALLAGES MÉNAGERS RECYCLABLES

- > Collecte par bacs roulants en porte à porte sur la commune nouvelle d'Anancy (hors secteur Pringy)
- > Collecte en apport volontaire sur le reste du territoire (colonnes)

La carte ci-contre permet de visualiser les 4 secteurs définis selon les modes de collecte.

En 2021, le Service Valorisation des Déchets a assuré :

DIRECTEMENT

- > Collecte des déchets ménagers incinérables sur la quasi-totalité du territoire (hors Rive Droite du Lac d'Anancy)
- > Collecte du verre, des journaux magazines et des emballages ménagers
- > Collecte des papiers-cartons dans les zones d'activités et au centre-ville d'Anancy (secteur historique) et Anancy-le-Vieux (rue centrale)
- > Collecte des cartons en apport volontaire sur le Pays de Fillière
- > Collecte et lavage des seaux de déchets alimentaires du centre-ville d'Anancy
- > Gestion et maintenance du parc et livraison des bacs roulants
- > Gestion et maintenance des colonnes d'apport volontaire



- > Distribution et gestion de composteurs individuels et collectifs, de lombricomposteurs
- > Collecte des encombrants sur rendez-vous sur les 12 communes de l'ex-C2A
- > Gardiennage de la déchèterie des Ollières et du site de Villaz

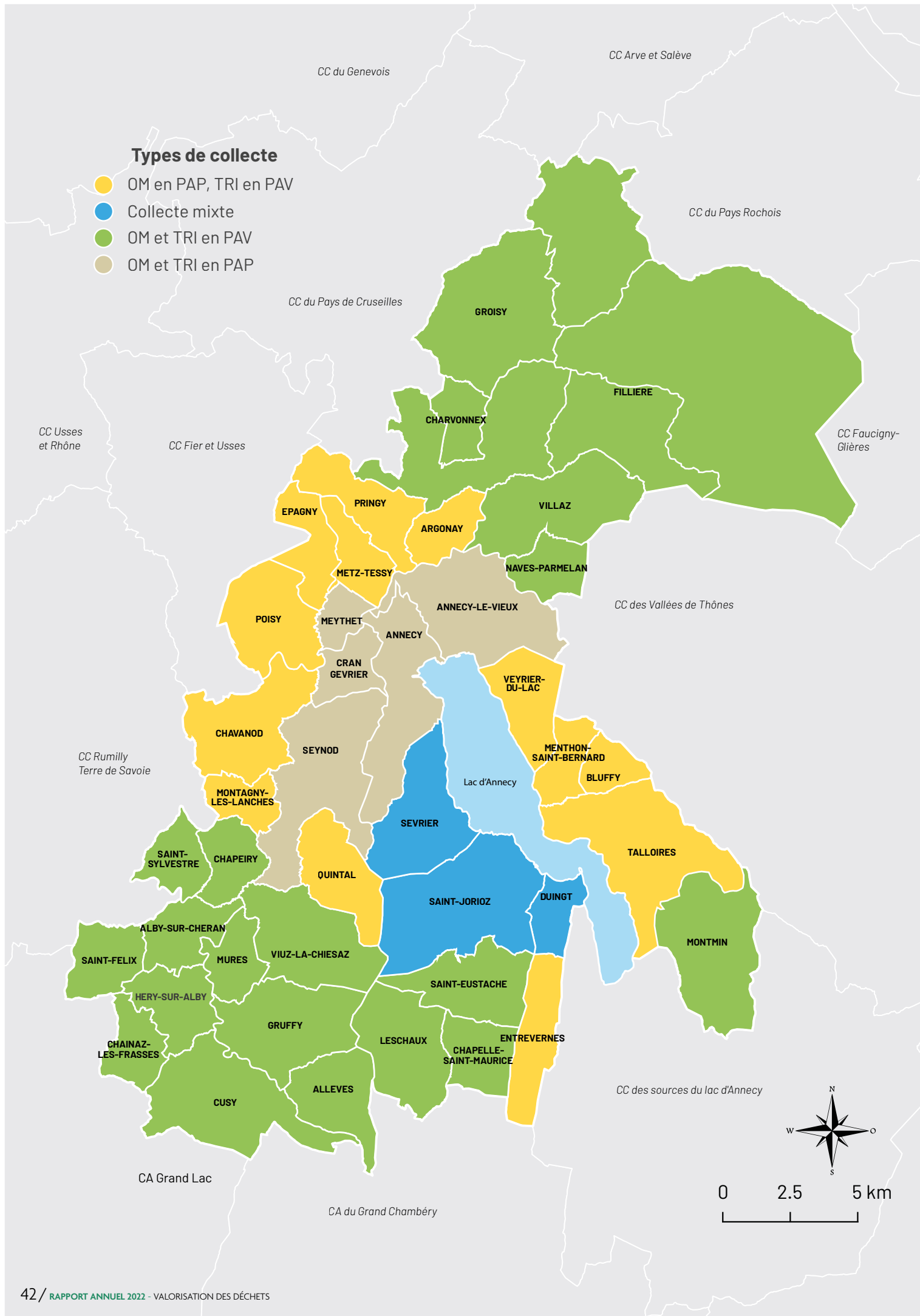
PAR LE BIAIS DE PRESTATAIRES

- > Collecte des déchets incinérables sur la Tournette (Excoffier)
- > Gardiennage des 8 déchèteries (Trialp et Trivallées)
- > Enlèvement et traitement des « déchets banals » (Trigénium, Excoffier, Veolia...) issus des déchèteries
- > Enlèvement et traitement des déchets ménagers spéciaux (TRIALP, TREDI, Excoffier)
- > Collecte des déchets textiles (Trivallées, La Fibre Savoyarde, La Recyclerie d'Alex)
- > Collecte et traitement des déchets alimentaires des restaurateurs volontaires du Pays d'Alby et des Rives du Lac d'Anancy (Trivallées)
- > Collecte hippomobile des sapins de Noël dans le secteur historique / Croix Piétonne d'Anancy (1 collecte le mercredi 12 janvier 2022) (Trialp)



Types de collecte

- OM en PAP, TRI en PAV
- Collecte mixte
- OM et TRI en PAV
- OM et TRI en PAP



Organisation de la Régie

L'ÉQUIPE EST CONSTITUÉE :

- > 1 chef de service en charge de la collecte
- > 1 chargée du SIG embarqué et 1 instrutrice des Permis de construire
- > 1 conducteur d'opération
- > 1 responsable du pôle grue
- > 1 responsable du pôle BOM
- > 4 chefs d'équipes en charge du suivi technique et de la qualité des collectes d'un secteur géographique. Il s'agit d'assurer le suivi des collectes, la planification, l'affectation et le suivi des équipages et des véhicules, la mise à jour des plans de tournées, la sécurité des circuits et la gestion administrative du personnel dont ils ont la charge.
- > 1 chef d'équipe en charge du suivi technique et de la qualité des collectes d'apport volontaire



- > 4 agents de maintenance en charge du suivi et de la maintenance du parc de colonnes
 - > 70 agents de collecte et de conduite
 - > 9 chauffeurs de camion grue en charge de la collecte des colonnes d'apport volontaire
- L'entretien des véhicules est assuré principalement par le garage de la commune nouvelle d'Annecy dans le cadre d'une convention de prestations.

LA COLLECTE EN PORTE À PORTE, UN SERVICE DE PROXIMITÉ

La collecte des déchets ménagers (incinérables et recyclables) en bacs roulants, majoritaire sur le territoire, est assurée par des équipages de BOM (Benne Ordures Ménagères) constitués d'1 chauffeur et de deux agents de collecte.

Ce type de collecte est particulièrement adapté aux zones urbaines ou secteurs denses.

Il permet un contrôle attentif du contenu des bacs et en cas de non-conformité (présence d'encombrants, de végétaux, d'erreurs de tri...), les agents apposent une signalétique afin d'informer les usagers de la raison de la non collecte du bac.

Le nombre de bacs est ajusté selon le nombre d'utilisateurs sur la base de 6 litres par jour et par habitant de déchets incinérables et de déchets recyclables.

Les fréquences de collecte sont adaptées à la densité et typologie de l'habitat.

Ainsi depuis 2012, les pavillons sont collectés 1 fois par semaine en porte à porte pour les ordures ménagères incinérables et les immeubles, 2 à 3 fois par semaine.

Les bacs de tri sont quant à eux, collectés 1 fois par semaine.



LA COLLECTE EN POINT D'APPORT VOLONTAIRE, UN SERVICE SOUPLE POUR L'USAGER

Sur les **territoires ruraux** où l'habitat est plus dispersé, la collecte la plus adaptée est la collecte en apport volontaire au niveau de **points complets de gestion des déchets** comprenant à minima :

- > **1 conteneur à verre**
- > **2 à 3 conteneurs de tri**
- > **1 à 3 conteneurs pour les déchets résiduels** sur les secteurs du pays de Fillière, du pays d'Alby et des communes de Leschaux, La chapelle Saint Maurice et Saint Eustache.

Ces points doivent mailler correctement le territoire. Leurs implantation et dimensionnement sont primordiaux pour offrir un service de qualité aux habitants.

Les colonnes sont aériennes, semi-enterrées, ou enterrées selon la typologie du secteur concerné.



LA COLLECTE DES CARTONS DES COMMERCE ET ENTREPRISES, POUR UNE VALORISATION MATIÈRE ACCRUE

Pour valoriser les cartons des commerces et entreprises, des collectes spécifiques de cartons, papiers ont été mises en place progressivement depuis 2007 dans les zones d'activités de l'ex C2A et sur le Pays d'Alby.

Toutes les zones d'activités sont aujourd'hui couvertes par cette collecte. Les nouvelles entreprises peuvent faire la demande d'être équipées en **bacs pour les papiers, cartons** auprès du Grand Annecy dans la limite de 3 bacs 660 litres par semaine. Ce seuil a été augmenté d'un bac en 2016 afin de mieux répondre aux besoins des entreprises et commerces.

Des **contrôles qualitatifs** sont régulièrement menés afin d'encourager et de sensibiliser les entreprises et commerces en zone à pratiquer le tri de leurs papiers et cartons. Afin de garantir une bonne qualité de tri, certains couvercles de bacs ont été verrouillés.

Cette collecte a été complétée **fin octobre 2012** par une collecte des cartons du secteur historique-centre-ville d'Annecy. **617 commerçants** ont été sensibilisés individuellement afin qu'ils aient connaissance de cette collecte bi-hebdomadaire et des modalités de présentation (cartons pliés, ficelés). Très rapidement, les commerçants ont joué le jeu.

En 2013, cette collecte a été pérennisée

avec une moyenne de 8 tonnes par semaine.

En 2014, la collecte a été étendue au secteur « rue Centrale » d'Annecy-le-Vieux.

Depuis 2015, des commerces voisins du secteur Vieille Ville, sur leur demande ou en fonction des constats des équipages, sont ajoutés à cette collecte.

En 2017, sont également comptabilisés les cartons déposés dans les colonnes aériennes dédiées, mises en œuvre sur le Pays de Fillière.

En 2018, la collecte a été étendue sur les deux Rives du Lac.

En 2019, une expérimentation de tri des cartons issus des marchés de Seynod et Meythet a été menée avec succès en lien avec la direction de la propreté urbaine de la ville d'Annecy, réduisant ainsi fortement les déchets incinérés.

Cette expérimentation a pris fin en 2020 avec la crise sanitaire. Mais elle a permis aux commerçants non sédentaires de prendre conscience du volume de

déchets produits et de la nécessité de les trier. Il a donc été acté que ces commerçants amèneraient directement leurs déchets triés à des prestataires privés.

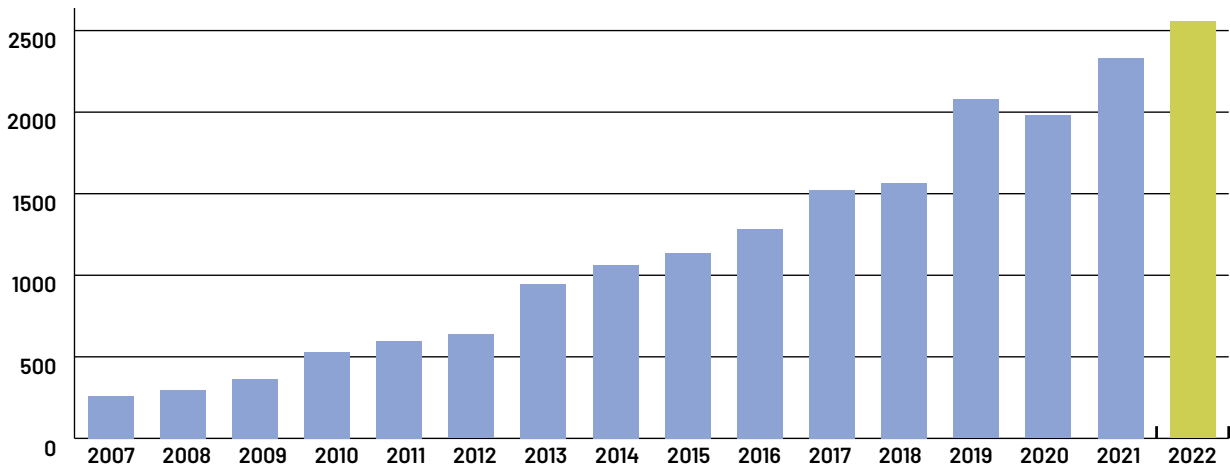
En 2021, il a été déployé une collecte des cartons auprès des entreprises de la zone industrielle de Villaz.



2 548

TONNES CARTONS VALORISÉS EN 2022
DONT 2 373 TONNES EN PORTE À PORTE ET 175 TONNES EN APPORT VOLONTAIRE

EVOLUTION DES TONNAGES DE CARTONS COLLECTÉS EN PORTE À PORTE



En 2019, une nouvelle expérimentation a été mise en œuvre en lien avec Alliance Gobelets Carton. Il s'agit de mettre en place le tri des gobelets cartons issus des machines à café du nouveau bâtiment Eau Potable/ Valorisation des déchets mais également de collecter les « cup box » de quelques commerces du cœur de ville en même temps que les seaux de déchets alimentaires afin d'optimiser les coûts de collecte.

Les premiers résultats plutôt satisfaisants en terme de qualité et quantité du tri au sein du bâtiment du Grand Annecy ont permis de pérenniser l'expérimentation.



LA COLLECTE DES DÉCHETS ALIMENTAIRES

En avril 2016, une collecte expérimentale des déchets alimentaires en secteur historique d'Annecy a été mise en place par le Grand Annecy. Débutée initialement avec une douzaine de restaurateurs volontaires, **elle compte aujourd'hui plus de 70 établissements participants.**

Le ramassage est effectué en seaux de 20 Litres hermétiques, 2 à 3 fois par semaine selon les besoins des restaurateurs.

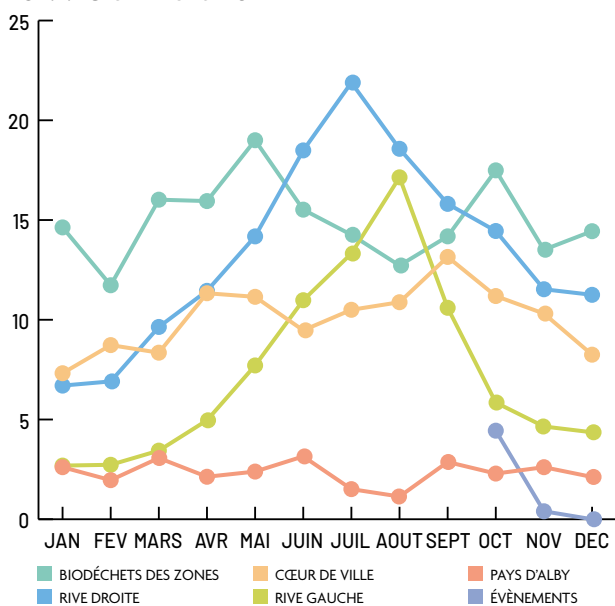
Pour améliorer le service apporté et les conditions de travail des agents de collecte des biodéchets, une machine dédiée au lavage des seaux a été installée courant 2019.



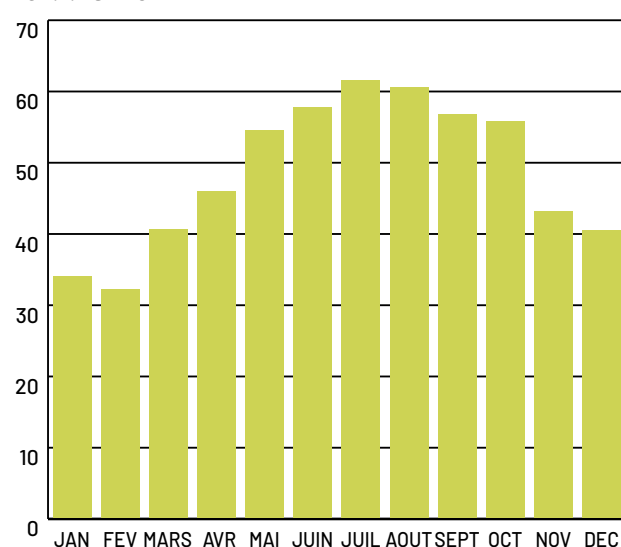


EVOLUTION DES TONNAGES COLLECTÉS PAR MOIS EN 2022

TONNAGES PAR SECTEUR



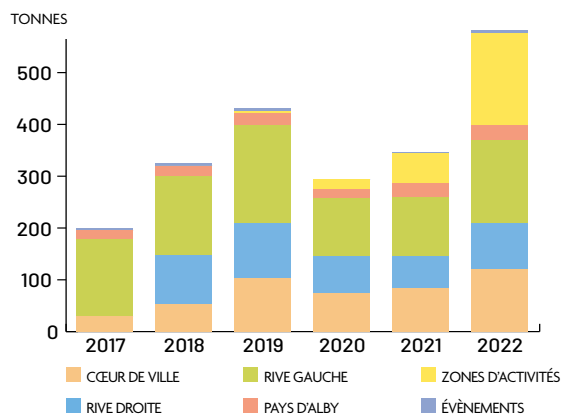
TONNAGE TOTAL



Sur le Pays d'Alby, et les Rives du Lac d'Annecy, et les zones d'activités depuis 2019, les restaurateurs volontaires bénéficient également d'une collecte des déchets alimentaires en bacs roulants.

Les tableaux et graphes ci-dessous présentent la répartition des tonnages collectés par secteur de 2017 à 2022.

	2017	2018	2019	2020	2021	2022
CŒUR DE VILLE	30	54	104	75	84	121
RIVE DROITE	0	93	105	70	61	88
RIVE GAUCHE	148	154	190	112	114	161
PAYS D'ALBY	18	19	23	18	27	28
ZONES D'ACTIVITÉS	0	0	3	19	59	179
ÉVÈNEMENTS	4	5	7	0	1,72	5
TOTAL	199	325	431	294	347	582



En 2019, un travail a été mené en partenariat avec la direction de la propreté urbaine de la ville d'Annecy afin de mettre en place la collecte des déchets alimentaires et des cartons sur les marchés de Seynod en mars et de Meythet en juin. Cette action a permis de **réduire de plus de 65% les déchets de marché envoyés en incinération.**

En 2020, à la sortie du premier confinement, la Ville d'Annecy a mené un travail de sensibilisation auprès des commerçants non sédentaires qui doivent repartir des marchés avec leurs

déchets. Le respect de ce règlement a un impact positif sur la propreté des rues.

Le Grand Annecy répond également aux demandes d'organisateur d'événements pour **valoriser les biodéchets.**

L'ensemble des déchets alimentaires sont traités au méthaniseur du GAEC « Les Chatelets » à Gruffy ou au méthaniseur de Trivallées situé à Tournon.

L'expérimentation du Centre Ville a fait l'objet de nombreux reportages (presse écrite et télévision).

La collecte des déchets alimentaires a été fortement développée sur les zones d'activités, en lien avec la redevance spéciale

Cette collecte nécessite toutefois un suivi très régulier par les agents enquêteurs du Grand Annecy pour garantir une bonne qualité de tri mais également pour veiller à une prestation de collecte en adéquation avec les attentes des restaurateurs.



582
 TONNES DE DÉCHETS
 ALIMENTAIRES
 MÉTHANISÉS
 EN 2022



ACTION CIBLÉE ENVERS LES ORGANISATEURS D'ÉVÈNEMENTS SPORTIFS OU CULTURELS



Le document d'aide à l'organisation des manifestations élaboré en 2015, afin de mieux gérer les déchets produits sur ces événements, a été réactualisé en 2017 afin d'adapter les consignes à l'ensemble du nouveau territoire et de sensibiliser les organisateurs.

Il a été présenté lors de réunions d'information organisées par secteurs géographiques, fin 2019 aux associations en charge d'événements.

Toutes les manifestations font l'objet d'un contact préalable avec les ambassadeurs du tri afin d'ajuster au mieux les contenants en fonction des

déchets produits sur la manifestation. Un retour par mail ou courrier est systématiquement effectué par les ambassadeurs aux organisateurs après la manifestation afin de pouvoir améliorer l'année suivante, la gestion des déchets sur la base de ce bilan.

Après des années 2020 et 2021 perturbée en raison de la crise sanitaire, de nombreux événements ont été organisés en 2022. Ce sont ainsi 4,79 tonnes de biodéchets qui ont été valorisées pendant ces temps festifs.

LA COLLECTE DES ENCOMBRANTS SUR RENDEZ-VOUS, UN SERVICE DE PROXIMITÉ EN HABITAT URBAIN

Sur le territoire du bassin annécien, le choix a été fait de supprimer progressivement la collecte mensuelle des encombrants (suppression au 1^{er} janvier 2009 sur Meythet, au 1^{er} janvier 2010 sur les communes d'Annecy, Cran-Gevrier et Seynod et au 1^{er} janvier 2011 sur Annecy-le-Vieux).

En accord avec ces communes, la Direction de la Valorisation des Déchets a mis fin à cette collecte qui, compte-tenu de la présence de déchèteries sur le territoire, de la mise en œuvre des nouvelles filières (DEEE, mobilier...) et des dérives constatées (non-respect des jours de présentation et de la nature des déchets acceptés) n'était plus adaptée.

Une communication en direction des habitants, des syndicats et des bailleurs sociaux a été menée et les usagers se sont rendus en déchèterie. Aucun dépôt sauvage en lien direct avec cette suppression n'a été constaté.

Une collecte des encombrants ménagers selon les modalités et dates de ramassage définies par le Grand Annecy est proposée depuis 2010 aux habitants qui ne disposent pas de véhicules pour se rendre en déchèterie.

Cette collecte est assurée par 2 ou 3 agents à l'aide d'un camion avec hayon. Une fois collectés, les objets sont déposés en déchèterie dans les bennes dédiées selon leur nature.

Ce service n'a pas vocation à être étendu sur l'ensemble du territoire.

Il est limité aux communes urbaines de l'ex-C2A.



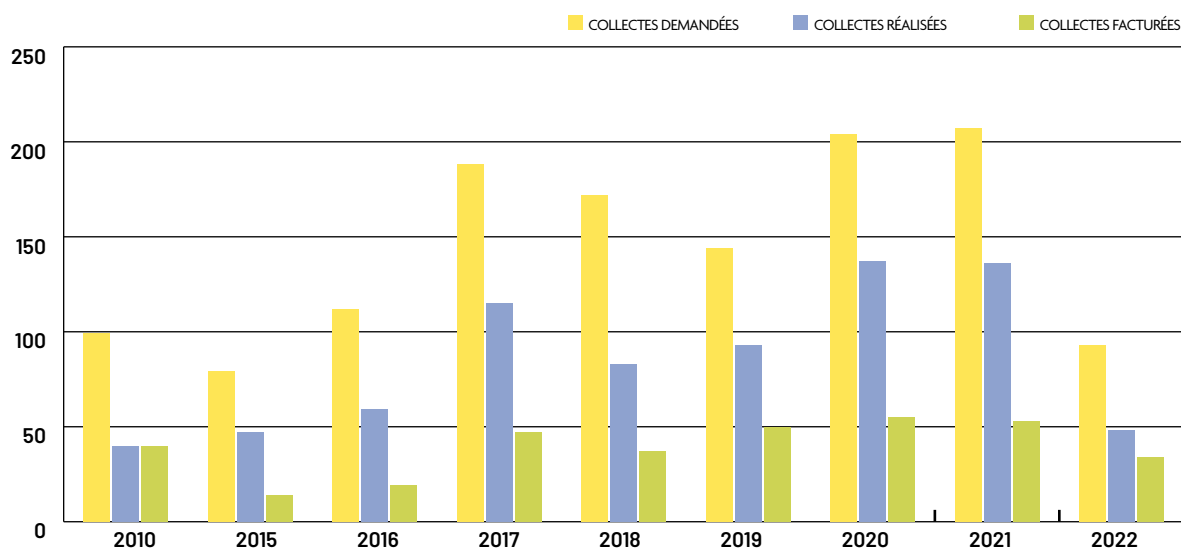
8 TONNES
D'ENCOMBRANTS
MÉNAGERS
COLLECTÉS
EN 2022

Le tableau ci-après présente par commune concernée et par an le **nombre d'intervention pour les collectes d'encombrants sur rendez-vous**

ENCOMBRANTS SUR RENDEZ-VOUS (SELON MODALITÉS GRAND ANNECY)	2010 Démarrage		2015			2016			2017			2018			2019			2020			2021			2022		
	Total de demandes	Demandes effectives et facturées*	Total de demandes	Collectes réalisées	Collectes facturées	Total de demandes	Collectes réalisées	Collectes facturées	Total de demandes	Collectes réalisées	Collectes facturées	Total de demandes	Collectes réalisées	Collectes facturées	Total de demandes	Collectes réalisées	Collectes facturées	Total de demandes	Collectes réalisées	Collectes facturées	Total de demandes	Collectes réalisées	Collectes facturées	Total de demandes	Collectes réalisées	Collectes facturées
Anncy	71	28	42	22	3	62	31	6	118	67	31	112	50	27	84	57	28	115	78	33	130	81	37	57	23	22
Anncy-le-Vieux	2	0	14	10	6	17	12	7	24	20	9	18	7	5	24	11	9	29	18	8	24	15	5	11	6	5
Argonay	0	0	1	1	0	2	2	0	5	4	1	1	1	0	0	0	0	2	2	0	0	2	1	0	0	0
Chavanod	0	0	3	2	0	3	2	0	0	0	0	0	0	0	1	1	1	0	0	0	0	0	0	2	1	0
Cran-Gevrier	6	2	8	4	2	11	3	2	16	7	4	15	10	2	12	6	4	21	13	5	14	9	4	5	6	2
Épagny Metz-Tessy	2	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	2	2	0	3	3	1	1	0	0	1	0	0
Meythet	4	1	1	1	1	2	1	1	2	1	0	5	4	0	2	1	1	5	4	3	3	0	0	5	3	3
Montagny-les-Lanches	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Poisy	2	0	2	1	0	3	2	0	4	4	0	2	0	0	2	2	1	5	3	0	3	2	0	1	0	0
Pringy	3	1	1	1	0	1	1	0	6	5	1	3	2	1	2	2	0	5	3	2	7	6	1	3	0	0
Quintal	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2	1	1	0	0	0	1	0	0	0	0	0	1	2	1
Seynod	9	7	7	5	2	11	5	3	13	7	1	13	8	1	15	11	6	18	13	3	25	21	5	7	7	1
Total	99	40	79	47	14	112	59	19	188	115	47	172	83	37	144	93	50	204	137	55	207	136	53	93	48	34

*après annulation

EVOLUTION DES DEMANDES DE COLLECTE



LA COLLECTE HIPPOMOBILE DES SAPINS : UNE EXPÉRIMENTATION RENOUVELÉE DANS LE SECTEUR HISTORIQUE

Fin 2015, il a été proposé aux membres de la Commission Environnement d'expérimenter la collecte hippomobile des sapins de Noël dans le secteur Historique/ Croix Piétonne considérant que dans ce secteur, peu de personnes disposent d'un véhicule et que l'achat de sapin de Noël se fait localement, soit auprès des fleuristes du cœur de ville, soit lors des marchés de la Vieille Ville.

Ainsi, pour la 7^{ème} année, il a été proposé une collecte, le mercredi 12 janvier 2022.

Les habitants concernés avaient été informés par voie de presse et dans les bulletins de l'Agglomération et de la ville d'Annecy.

563 sapins ont été ainsi collectés et valorisés.

La presse (Dauphiné Libéré, Essor Savoyard) a une nouvelle fois relayé cette expérimentation appréciée.

604

SAPINS COLLECTÉS
ET COMPOSTÉS

Cette collecte ne sera pas renouvelée en 2023, la commune d'Annecy dont relève la compétence propreté souhaitant proposer d'autres solutions.



Le tableau ci-dessous présente l'évolution du nombre de sapins collectés.

	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
NOMBRE DE SAPINS	164	223	290	391	462	563	604
POIDS COLLECTÉS EN KG	713	1060	1026	1780	2100	2560	2720

L'INSTRUCTION DES PERMIS, UNE NÉCESSITÉ POUR OPTIMISER LA COLLECTE EN AMONT

Les permis de construire sur les 34 communes du Grand Annecy sont tous instruits par 1 agent dédié de la Direction de la Valorisation des Déchets, rattaché au pôle collecte.

Ce travail permet de **définir les emplacements de présentation des déchets et de vérifier en amont que le nombre et le remisage des conteneurs sont correctement prévus**, conformément au règlement de collecte.

Cela permet également de rappeler aux communes et aux promoteurs, la nécessité de prévoir des points d'apport volontaire pour le tri du verre (sur l'ensemble des communes) et des emballages et journaux magazines sur les communes en apport volontaire.

Un document d'aide à destination des architectes, maîtres d'œuvre, services urbanismes a été élaboré et diffusé fin 2014. Il a été réactualisé en 2016.

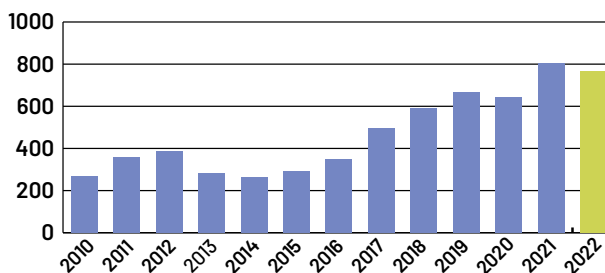


Il a pour objectif de faciliter en amont des projets, la définition des zones de stockage et de présentation des déchets ménagers.

Il intègre également la démarche de prévention en expliquant les

modalités de mise en œuvre des composteurs partagés en pied d'immeubles afin que soient prévus dès l'origine du projet, les emplacements nécessaires.

EVOLUTION DU NOMBRE DE PERMIS INSTRUITS



347

PERMIS INSTRUITS
PAR LE SERVICE AVANT
LA FUSION EN 2016

768

PERMIS INSTRUITS
EN 2022

Les tableaux ci-dessous présentent l'évolution du nombre de dossiers de permis de construire instruits par commune par la Valorisation des Déchets.

		2010	2017	2018	2019		2020		2021		2022		
Anney Commune Nouvelle	Anney	39			30		27		37			30	
	Anney-le-Vieux	25			61		45		62			54	
	Cran-Gevrier	3	162	228	13	195	19	190	13	224	161	11	
	Meythet	4			5		6		7			3	
	Seynod	67			66		67		78			47	
	Pringy	15			20		26		27			16	
Argonay	13	35			31		22		19			22	19
Chavanod	8	21			22		24		20			18	44
Épagny Metz-Tessy	32	38	32	36	21	31	18						
Metz-Tessy	7												
Montagny-les-Lanches	7	1	6	4	6	9	6						
Poisy	46	45	68	59	47	62	47						
Quintal	0	3	7	8	30	17	22						
Total		266	305	394	348	333	383	317					

PAYS D'ALBY	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Alby-sur-Chéran	10	4	6	11	16	12
Allèves	3	2	2	0	3	1
Chainaz-les-Frasses	2	1	6	3	11	6
Chapeiry	5	3	3	2	13	6
Cusy	7	8	9	12	22	23
Gruffy	4	9	9	3	8	11
Héry-sur-Alby	6	3	3	2	7	6
Mûres	4	1	6	6	12	4
Saint-Félix	2	3	12	8	12	22
Saint-Sylvestre	3	3	2	0	9	11
Viuz-la-Chiésaz	4	10	4	13	9	9
Total	50	47	62	60	122	111

RIVE DROITE DU LAC D'ANNECY	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Bluffy	-	-	-	0	0	6
Talloires-Montmin	1	1		0	0	18
Menthon-St-Bernard	4	12	8	11	17	6
Veyrier-du-Lac	1	-	-	0	7	44
Total	6	13	8	11	24	74

PAYS DE FILLIÈRE	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Fillière (Aviernoz, Evires, Les Ollières, St-Martin-Bellevue, Thorens-les-Glières)	11	34	98	84	116	94
Charvonnex	-	-	-	0	0	7
Groisy	5	5	4	7	1	18
Nâves-Parmelan	1	-	-	4	4	9
Villaz	11	7	31	25	8	18
Total	28	46	133	120	129	146

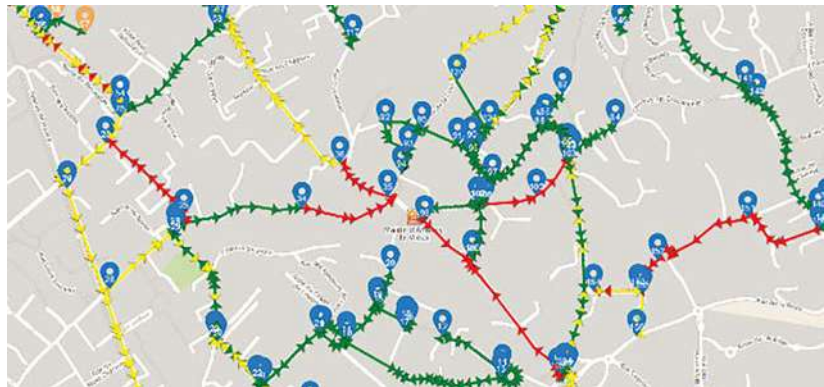
RIVE GAUCHE DU LAC D'ANNECY	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Entrevernes	-	1	-	1	0	2
Duingt	8	3	6	4	9	10
La Chapelle-Saint-Maurice	-	-	-	0	0	0
Leschaux	1	2	2	2	9	6
Saint-Eustache	1	-	2	2	7	8
Saint-Jorioz	50	71	74	73	75	81
Sevrier	23	14	31	35	48	19
Total	83	91	115	117	148	126

PÔLE GÉOLOCALISATION

Chaque véhicule de collecte, grue ou BOM est équipé de puce GPS et capteurs qui permettent de recueillir les **mouvements en temps réel tels que la trajectoire, la vitesse, les bacs relevés et la présence ou non de ripeurs à l'arrière**. Ces informations sont également consultables à posteriori sur une durée de 3 mois.

A cette technologie vient s'ajouter une tablette GPS sur laquelle sont **programmées les tournées**, plus d'une centaine !

Grâce à cet outil embarqué, les chauffeurs pourront suivre le circuit même s'il leur est inconnu, saisir les kilométrages du camion et le tonnage de la collecte. Durant son parcours, l'équipage peut à tout moment alerter les chefs d'équipe sur d'éventuelles anomalies comme les travaux, le service livraison en cas de bac endommagé et même les ambassadeurs du tri en lorsque les bacs sont non conformes. Toute déclaration est automatiquement géolocalisée et enregistrée.



Alertes déclenchées

L'alerte **Alerte Bac TRI - BAC NON CONFORME PLASTIQUE - scotch apposé?** a été déclenchée pour le véhicule **Grand Anncy - BZ 477 RW - BOM Tablette**.
 Texte: **6A000795**
 Adresse évènement: **Avenue des Hirondelles Anncy**

A 21/01/2021 07:25:13
 Localisation du véhicule : **10 Avenue des Hirondelles 74000 Anncy.**

Les objectifs de cette modernisation sont multiples

- > Permettre à un chauffeur novice de suivre l'itinéraire et de collecter l'intégralité des bacs prévus
- > De contacter directement les chefs d'équipier, police et pompiers directement via la tablette
- > Prévenir les équipages à l'approche d'un « point noir » (proximité d'une école, dos d'âne, ...)
- > Connaître la position et le sens de circulation à un endroit et moment donné
- > Obtenir des données numériques déjà exploitables et en finir avec la version papier qui dans un premier temps produit du déchet et dans un second temps favorise les erreurs de retranscription (kilométrage, poids, anomalies)

	CONTACT ON	ANÉE	DÉPART	ADRESSE DÉPART	DURÉE	DISTANCE	ARRIVÉE	ADRESSE ARRIVÉE	CONTACT OFF
⊙ 1	Filter par	Filter par année	Filter par départ	Filter par adresse de	Filter par durée	Filter par distance	Filter par arrivée	Filter par adresse d'a	Filter par
⊙ 2	05:00:07		05:13:27	7, avenue des vieres moulin 74000 Anncy	00:03:06	1.23 km	05:12:23	2, chemin des églises 74000 Anncy	
⊙ 3	05:00:00		05:13:23	2, Grande Rue d'Alévy 74000 Anncy	02:45:48	25.42 km	07:48:11	2, Avenue Lucien Bonshel 74000 Anncy	
⊙ 4	05:00:40		05:02:51	1, Avenue Lucien Bonshel 74000 Anncy	00:04:15	0.89 km	05:01:27	2, Place du Chateau 74000 Anncy	
⊙ 4	05:05:15		05:23:23	4, Place du Chateau 74000 Anncy	00:00:48	0.14 km	05:24:11	Chateau de la Tour de la 74000 Anncy	
⊙ 5	05:05:48		05:25:57	18, Rue de Chameau 74000 Anncy	01:25:57	18.13 km	06:57:54	Départ Vourey	10:00:33

- > Avoir une vue d'ensemble des différents circuits et les rééquilibrer
- > Analyser les données et ajuster les itinéraires de demain avec les constructions prévues
- > Etendre les informations accessibles au public à travers un SIG plus complet

En 2022, où en sommes-nous ?

Les formations des agents se poursuivent.

Grâce à la participation des équipages, de nombreuses données ont été collectées. Elles ont servi de support au travail d'optimisation mené sur les circuits et aux analyses nécessaires à la mise en œuvre des ajustements de fréquence au 1er janvier 2023. En définissant les taux de présentation des bacs roulants sur les communes concernées par les modifications de fréquence.

l'intégralité des permis de construire instruits au cours des dernières années est cartographiée. L'objectif est d'anticiper et d'intégrer ces éléments dans les circuits. Cela permet d'affecter le nombre estimatif de bacs induits par ces nouvelles constructions et d'anticiper les besoins en matériel et personnel.



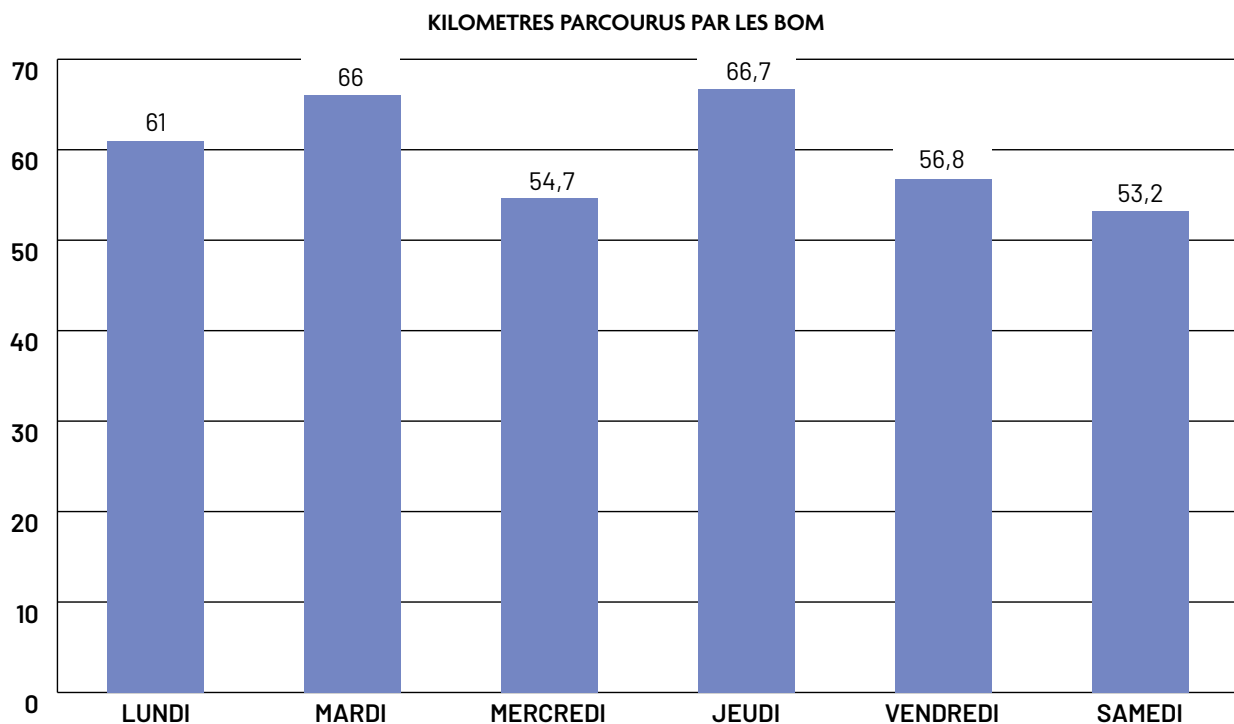
Quelques chiffres issus de la géolocalisation

Les données issues des tablettes et capteurs fournissent une multitude d'informations et d'autres encore sont à venir.

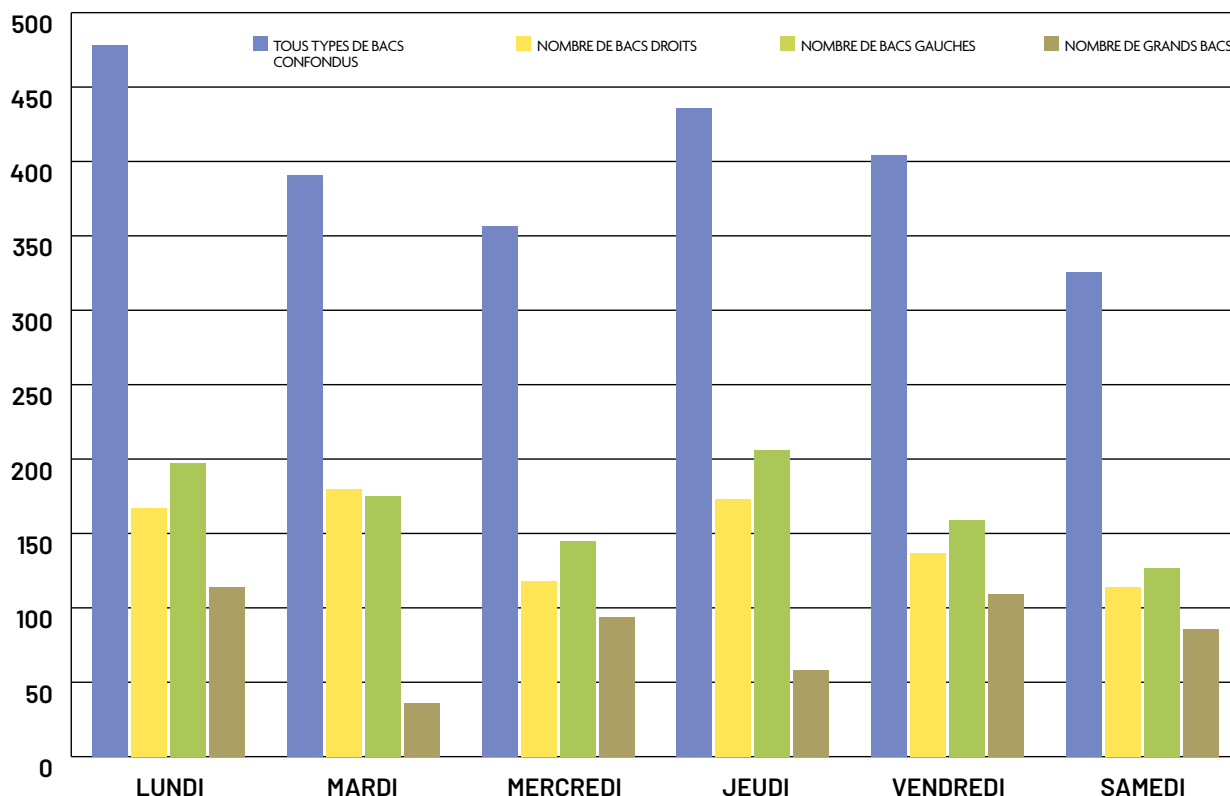
> **Nombre de tournées BOM programmées : 102**

> **Nombre de tournés grue : 200**

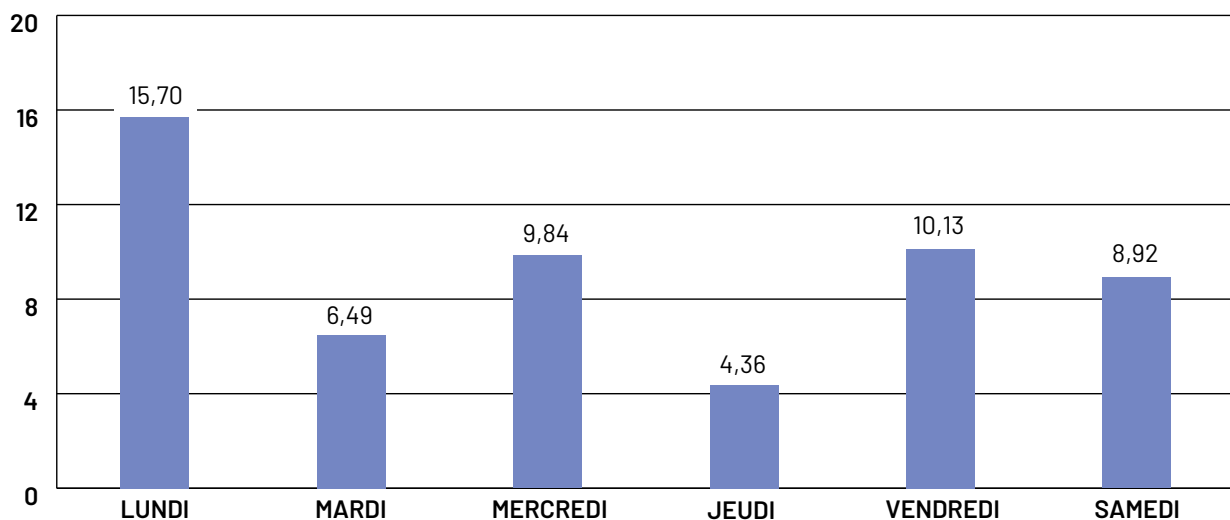
A titre d'exemple, les données suivantes concernent le secteur d'Annecy et Annecy-le-Vieux.



NOMBRE DE BACS COLLECTES PAR L'ENSEMBLE DES BOM



EVOLUTION DES TONNAGES



Côté Cartographies

Le Pôle Géolocalisation assure également la réalisation de nombreuses cartes servant de support visuel pour analyse et prise de décisions. Elles sont destinées à l'ensemble du service. Les sujets traduits sont multiples.

La carte de géolocalisation des points

d'apport volontaire est régulièrement actualisée afin de faciliter le geste de tri des habitants.

La cartographie des ralentisseurs reste un objectif d'amélioration de la sécurité sur les circuits de collecte.

Par ailleurs, les données de géolocalisa-

tion permettront de mesurer l'impact des évolutions lises en œuvre début 2023, à savoir un passage une fois tous les 15 jours en OMR pour les secteurs pavillonnaires collectés en porte à porte et passage en multimatériaux sur les secteurs en apport volontaire collectés en papier/emballages.

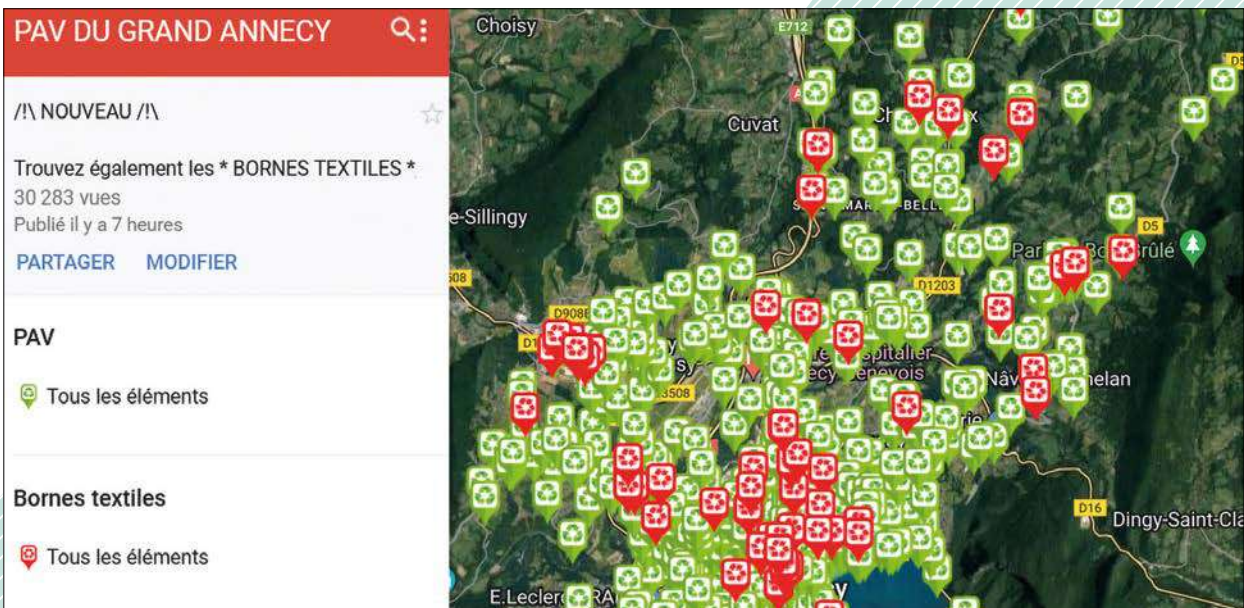


Les Perspectives 2023

En projet pour l'année 2023, l'acquisition d'un logiciel métier pour le service collecte afin de faciliter l'élaboration du planning, le suivi du parc de véhicules, la gestion des jours fériés...

La géolocalisation sur les camions grue déployée en 2022 permet d'obtenir des données factuelles servant à la refonte des circuits en fonction des flux pour prendre en compte les évolutions liées

à la mise en œuvre des extensions consignes de tri.



9 LES DÉCHÈTERIES, UN MAILLON ESSENTIEL DU DISPOSITIF DE VALORISATION DES DÉCHETS

La déchèterie intercommunale est un lieu aménagé, clôturé, gardienné, d'accès et d'utilisation réglementés destiné à accueillir les déchets des particuliers qui ne sont pas collectés dans le cadre des circuits de collecte des déchets ménagers.

La déchèterie est une Installation Classée pour la Protection de l'Environnement (ICPE) soumise à la loi et à ses textes d'application. A ce titre, certains déchets sont interdits en lien avec les arrêtés d'installations classées (déchets putrescibles, déchets de démolition, déchets toxiques ou explosifs, amiante...).

LES DÉCHÈTERIES DU TERRITOIRE

Le Grand Annecy compte à ce jour 9 déchèteries intercommunales en fonctionnement sur son territoire et un site dédié aux végétaux.

Les 9 déchèteries du Grand Annecy sont gérées par des entreprises privées via des marchés publics d'une durée de 4 ans.

Ces marchés sont constitués de la façon suivante :

- Accueil, réception, orientation et gestion (à l'exception des sites de Villaz et des Ollières)
- enlèvement et traitement des déchets banals et dangereux constitué en lots

À noter que les déchets spéciaux, les déchets d'équipements électriques et électroniques, les déchets d'ameublement, les articles de sport et loisirs, les articles de bricolage et de jardin thermiques, les pneus, les néons et ampoules, les piles, les textiles sont transférés et traités dans le cadre des éco-organismes concernés (Eco DDS, Ecosystem, Eco Mobilier, Eco Maison, Ecologic, Aliapur, Eco TLC)..

Seules les déchèteries de Menthon-Saint-Bernard, Saint-Jorioz, Alby-sur-Chéran et les Ollières accueillent les professionnels sous conditions de paiement et selon la nature et le volume des déchets amenés, en raison de l'absence de déchèteries privées sur ces secteurs.

La période post Covid en 2021 a eu pour conséquence une forte hausse des tonnages en déchèterie.



TONNAGES COLLECTÉS EN DÉCHÈTERIE

	2017	2018	2019	2020	2021	2022
GLOBAL	31 767	31 777	33 579	29 815	34 324	30359
EN KG/AN/HAB	156	155	162	144	164	142

142

KG / AN / HAB
DE DÉCHETS APPORTÉS
EN DÉCHÈTERIE

CONTRÔLE DE PROVENANCE

L'accès des déchèteries est réservé aux habitants du Grand Annecy. Les modalités de contrôle de provenance s'effectuent sur simple présentation d'un justificatif de domicile).

A noter que l'accès à la déchèterie de Saint-Jorioz se fait au moyen d'un badge distribué au niveau du relais territorial du Grand Annecy situé à Saint-Jorioz. Il est gratuit pour les particuliers et prépayé pour les professionnels.

Les habitants des Communautés de Communes Fier et Ussets et Rumilly Terre de Savoie sont soumis également à ce dispositif

car ils bénéficient respectivement de l'accès à la déchèterie d'Epagny Metz-Tessy et d'Alby sur Chéran dans le cadre d'une convention de fonctionnement signée avec le Grand Annecy.

Les habitants de Montmin peuvent se rendre sur la déchèterie de Faverges-Seythenex, le Grand Annecy ayant signé une convention avec la communauté de Communes des Sources du Lac d'Annecy.

EVOLUTION DES ÉQUIPEMENTS

Certaines déchèteries du Grand Annecy ont été construites en 1992/1993. Elles nécessitent d'être adaptées régulièrement aux évolutions réglementaires (nouvelles filières de tri, sécurisation des usagers...) et à la hausse de la fréquentation.

Des travaux de mise aux normes, de modernisation et d'entretien sont réalisés chaque année :

> Mise aux normes des sites : installation de bavettes anti-chute sur les quais de déchèteries sur les derniers sites non équipés (Alby sur Chéran et Epagny), déploiement de la filière Articles de Sports et Loisirs sur l'ensemble des sites.

Ces améliorations ont été poursuivies en 2022 selon le tableau ci-dessous :

PRINCIPALES ÉVOLUTIONS PAR SITE EN 2022

ALBY-SUR-CHÉRAN	JANV	Remplacement de la cuve des huiles de vidange	LES OLLIÈRES	FEV	Remplacement de l'ensemble des palissades des bennes
	MAI	Remise en état de l'ensemble des bavettes		JUIN	Pose barrières de protection entrée gauche du site
	JUIN	Acquisition d'un conteneur maritime pour la collecte des ASL et ABJ		JUIN	Acquisition d'un conteneur maritime pour la collecte des ASL et ABJ
	JUIL	Contrôle ICPE mesures rejets aqueux		SEPT	Remise en état passerelle accès benne Bois
ANNECY-LE-VIEUX	FEV	Mise au norme benne «encombrants» suite contrôle de la DREAL: pose de bavettes		SEPT	Changement du système de vidoésurveillance
	MAI	Remplacement des protections de quais		SAINT-JORIOZ	MAI
	JUIN	Acquisition d'un conteneur maritime pour la collecte des ASL et ABJ	AOUT		Remplacement barrière + borne barrière de sortie
	JUIL	Contrôle ICPE mesures rejets aqueux	SEPT		Entretien - maintenance barrière d'entrée
CHAVANOD	SEPT	Remplacement de l'extracteur d'air du local DDS	TOUS LES SITES	JUIN	Lavage des sites
CRAN-GEVRIER	JANV	Remise en état de l'ensemble des bavettes		OCT	Déploiement de la filière Articles de sport et loisirs + articles de bricolage et jardinage thermiques
	JANV	Remplacement des protections de quais		ANNÉE	Réparations régulières sur les sites du grillage, des panneaux, les rails directionnels...
	JUIN	Acquisition d'un conteneur maritime pour la collecte des ASL et ABJ			Réparations régulières sur les conteneurs maritimes, les portes, les locaux suite vandalisme
	AOUT	Reprise grillage côté gacuhe portail entrée (anti-intrusion) + portail entrée			Réparations régulières des bennes de collecte
EPAGNY	JANV	Installation d'une baraque à huile pour la collecte des huiles végétales			Maintenance des défibrillateurs
	FEV	Reprise canalisation eaux usées suite soucis d'évacuation			Contrôle annuel des extincteurs + vérification électrique
	MAI	Remise en état de l'ensemble des bavettes de protection des quais			Fourniture et pose de panneaux consignes, autocollants, panneaux divers...
	MAI	Mise en place de panneaux bandeaux pour signaler le flux accepté dans les bennes		Ramassage régulier des dépôts sauvages devant les portails	
	JUIN	Acquisition d'un conteneur maritime pour la collecte ASL et ABJ			
	JUIN	Prestation de broyage pour cocompostage en partenariat avec un agriculteur local			
	DEC	Remise en état des bavettes + barrières de protection des quais			



FRÉQUENTATION DES SITES

Suite à des soucis techniques durant l'année 2022, les données de fréquentation des 5 déchetteries équipées de système de comptage automatique ne sont pas exploitables pour cette année. Seules, les données en comptage « manuel » de Saint-

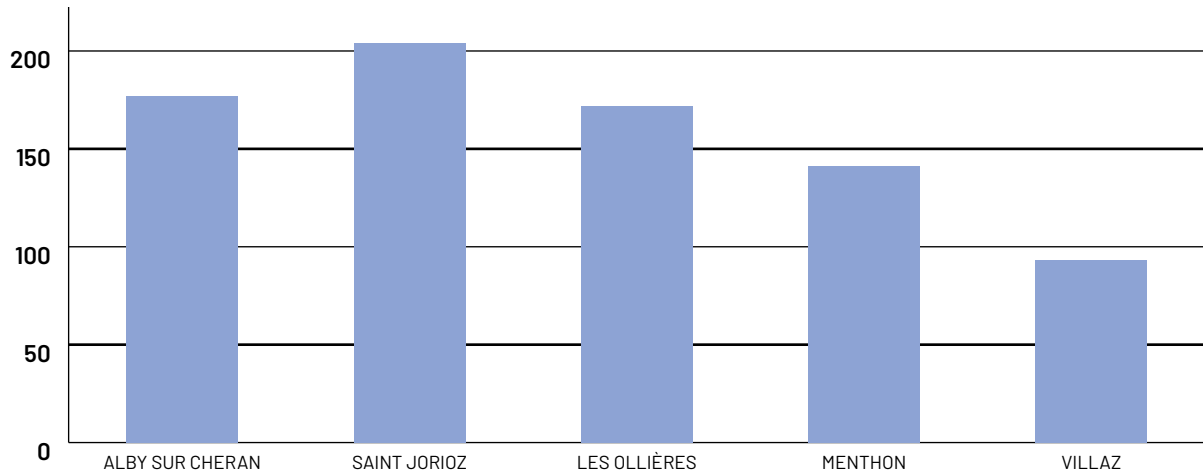
Jorioz, Alby sur Chéran, Les Ollières, Menthon Saint Bernard et Villaz peuvent être prises en compte.

Le tableau ci-dessous présente le **nombre de passages par site entre 2018 et 2022** :

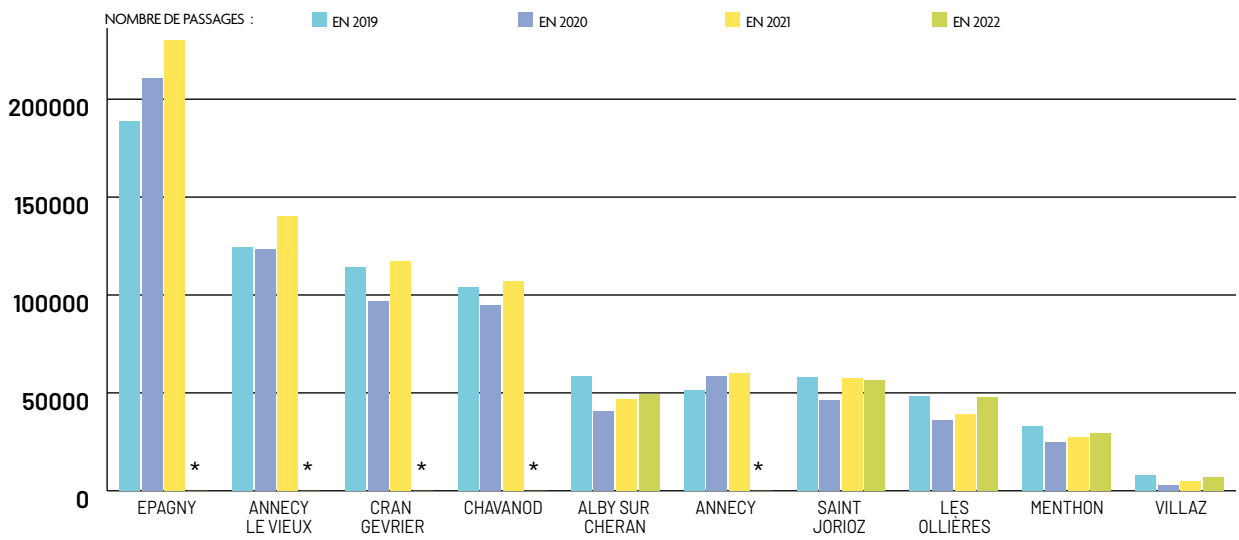
	NOMBRE DE PASSAGES EN 2018	NOMBRE DE PASSAGES EN 2019	NOMBRE DE PASSAGES EN 2020	NOMBRE DE PASSAGES EN 2021	EN 2022		
					NOMBRE DE PASSAGES	NOMBRE MOYEN DE PASSAGES PAR JOUR OUVRÉ	POIDS MOYEN PAR PASSAGE EN KG
EPAGNY	192 880	188 477	210 600	230 000	-	-	-
ANNECY-LE-VIEUX	156 140	124 192	123 500	140 000	-	-	-
CRAN GEVRIER	130 066	114 120	97 000	117 000	-	-	-
CHAVANOD	107 939	103 941	94 700	107 000	-	-	-
ALBY SUR CHERAN	65 075	58 403	40 666	46 823	49 153	177	75
ANNECY	64 937	51 377	58 500	60 000	-	-	-
ST JORIOZ	62 604	57 839	46 147	57 339	56 606	204	68
LES OLLIÈRES	47 213	48 056	36 066	38 837	47 676	172	73
MENTHON	26 036	32 769	24 594	27 340	29 120	141	68
VILLAZ	5 920	7 953	2 923	4 627	6 989	93	34
TOTAL	858 810	787 127	734 696	828 966	-	-	-
POIDS MOYEN PAR PASSAGE (EN KG)	37	43	41	42	-	-	-



NOMBRE MOYEN DE PASSAGES PAR JOUR OUVRÉ EN 2022



EVOLUTION DE LA FRÉQUENTATION ANNUELLE DES DÉCHÈTERIES



* Données de fréquentation 2022 non exploitables



LES DÉCHETS DANGEREUX SPÉCIFIQUES EN DÉCHÈTERIE

Les déchèteries sont des installations classées.

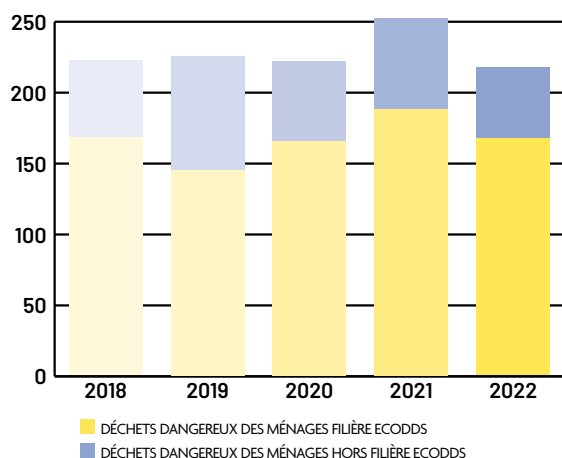
A ce titre, certains déchets dangereux des ménages sont acceptés selon une liste clairement établie par l'éco-organisme Eco DDS qui assure alors le financement de la collecte et du traitement de ces déchets.

Toutefois, certains apports de déchets sont hors champ EcoDDS et considérés comme des déchets dangereux non ménagers. Le coût du traitement de l'ordre de 960 euros TTC / tonne est alors à la charge du Grand Anancy.

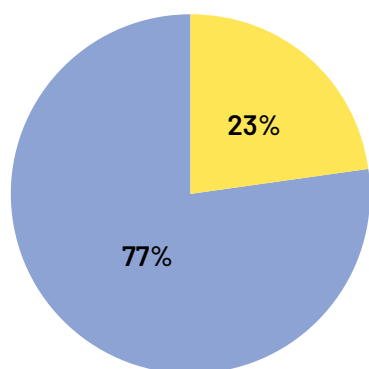
Les graphes et tableaux ci-dessous présentent la répartition par nature et par site, de ces déchets.

EVOLUTION DES TONNAGES DE DÉCHETS DANGEREUX

	DÉCHETS DANGEREUX DES MÉNAGES FILIÈRE ECODDS	DÉCHETS DANGEREUX DES MÉNAGES HORS FILIÈRE ECODDS
2018	167,554	54,599
2019	144,736	79,931
2020	165,214	56,218
2021	187,768	63,846
2022	166,866	50,103



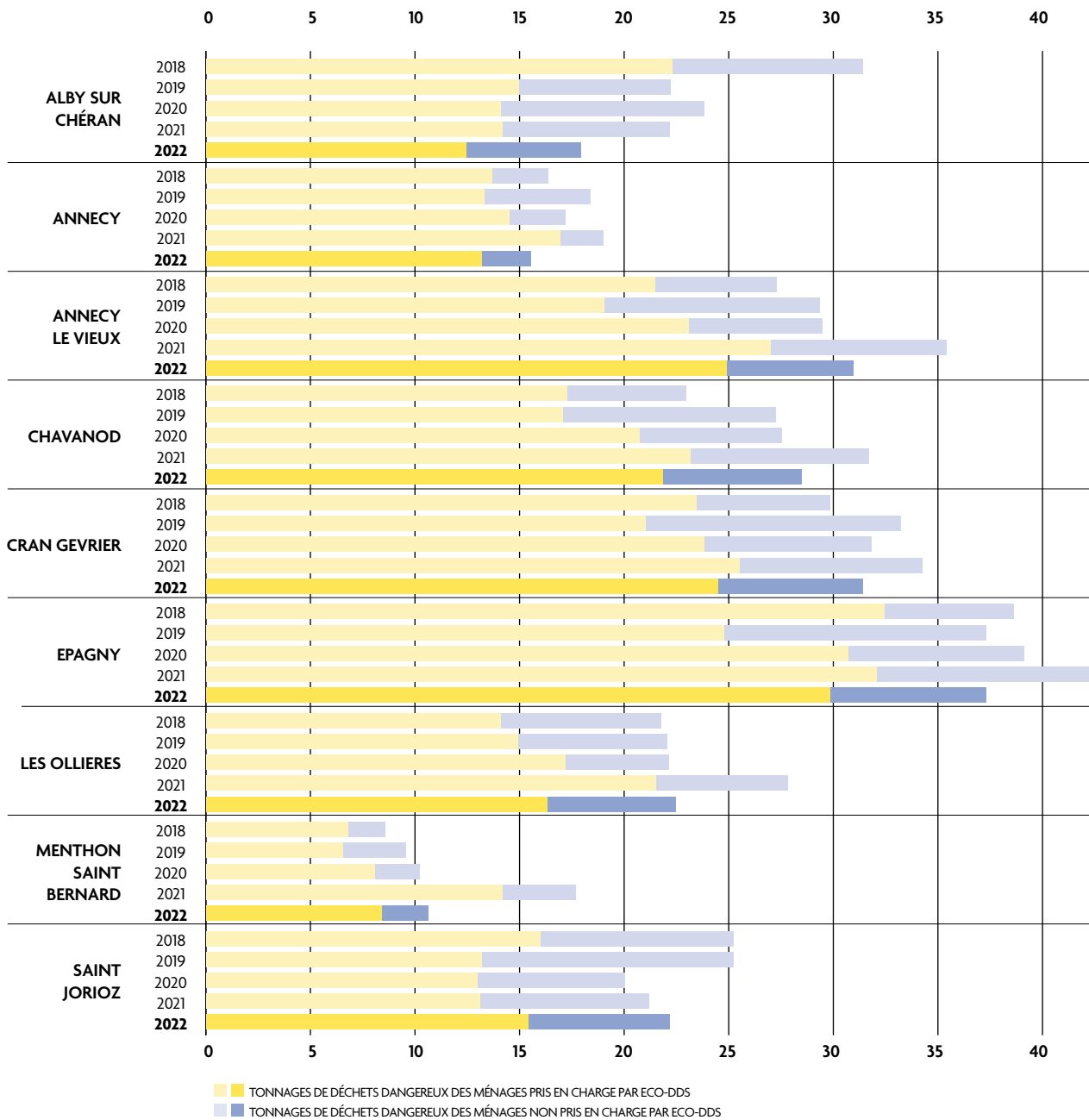
RÉPARTITION DES FLUX DE DÉCHETS DANGEREUX EN 2022



■ DÉCHETS DANGEREUX DES MÉNAGES FILIÈRE ECODDS
■ DÉCHETS DANGEREUX DES MÉNAGES HORS FILIÈRE ECODDS

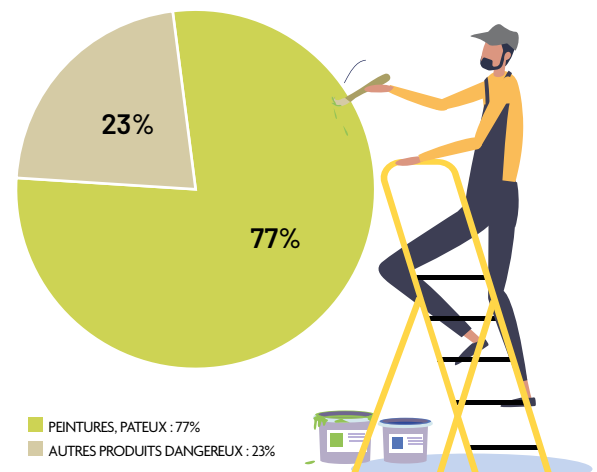
EVOLUTION PAR SITE DES TONNAGES DE DÉCHETS DANGEREUX

Site	Année	DÉCHETS DANGEREUX DES MÉNAGES FILIÈRE ECODDS	DÉCHETS DANGEREUX DES MÉNAGES HORS FILIÈRE ECODDS
ALBY SUR CHÉRAN	2018	22,309	9,117
	2019	14,941	7,297
	2020	14,11	9,738
	2021	14,196	7,984
	2022	12,446	5,482
ANNECY	2018	13,697	2,652
	2019	13,292	5,085
	2020	14,517	2,665
	2021	16,95	2,033
	2022	13,188	2,353
ANNECY LE VIEUX	2018	21,5	5,8
	2019	19,042	10,316
	2020	23,084	6,418
	2021	27,029	8,4
	2022	24,885	6,103
CHAVANOD	2018	17,277	5,701
	2019	17,045	10,223
	2020	20,752	6,785
	2021	23,153	8,572
	2022	21,844	6,65
CRAN GEVRIER	2018	23,45	6,413
	2019	21,011	12,228
	2020	23,826	8,028
	2021	25,528	8,721
	2022	24,507	6,907
EPAGNY	2018	32,445	6,231
	2019	24,764	12,571
	2020	30,71	8,449
	2021	32,09	10,241
	2022	29,869	7,459
LES OLLIERES	2018	14,108	7,661
	2019	14,92	7,144
	2020	17,172	4,956
	2021	21,533	6,305
	2022	16,334	6,13
MENTHON SAINT BERNARD	2018	6,787	1,793
	2019	6,543	2,998
	2020	8,058	2,148
	2021	14,195	3,501
	2022	8,393	2,233
SAINT JORIOZ	2018	15,981	9,231
	2019	13,178	12,069
	2020	12,985	7,031
	2021	13,094	8,089
	2022	15,4	6,786



Les déchets dangereux des ménages sont majoritairement constitués de peinture, vernis, colle.

	ECODDS	HORS ECODDS	TOTAL
PEINTURES, PATEUX	149,444	9,929	159,373
AUTRES PRODUITS DANGEREUX	17,422	30,245	47,667
TOTAL	166,866	40,174	207,04



Pour améliorer l'image et le taux de captation des huiles alimentaires, le Grand Annecy a poursuivi la mise en place du système « **baraque à huile** » sur la déchèterie d'Epagny. Pour rappel, le même système a été installé en 2019 sur Chavanod puis déployé en 2020 sur Alby-sur-Chéran, Annecy-le-Vieux, Vovray, Cran Gevrier et en 2021 sur Menthon Saint Bernard.

Le principe est le suivant : les usagers disposent de seaux dédiés pour collecter leurs huiles alimentaires (friture, conserves de poissons (sardines...) ou de fromages (fêta...)) et déposent directement ces seaux dans la caisse dédiée.

Lors d'apports avec d'autres contenants, les usagers ont la possibilité de les vider sur site dans les petits seaux mis à disposition par les agents.



LA PRÉVENTION DES DÉCHETS PASSE AUSSI PAR LES DÉCHÈTERIES

Après une année 2019 dédiée à l'étude de définition du programme de requalification de la déchèterie d'Epagny en Pôle d'économie circulaire et à l'étude de faisabilité, l'année 2020 a vu aboutir, après un jury de maîtrise d'œuvre, le plan du projet.

Les années 2021 et 2022 ont été consacrées aux différentes études techniques et juridiques.





Pour rappel, des maisons du don ont été installées sur les déchèteries de Saint Jorioz et Menthon Saint Bernard. Ces locaux permettent aux usagers :

- > de déposer les objets en bon état dont ils ne servent plus (jeux, jouets, vaisselles, livres articles de puériculture...)
- > de récupérer gratuitement des objets dont ils ont l'utilité

Parallèlement, une **journée du « réemploi »** a été organisée en juin 2022 en lien avec les associations partenaires du territoire :

- > avec l'association Roule et Co sur le site de d'Anney le Vieux
- > avec l'association Repair café de Cusy er Secrets de greniers sur le site d'Alby sur Chéran
- > avec l'association l'EPANOU et le REPAIR Café à Anney le Vieux
- > avec Bazar sans Frontière et les ambassadeurs du tri sur le site de Saint Jorioz

Lors de cet évènement, environ **120 kg** de matériel ont été récupérés pour réemploi.

Parallèlement à ces actions, le Grand Anney a conventionné avec l'association l'EPANOU afin de permettre la récupération sur le site d'Anney-le-Vieux de petits mobiliers et éléments de décoration. Ces objets sont ensuite up-cyclés par des personnes en situation de handicap dans le cadre de l'Art Recyclerie.

L'Ecole Supérieure d'Art d'Anney Alpes (ESAAA), Bazar Sans Frontière et la Direction de la valorisation des déchets du Grand Anney ont élaboré ensemble un projet de **création d'un magasin solidaire pour les jeunes artistes et designer**. Ce projet intitulé « les 3 sources » consiste à créer une boucle vertueuse en valorisant des matériaux récupérés en déchèteries ou dans les ateliers de Bazar sans Frontière et de les proposer à petits prix aux élèves de l'école d'art, aux jeunes designers et autres habitants souhaitant s'approvisionner de manière durable. Une délibération a été prise en décembre 2019 afin de confirmer l'engagement du Grand Anney dans ce projet.

Suite au succès des collectes annuelles de l'Ecole d'Art sur la déchèterie de Chavanod, l'opération a été renouvelée en novembre 2022 : 820 kilos de matériaux/objets récupérés par les étudiants Le projet BOZAR devrait être opérationnel courant 2023.



10 UN SERVICE SOUCIEUX DE LA SÉCURITÉ DES AGENTS ET DES USAGERS

Des actions sont menées régulièrement pour améliorer la sécurité des agents et des usagers : identification et suppression des marches arrière, acquisition d'un chariot élévateur pour la cellule livraison, élaboration de fiches procédures, mise en œuvre du système de géolocalisation...

En juin 2009, un film avait été réalisé pour améliorer l'accueil des nouveaux agents sur l'ex C2A dont l'objectif était de :

- > Présenter le service matériel
- > Expliquer les consignes et règles de sécurité
- > Présenter les différents cas de figure auxquels peuvent être confrontés les agents

Ce film nécessitera d'être réactualisé.

Depuis 2011, le Grand Anecy acquiert des camions grue avec benne compactrice pour collecter les emballages ménagers recyclables ce qui permet de réduire les risques de chute en supprimant les manipulations de filet sur les bennes.

De même, les caissons dédiés à la collecte du papier sont commandés avec fermeture hydraulique du système anti-envol.

Depuis 2015, une formation systématique des nouveaux agents de collecte est assurée sous forme d'une journée avec un temps en salle et un temps à l'arrière du véhicule de collecte.



Les tenues de travail ont également été revues afin d'intégrer un maximum de visibilité des agents sur la voirie (pantalon et tee-shirt) et leur couleur est passée du jaune au orange pour limiter l'attractivité vis à vis des guêpes et abeilles.

Les véhicules sont équipés d'une rampe lumineuse « Attention danger-collecte » afin d'améliorer la visibilité des véhicules pour les automobilistes.

Parallèlement, des actions sont menées auprès des habitants afin de définir des points de présentation en entrée d'impasse, conformément aux recommandations R437 de la CRAM afin d'éviter que ne se reproduise un accident grave comme en décembre 2013 où un agent du service a été renversé par un automobiliste lors du recul du camion de collecte en sortie d'impasse.

ÉVOLUTION DES TAUX D'ACCIDENTS DU TRAVAIL

	2020	2021	2022
GLOBAL DIRECTION VALORISATION DES DÉCHETS			
Gravité	3,89	3,73	4,6
Fréquence	86,58	131	131,84
SPÉCIFIQUE PÔLE COLLECTE			
Gravité	4,64	4,58	5,55
Fréquence	95,74	160,58	160,59





Dans un souci d'amélioration des conditions de travail des agents et d'équilibrage des tournées, la proposition de mise en place d'un système de **géolocalisation des véhicules du service** a été validée en Comité Technique du 12/10/2015. Le marché a été lancé fin 2016, la mise en œuvre s'est faite progressivement. L'ensemble des véhicules ont été équipés en 2017 et 2018.

Enfin, toujours dans l'**objectif de réduire la pénibilité au travail**, des bacs à couvercle bleu ont été mis en place auprès des commerçants du centre ville d'Annecy qui disposent de la place suffisante pour les stocker, afin de limiter le port de tas de cartons pliés, ficelés déposés au sol.

Une pince a été achetée afin de **faciliter le travail de « dégerbage »** des bacs roulants par les agents de la cellule livraison / réparation / maintenance.

En 2016, en lien avec le responsable



de collecte et la responsable Hygiène et Sécurité, une stagiaire a étudié les **critères de pénibilité définis selon la législation**, pour l'ensemble des métiers de la collecte. Les résultats de cette étude ont été présentés aux agents de collecte dans un souci **d'information et de transparence**.

Des mesures ont été effectuées, en terme de bruit, de vibrations.... Des observations ont été menées sur les gestes et postures.

Les résultats ont été présentés aux agents de collecte, sollicités dans le cadre de cette étude.

Enfin, une démarche de **formation gestes et postures et éveil musculaire** a été menée tout au long de l'année 2022 pour réduire les risques d'accident du travail et de Troubles Musculosquelettiques.

Les équipes de collecte en porte à porte de l'après-midi expérimentent cette démarche avec assiduité depuis fin 2022.





04

Le Programme LOCAL DE PRÉVENTION

UNE VOLONTÉ POLITIQUE D'ATTEINDRE LES OBJECTIFS DU GRENELLE

1
p.69

LA SENSIBILISATION DES PUBLICS À LA PRÉVENTION DES DÉCHETS

LA PRÉVENTION ET GESTION DE PROXIMITÉ DES DÉCHETS ALIMENTAIRES DES USAGERS : UNE THÉMATIQUE ESSENTIELLE TOUJOURS EN ESSOR

2
p.70

3
p.75

AUTRES ACTIONS EMBLÉMATIQUES NATIONALES « CELA SE PASSE AUSSI CHEZ NOUS »

INCITATION AU RÉEMPLOI-RÉPARATION, UNE THÉMATIQUE D'AVENIR

4
p.76

5
p.77

AUTRES ACTIONS D'ÉVITEMENT DE LA PRODUCTION DES DÉCHETS, POUR RÉDUIRE ENCORE LES TONNAGES INCINÉRÉS

DES RÉSULTATS QUI PARLENT D'EUX-MÊMES

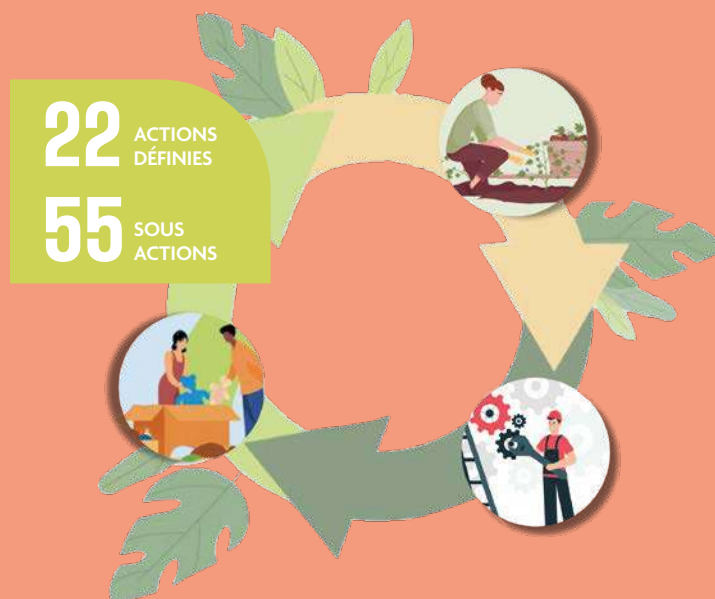
6
p.78

DEPUIS PLUSIEURS ANNÉES MAINTENANT, LE TERRITOIRE DU GRAND ANNECY S'EST ENGAGÉ DANS UNE DÉMARCHE DE PRÉVENTION ET RÉDUCTION DES DÉCHETS

Par délibération en date du 8 février 2018, le Grand Annecy s'est **engagé de manière volontaire dans un nouveau Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés pour les années 2022-2027.**

Les années 2018 et 2019 ont été consacrées à l'élaboration de l'état des lieux et diagnostic, à la concertation des habitants, associations et élus pour élaborer le plan d'actions. Parallèlement, une étude d'impact de l'évolution des tonnages sur l'UIOM et le service de collecte a été menée en lien avec le SILA.

L'année 2022 a été une année de réactualisation du projet de programme avec la réalisation de deux CCES.



9 AXES DE TRAVAIL ONT ÉTÉ DÉFINIS PAR LA COMMISSION CONSULTATIVE
D'ELABORATION ET DU SUIVI DU PLAN (CCES)



USAGES ET
CONSUMMATION
RESPONSABLES



ECONOMIE
CIRCULAIRE



DÉCHETS
ALIMENTAIRES
ET GASPILLAGE



COMMUNICATION
ET CIBLES



DÉCHETS
HORS DOMICILE



VÉGÉTAUX



ECO-EXEMPLARITÉ
DE LA COLLECTIVITÉ



INCITATION FINANCIÈRE
À LA RÉDUCTION
ET AU TRI DES DÉCHETS



EQUIPEMENTS
ET TRAITEMENT
DES DÉCHETS

La crise sanitaire ainsi que la période électorale a reporté à 2022 la validation de ce PLPDMA qui devra être réactualisé.

Toutefois, malgré ce contexte complexe, de nombreuses actions ont été menées, dans la continuité ou l'expérimentation, toujours en cherchant à répondre aux objectifs nationaux de tri / réduction mais également aux spécificités territoriales et attentes sociétales.

1 LA SENSIBILISATION DES PUBLICS À LA PRÉVENTION DES DÉCHETS

De nombreuses animations sont proposées au grand public pour informer et sensibiliser sur les actions de réduction des déchets par le biais de documents supports de type « STOP PUB » et sacs réutilisables. Les interventions sont initiées soit suite à une sollicitation d'un comité de quartier, d'un bailleur, d'une association, d'une commune, d'une entreprise soit à la propre initiative des Ambassadeurs du tri et de la réduction, suite à un constat d'erreur de tri récurrent ou de dépôts sauvages constatés.

Le temps fort de ces animations du Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés est la participation active à la Semaine Européenne de Réduction des Déchets (SERD) en novembre de chaque année. Au cours de cette semaine, des animations variées à destination des différents publics sont proposées.

Des ateliers « z'Héros déchets » ont été proposés tout au long de l'année, aux habitants du territoire pour fabriquer de la lessive et réaliser des recettes anti gaspi. Six ateliers ont eu lieu. Aussi les participants du Défi Déclit Alimentation Déchets, ont pu participer à 5 ateliers pour leur permettre de réduire leur production de déchets.



UNE DÉMARCHE CIBLÉE VERS L'HABITAT COLLECTIF

Chaque année, de nombreuses actions sont menées en lien avec les bailleurs sociaux.

- > **Par le biais de sensibilisation en commun et en porte à porte** auprès des habitants de plusieurs copropriétés où les agents de collecte et les bailleurs constatent des problèmes récurrents de tri des déchets. (exemple : quartier de Léandre Vaillat avec Halpades)
- > **En prêtant du matériel pédagogique** pour les habitants qui réalisaient un nettoyage de quartier lors de leur fête d'automne au niveau du quartier Novel Teppes par le biais de Haute Savoie Habitat



- > **En sensibilisant** les habitants des nouvelles constructions et éco quartiers du territoire (Trésums, Les rigoles, Minoterie...) et les habitants des nouveaux territoires lors de mise en place de nouveaux points de tri ou de nouvelles constructions (St Jorioz, Veyrier)

En 2021, un nouveau partenariat a été mis en place avec le centre social Cran Gevrier Animation (CGA). Depuis le mois d'octobre, ce centre social a associé à son « Marché Solidaire » les ambassadeurs du tri. Ce marché a pour but d'éviter le gaspillage alimentaire. En effet ce sont les invendus de commerces (fruits et légumes mais aussi pain et petite épicerie) que les animateurs de CGA proposent aux habitants du Grand Annecy tous les mercredis après-midi. Parallèlement, ces jours de marché, les ambassadeurs du tri et de la réduction des déchets tiennent un stand d'informations pour apporter aux habitants des réponses à leurs questionnements autour du tri, c'est aussi un temps de partage de recettes et conseils Zéro Déchets.

En juin 2021, les ambassadeurs du tri ont distribué aux habitants du secteur concerné, **les badges** des conteneurs enterrés implantés passage de la Cathédrale en remplacement des bacs roulants de regroupement. Ils en ont profité pour sensibiliser les usagers au tri des emballages. Ces nouvelles modalités ont fortement amélioré la situation sanitaire du quartier.

A l'automne 2022, ce sont 5000 foyers qui ont été concernés par une nouvelle campagne de communication en porte à porte sur la simplification du geste de tri.

LES ACTIONS ÉCO-EXEMPLAIRES DE LA COLLECTIVITÉ : DES ACTIONS EN LIEN AVEC LE PACTE POUR LE CLIMAT

Les actions et projets d'éco-exemplarité du Grand Annecy sont en cohérence avec le Pacte pour le Climat :

- > **réduction du papier** (dématérialisation, configuration des photocopieurs, limitation des impressions)
- > **incitation à l'usage de l'eau du robinet** (carafe, gobelets réutilisables, gourde)
- > **un SPASER (schéma de promotion des achats socialement et écologiquement responsables) est en cours de validation**

Chaque année, les actions du Programme Local de Prévention des déchets ménagers et assimilés sont régulièrement présentées aux élus, membres de la commission environnement. Ces échanges sont indispensables pour mobiliser et mener des nouvelles actions dans les communes.

La direction de la Valorisation des Déchets soutient l'action Fonds Air Bois en prêtant un de ses véhicules comme support de communication.



2 LA PRÉVENTION ET GESTION DE PROXIMITÉ DES DÉCHETS ALIMENTAIRES DES USAGERS : UNE THÉMATIQUE ESSENTIELLE TOUJOURS EN ESSOR

En lien avec la loi AGEC qui impose aux collectivités de mettre à disposition des habitants des moyens de tri à la source des déchets alimentaires à compter du 1^{er} janvier 2024, le Grand Annecy a élaboré son plan d'actions « Tri à la source des biodéchets 2023-2027 » validé par les élus en bureau communautaire fin 2022. 3 grands axes de travail ont été définis :

- développement du compostage individuel sur les secteurs pavillonnaires
- développement du compostage partagé en pied d'immeubles ou sur espace public dans les zones urbaines
- mise en place d'une collecte en abribacs sur les zones urbaines denses ou centre bourg

Pour répondre à la réglementation, le taux d'équipement des habitants du territoire a été fixé à 95%. Ensuite des taux de dotation, en fonction de la typologie d'habitat ont été définis :

- Compostage individuel : équipement de 75% des foyers par le Grand Annecy – 25% autres compostent en tas ou avec des poules,
- Compostage partagé : 80% de l'habitat vertical ciblé hors collecte en abri bacs,
- Collecte en abri bacs ou bioseaux : 75% des foyers ciblés utiliseront le service.

LE COMPOSTAGE PARTAGÉ, CRÉATEUR DE LIEN SOCIAL

Le compostage partagé a pris depuis 10 ans, une place importante au sein des actions du Programme Local de Prévention. Les premiers sites installés en janvier 2012 avec le bailleur Haute-Savoie Habitat ont eu un effet d'entraînement et démultiplicateur auprès des habitants et gestionnaires d'immeubles.

Ces sites permettent non seulement de réduire les tonnages de déchets mais aussi de créer du lien social entre les usagers.

L'année 2022 a permis l'installation de 15 sites supplémentaires, portant le nombre total de sites à 220. On estime que chaque site est utilisé en moyenne par une quinzaine de foyers.

Le nombre d'inscriptions au réseau des compostiers de l'agglomération ne cesse d'augmenter.





L'accompagnement est primordial pour cette action. Ainsi un **Maître Composteur ou un guide composteur** du Grand Anancy est affecté au montage de projets, à l'installation des bacs, à la formation des référents et des participants, au suivi des sites et au réapprovisionnement en broyat (accompagné d'un 2^e agent). Les implantations des sites sont variées :

En pied d'immeubles avec les syndicats de co-propriétés et les bailleurs sociaux, en école primaire, au collège, au lycée, en entreprise, dans les jardins familiaux, chez les pompiers, les gendarmes...

Mais également sur les espaces publics et notamment au cœur de la Vieille-Ville d'Anancy. La commune d'Anancy répond favorablement depuis 2016 et sous certaines conditions de faisabilité, à cette démarche en se portant co-partenaire du projet consistant à :

- > Aménager les sites pour accueillir les bacs
- > Approvisionner en broyat
- > Fournir des cadenas pour sécuriser les bacs et les réserver aux participants inscrits

A ce jour, 4 sites de ce type sont installés. Certains établissements scolaires se sont également lancés dans cette action, incités à réduire et valoriser leurs déchets pour diminuer leur montant de Redevance Spéciale.

RÉPARTITION DES SITES PAR TYPOLOGIE

	2016	2017	2019	2020	2021	2022
BAILLEUR SOCIAL	14	24	32	31	31	29
ETABLISSEMENTS SCOLAIRES (ÉCOLES, COLLÈGES, LYCÉES)	9	11	13	15	18	22
JARDINS COLLECTIFS EN VILLE	12	14	19	20	25	19
COPROPRIÉTÉS	22	44	79	99	112	119
AUTRES (ADMINISTRATIONS, ENTREPRISES...)	8	12	15	16	15	15
ESPACE PUBLIC	3	0	0	4	4	4
TOTAL	68	105	158	185	205	208

RÉPARTITION DES SITES PAR COMMUNE

	2020	2021	2022
ANNECY	74	85	83
CRAN-GÉVRIER	25	29	25
ANNECY-LE-VIEUX	23	26	33
SEYNOD	22	21	23
MEYTHET	6	6	5
POISY	5	4	8
EPAGNY	3	3	2
METZ-TESSY	3	3	3
THORENS	3	3	3
VEYRIER	3	3	3
ARGONAY	2	3	3
GROISY	2	2	3
GRUFFY	2	2	2
QUINTAL	2	2	2
SAINT FÉLIX	2	2	1
ALBY SUR CHÉРАН	1	2	2
CHAINAZ LES FRASSES	1	1	1
CHAVANOD	1	1	0
CUSY	1	1	1
HÉRY	1	1	1
LES OLLIÈRES	1	1	1
PRINGY	1	1	1
SAINT JORIOZ	1	1	2
TOTAL	185	205	208

LE COMPOSTAGE INDIVIDUEL, UN GESTE DEVENU NATUREL

La mise à disposition de composteur individuel a débuté en 2004, avec **600 composteurs livrés en moyenne depuis 2017**.

En 2022, ce sont **719 composteurs** supplémentaires qui ont été livrés sur le territoire du Grand Annecy. Les ambassadeurs du tri et de la réduction profitent de chaque distribution de composteur pour expliquer la technique du compostage et sensibiliser également de manière plus générale, les habitants

au tri et à la prévention (distribution de « STOP PUB », guide sur le paillage / broyage des végétaux...).

Le nombre de composteurs en place sur le territoire du Grand Annecy au 31/12/2022 s'élève à **11 459** soit un taux de 40.5% de foyers pavillonnaires équipés avec des composteurs du Grand Annecy.

NOMBRE DE COMPOSTEURS MIS EN PLACE SUR CHAQUE COMMUNE

BASSIN ANNÉCIEN	2019	2020	2021	2022
ANNECY COMMUNE NOUVELLE	279	200	189	218
ARGONAY	12	11	10	9
CHAVANOD	20	11	13	14
EPAGNY- METZ-TESSY	43	27	23	29
MONTAGNY LES LANCHES	8	3	5	4
POISY	27	36	13	19
QUINTAL	5	7	12	3
TOTAL	394	295	265	296

PAYS DE FILLIÈRE	2019	2020	2021	2022
AVIERNOZ	4	3	2	6
CHARVONNEX	9	10	7	11
EVIREs	7	10	5	5
GROISY	30	10	18	15
LES OLLIÈRES	9	9	11	7
NÂVES-PARMELAN	8	2	5	14
ST MARTIN DE BELLEVUE	12	30	17	20
THORENS GLIÈRES	15	24	9	18
VILLAZ	28	20	15	30
TOTAL	122	118	89	126

RIVE DROITE DU LAC D'ANNECY	2019	2020	2021	2022
BLUFFY	4	10	8	2
TALLOIRES-MONTMIN	25	9	14	15
MENTHON ST BERNARD	19	16	30	16
VEYRIER DU LAC	20	19	20	9
TOTAL	68	54	72	42

PAYS D'ALBY	2019	2020	2021	2022
ALBY-SUR CHÉРАН	10	20	15	21
ALLÈVES	1	1	1	4
CHAINAZ LES FRASSES	4	2	1	18
CHAPEIRY	5	4	0	10
CUSY	14	8	9	20
GRUFFY	8	4	5	11
HÉRY SUR ALBY	2	1	1	10
MÛRES	5	6	6	3
ST FÉLIX	8	4	6	10
ST SYLVESTRE	2	4	1	7
VIUZ LA CHIESAZ	8	8	8	10
TOTAL	67	62	53	124

RIVE GAUCHE DU LAC D'ANNECY	2019	2020	2021	2022
DUINGT	6	5	4	17
ENTREVERNES	2	0	1	4
LA CHAPELLE ST MAURICE	1	1	0	0
LESCHAUX	3	0	3	3
ST EUSTACHE	5	7	12	2
ST JORIOZ	55	40	44	60
SEVRIER	29	31	23	45
TOTAL	101	84	87	131

NOMBRE GLOBAL DE COMPOSTEURS EN PLACE SUR LE TERRITOIRE	2019	2020	2021	2022
	9 561	10 174	10 740	11 459

EVOLUTION DES COMPOSTEURS LIVRÉS PAR SECTEUR

	2019	2020	2021	2022
BASSIN ANNÉCIEN	394	295	265	296
PAYS D'ALBY	67	62	53	124
PAYS DE FILLIÈRE	122	118	89	126
RIVE GAUCHE DU LAC D'ANNECY	101	84	87	131
RIVE DROITE DU LAC D'ANNECY	68	54	72	42
TOTAL GRAND ANNECY	752	613	566	719



LE LOMBRICOMPOSTAGE, UN ENGAGEMENT FORT

Depuis 2010, **861 lombricomposteurs** ont été mis à disposition des habitants du Grand Annecy qui, habitant en appartement, souhaitent également participer à la valorisation de leurs déchets de cuisine et réduire ainsi les tonnages incinérés.

Ces mises à disposition sont précédées d'une réunion d'information sur la pratique du lombricompostage afin d'apporter les connaissances techniques nécessaires.

RÉPARTITION DES LOMBRICOMPOSTEURS LIVRÉS PAR COMMUNE

BASSIN ANNÉCIEN	2019	2020	2021	2022
ANNECY COMMUNE NOUVELLE	157	58	11	5
ARGONAY	4			0
CHAVANOD				
EPAGNY- METZ-TESSY	3		-1	
MONTAGNY LES LANCHES				
POISY	4		1	1
QUINTAL				1
TOTAL	168	58	11	7

PAYS DE FILLIÈRE	2019	2020	2021	2022
AVIERNOZ				
CHARVONNEX		1		1
EVIRES				
GROISY	4	1	1	
LES OLLIÈRES				
NÂVES-PARMELAN				
ST MARTIN DE BELLEVUE				2
THORENS GLIÈRES		1		
VILLAZ	2			1
TOTAL	6	3	1	4

RIVE DROITE DU LAC D'ANNECY	2019	2020	2021	2022
BLUFFY				
TALLOIRES-MONTMIN	2			2
MENTHON ST BERNARD	1			-1
VEYRIER DU LAC			1	
TOTAL	3	0	1	1

PAYS D'ALBY	2019	2020	2021	2022
ALBY-SUR CHÉRAN			2	0
ALLÈVES				
CHAINAZ LES FRASSES				
CHAPEIRY				
CUSY		1		
GRUFFY	1			
HÉRY SUR ALBY	1			-1
MÛRES				
ST FÉLIX				
ST SYLVESTRE				
VIUZ LA CHIESAZ				
TOTAL	2	1	2	-1

RIVE GAUCHE DU LAC D'ANNECY	2019	2020	2021	2022
DUINGT				
ENTREVERNES		1		
LA CHAPELLE ST MAURICE				
LESCHAUX	1			
ST EUSTACHE				
ST JORIOZ	4	1	3	
SEVRIER	2		2	1
TOTAL	7	2	5	1

NOMBRE GLOBAL DE LOMBRICOMPOSTEURS EN PLACE SUR LE TERRITOIRE	2019	2020	2021	2022
	765	829	849	861

ÉVOLUTION DES COMPOSTEURS LIVRÉS PAR SECTEUR

	2019	2020	2021	2022
BASSIN ANNÉCIEN	168	58	11	7
PAYS D'ALBY	2	1	2	-1
PAYS DE FILLIÈRE	6	3	1	4
RIVE GAUCHE DU LAC D'ANNECY	7	2	5	1
RIVE DROITE DU LAC D'ANNECY	3	0	1	1
TOTAL GRAND ANNECY	186	64	20	12



LE BROYAGE DES VÉGÉTAUX, UN SERVICE APPRÉCIÉ

De nombreux retours d'expériences sur le broyage des végétaux auprès des communes et des particuliers (ex : Thonon Agglo, Grand Lac, Grand Chambéry) ont mis en évidence que ces actions appréciées, nécessitent d'engager des moyens financiers et humains importants pour un impact mesuré en terme de déchets évités. Le Grand Anancy a donc mené une réflexion sur cette thématique.

Une première phase d'enquête a été réalisée auprès des 34 communes, afin d'effectuer un état des lieux des pratiques relatives à la gestion et au broyage des végétaux. Elle a permis notamment de déterminer les besoins des communes. La seconde phase a eu lieu en 2019, avec la rencontre des communes équipées d'un broyeur, un recueil d'expériences des collectivités voisines et des acteurs locaux, afin de proposer un dispositif aux habitants et aux communes.

Il a alors été proposé aux habitants des secteurs d'Alby sur Chéran, Fillière et Rives du Lac de s'inscrire en ligne afin de bénéficier d'un rendez vous sur site pour

broyage de leurs branches.

Le volume accepté est compris entre 2 et 16 m³. En effet, il ne s'agit pas de concurrencer des prestataires privés mais de permettre aux usagers qui élaguent eux-même quelques branches, de les utiliser localement comme ressource sous forme de broyat.

Un livret donnant quelques informations pratiques sur l'utilisation du broyat, est remis aux bénéficiaires.

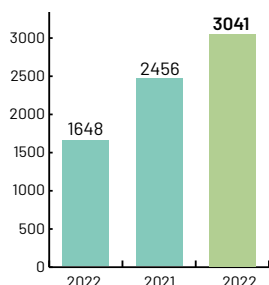
Suite à cette expérimentation réussie sur les années 2020 et 2021 il a été décidé de la développer sur l'ensemble du territoire.

Ce sont 357 nouveaux usagers qui ont pu bénéficier du service de broyage à domicile durant les 2 campagnes de printemps et d'automne 2022. Les services techniques des communes peuvent également bénéficier d'une demi-journée de broyage par an pour les branches issues de la taille des espaces verts. En 2021, six des vingt-sept communes concernées en ont bénéficié.

Parallèlement à ce nouveau service de broyage à domicile, le Grand Anancy a mis en place des campagnes régulières de broyage sur 2 déchèteries :
- La déchèterie d'Epagny Metz-Tessy
- Le site dédié aux végétaux de Villaz.

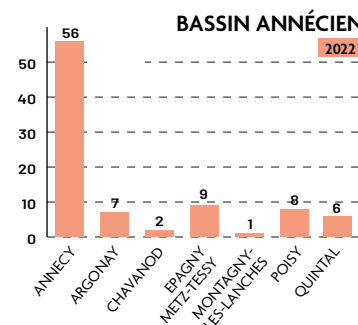
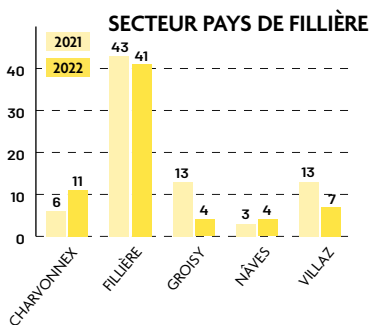
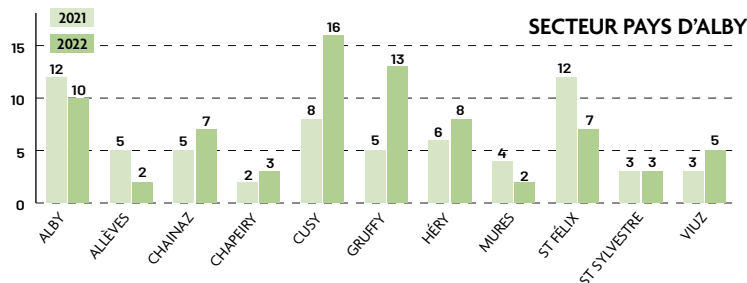
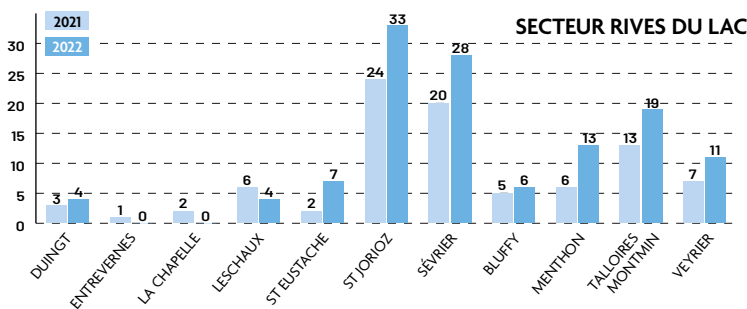
Il est demandé aux usagers, sur ces 2 sites, de séparer les ligneux (branches) des non ligneux (tontes). Les ligneux sont ensuite broyés tous les 15 jours (hors basse saison de juin à début septembre).

ÉVOLUTION DU VOLUME DE BRANCHES BROYÉES (EN M³) ESTIMÉ



NOMBRE DE BÉNÉFICIAIRES DU SERVICE BROYAGE À DOMICILE

		TOTAL BÉNÉFICIAIRES			TOTAL BÉNÉFICIAIRES
		2021	PRINTEMPS 2022	AUTOMNE 2022	2022
RIVE GAUCHE ET RIVE DROITE DU LAC	DUINGT	3	3	1	4
	ENTREVERNES	1	0	0	0
	LA CHAPELLE	2	0	0	0
	LESCHAUX	6	2	2	4
	ST EUSTACHE	2	2	5	7
	ST JORIOZ	24	9	24	33
	SÉVRIER	20	13	15	28
	BLUFFY	5	3	3	6
	MENTHON	6	9	4	13
	TALLOIRES MONTMIN	13	11	8	19
VEYRIER	7	6	5	11	
TOTAL	89	58	67	125	
PAYS D'ALBY	ALBY	12	10	0	10
	ALLÈVES	5	0	2	2
	CHAINAZ	5	3	4	7
	CHAPEIRY	2	2	1	3
	CUSY	8	10	6	16
	GRUFFY	5	6	7	13
	HÉRY	6	7	1	8
	MURES	4	1	1	2
	ST FÉLIX	12	5	2	7
	ST SYLVESTRE	3	2	1	3
VIUZ	3	4	1	5	
TOTAL	65	50	26	76	
PAYS DE FILLIÈRE	CHARVONNEX	6	9	2	11
	FILLIÈRE	43	17	24	41
	GROISY	13	2	2	4
	NÂVES	3	1	3	4
TOTAL	78	31	36	67	
BASSIN ANNÉCIEN	ANNECY	-	17	39	56
	ARGONAY	-	2	5	7
	CHAVANOD	-	0	2	2
	EPAGNY METZ-TESSY	-	1	8	9
	MONTAGNY-LES-LANCHES	-	1	0	1
	POISY	-	1	7	8
QUINTAL	-	1	5	6	
TOTAL	-	23	66	89	
TOTAL GENERAL		232	162	195	357



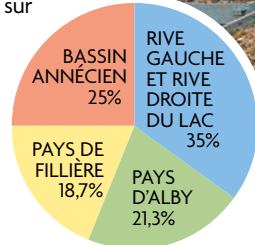
EN 2022, **357**
BÉNÉFICIAIRES
DU SERVICE
DE BROYAGE
À DOMICILE

Ces opérations permettent de disposer de broyat pour les sites de compostages partagés déployés sur le territoire mais également pour les habitants qui le souhaitent.

En effet, le broyat obtenu est mis à disposition à titre gracieux des usagers qui apprécient ce service. La demande est plus forte que l'offre, il est constaté un réel changement de comportement depuis ces 4 dernières années sur ce sujet.



RÉPARTITION
DU NOMBRE
DE BÉNÉFICIAIRES
DU SERVICE DE BROYAGE
À DOMICILE PAR SECTEUR



LA DÉMARCHE CONCERTO, POUR ALLER PLUS LOIN DANS LA VALORISATION DE LA MATIÈRE ORGANIQUE

La démarche ConcerTo est une démarche de concertation lancée par l'ADEME dans le but de favoriser la concertation territoriale autour des déchets organiques.

La candidature du Grand Anancy a été retenue, comme 5 autres territoires au niveau national (dont Grand Lac).

Les premières étapes réalisées en 2020 ont été l'identification des acteurs potentiellement concernés, l'étude de gisement de ces déchets organiques sur le territoire, l'élaboration et la validation d'une feuille de route et une concertation inter-services du Grand Anancy (Direction de l'Environnement et de l'Agriculture).

En 2021, des groupes de travail et visites de terrain ont été organisés.

Sur la thématique du compostage par exemple, une visite d'une parcelle agricole avec andain de co-compost en bout de champ, et de la plateforme de broyage de la communauté de communes de Rumilly a regroupé 15 participants, dont 3 agriculteurs membres de la CUMA du Chéran.

Sur la thématique «collecte à la source des biodéchets» alimentaires et valorisation en agriculture péri-urbaine, un groupe de travail interne a été mené en lien avec le futur PAT (plan alimentaire territorial).

Le Grand Anancy a participé aux Webinaires d'échanges avec l'Ademe et les autres territoires engagés dans cette démarche à plusieurs reprises sur l'année 2022.

3 AUTRES ACTIONS EMBLÉMATIQUES NATIONALES « CELA SE PASSE AUSSI CHEZ NOUS »

LE « STOP PUB », UN CHOIX INDIVIDUEL QUI SE DIFFUSE

L'autocollant « STOP PUB » réalisé par la direction de la Valorisation des déchets du Grand Anancy, aux couleurs de sa charte graphique, remporte un franc succès. Il est distribué lors des différents stands d'animation auprès du grand public, lors des sensibilisations en porte à porte et est également disponible aux accueils des 34 mairies et au siège du Grand Anancy. Courant 2017, les 3 relais territoriaux d'Alby-sur-Chéran, Thorens-Glières et Saint Jorioz se sont ajoutés aux 34 points de distributions avec plus de 2 000 stop pub distribués. A noter que 2 agents enquêteurs ont réalisé un recensement du nombre et type de bacs sur les territoires de la Tournette et de la Rive gauche du lac d'Anancy et ont distribué à cette occasion plus de 7 000 STOP PUB.



FIN 2020,
39 887
FOYERS ÉQUIPÉS
D'UN « STOP PUB »
(CHIFFRES ADREXO 2020)



4 INCITATION AU RÉEMPLOI - RÉPARATION : UNE THÉMATIQUE D'AVENIR

Cette thématique est l'occasion de mettre en valeur et accompagner les nombreuses associations et structures existantes sur le territoire qui proposent la récupération et la réparation d'objets pouvant bénéficier d'une seconde vie (vélo, bois, textile, matériel informatique...). Le soutien de leurs activités par le Grand Anancy se traduit par des relais de communication ou des actions partenariales. Des conventions ont été signées afin de formaliser ces partenariats.

Ainsi, **l'association Roule et Co récupère des vélos dans les déchèteries du Grand Anancy** depuis 2014. Ces vélos sont remis en état avec les pièces récupérées sur les vélos non réparables. Les cadres et autres pièces non récupérables sont ensuite valorisés dans la filière « ferraille ». À noter que les panneaux en déchèterie informent depuis 2014, les usagers que les vélos peuvent être déposés directement chez Roule et Co.

Les agents des déchèteries prennent à cœur cette action et ont permis en 2022 la récupération de 1825 vélos.

NOMBRE DE VÉLOS RÉCUPÉRÉS EN DÉCHÈTERIE				
2018	2019	2020	2021	2022
354	395	493	1149	1824

POIDS DES VÉLOS VALORISÉS EN FERRAILLE EN TONNES				
2018	2019	2020	2021	2022
1,1	2	2,5	7	9

Les textiles font l'objet d'une collecte spécifique par l'entreprise Trivallées, la Fibre Savoyarde et Impact Social Environnement, une centaine de conteneurs sont disponibles sur le territoire.

Le Réseau des Repair Café se développe fortement. On compte sur le territoire 7 repair café situé à Anancy le Vieux, Argonay, Cran Gevrier, Cusy, Groisy, Saint Jorioz, Veyrier. Tous les acteurs du réemploi et de la réparation présents sur le territoire sont des partenaires soutenus par le Grand Anancy dans leurs actions lors des différents événements organisés.

Des rendez-vous en déchèterie avec des associations du réemploi sont maintenant récurrents, ils sont devenus les « **printemps et automne du réemploi** » et sont amenés à perdurer pour une meilleure sensibilisation des habitants.

Ces associations ou entreprises sont répertoriées sur les différents guides de tri, calendrier de collecte, afin d'inciter les habitants à déposer leurs objets encore en état pour leur donner une seconde vie.

Des entreprises comme l'entreprise AFB Savoie, à but non lucratif, **reconditionne le matériel informatique et favorise l'emploi de personnes en situation de handicap**

Ce sont chaque année, une centaine de tonnes de matériel informatique valorisées, soient plus de 20 000 articles retraités par une trentaine de collaborateurs en RQTH.



5 AUTRES ACTIONS D'ÉVITEMENT DE LA PRODUCTION DES DÉCHETS, POUR RÉDUIRE ENCORE LES TONNAGES INCINÉRÉS

PROMOTION DES GOBELETS RÉUTILISABLES, UNE INCITATION FORTE ET UNE ACTION PLÉBISCITÉE



La Direction de la Valorisation des déchets a fait l'acquisition en 2012 de 15 000 gobelets réutilisables avec un message « Prévention ».

3 000 gobelets supplémentaires ont été commandés en 2016, 2 800 en 2017 avec un nouveau visuel, 3 000 en 2018, 6 000 en octobre 2019 et 10 000 en 2022. Les anciens modèles ont été

donnés à certaines communes pour leur évènement.

En 2020, 168 carafes ont été acquises pour être mise à disposition des organisateurs en complément des gobelets déjà existants.

La promotion des gobelets et des carafes réutilisables lors des évènements rencontre toujours autant de succès avec les associations qui, chaque année, réitèrent leurs demandes auprès du Grand Anancy. **La gratuité pour les associations est un levier facilitateur.**

Les gobelets sont stockés dans les locaux de l'ESAT « Le Parmelan » situé sur Seynod. Ce prestataire assure dans le cadre d'une convention, les prestations de stockage, lavage et gestion du stock.

Un formulaire de réservation, un guide de conseils pratiques et des affiches ont été réalisés et mis en ligne pour faciliter le geste de prévention des organisateurs d'évènements.

Des réunions de sensibilisation ont été menées en 2022 auprès de 35 organisateurs d'évènements.

En 2022, plus de 73 340 gobelets été empruntés évitant la production de 370 kg de déchets à usage unique.

Le Grand Anancy a accompagné 269 évènements dans la gestion de leurs déchets en mettant à leur disposition des bacs de tri des déchets, gobelets/carafes et en sensibilisant les organisateurs aux gestes de tri.

269
ÉVÈNEMENTS
ACCOMPAGNÉS
EN 2022

LA PROMOTION DES COUCHES LAVABLES, UNE THÉMATIQUE QUI A SON PUBLIC

Les actions sur la thématique des couches lavables ont démarré en 2013 avec l'opportunité de coopération avec une adhérente motivée de l'association locale « Nais'sens et Parent ». Les premières réunions d'information auprès du grand public ont ainsi pu être organisées.

Des rencontres ont également eu lieu avec les crèches, les responsables de PMI, de l'hôpital et de la clinique.

Une expérimentation a été menée également avec la crèche de Barral à Seynod en février et mars 2014.

En 2017, une convention a été signée avec Laurent Levrot de « Zéro Toxique Zéro Gaspillage Zéro Déchet » qui anime pour le compte du Grand Anancy une dizaine de réunions d'information par an pour les parents intéressés.

La logistique et le lavage des couches sont confiés à l'ESAT « Le Parmelan » situé à Seynod.

7 kits sont mis à disposition des particuliers qui peuvent ainsi tester les différents modèles de couches lavables avant de se lancer dans cette démarche. Seule condition pour bénéficier de ce prêt gratuit :

- > être habitant du Grand Anancy
- > avoir participé à une réunion d'information préalablement.

En 2022, **53 personnes ont participé aux 8 réunions d'informations** qui ont été organisées et 37 foyers ont emprunté un kit de couches lavables.

Les kits vieillissants ont été renouvelés en 2021 afin d'inciter davantage à l'utilisation des couches lavables.



37
EN 2022
FAMILLES ONT EMPRUNTÉ
LE KIT « COUCHES LAVABLES »

11,1
IMPACT
ESTIMÉ :
TONNES
DE COUCHES ÉVITÉES

6 DES RÉSULTATS QUI PARLENT D'EUX-MÊMES

Le Programme Local de Prévention et les actions associées menées ont pour objectif de réduire les tonnages de déchets ménagers produits par an et par habitant. Le tableau ci-dessous synthétise les tonnages évités estimés par la mise en œuvre des principales actions.

GRÂCE AUX ACTIONS ET GESTES DE PRÉVENTION ET RÉDUCTION DES DÉCHETS

4 849
TONNES DE DÉCHETS ÉVITÉS EN 2022

	2017	2018	2019	2020	2021	2022
COMPOSTAGE						
Nbre de sites compostage partagé	105	127	158	185	205	211
Nbre de composteurs individuels	8 218	8 809	9 561	10 174	10 740	11 459
Nbre de lombricomposteurs	420	579	765	829	849	861
Tonnage annuel évité/ mise en place de sites compostage partagé. Nbre de sites/15 foyers/84kg par foyer	132	160	199	233	258,3	265,86
Tonnage annuel évité/ mise en place composteurs individuel. Nbre de composteurs (75 kg/hab/an de déchets de cuisine (sur base 2 pers./foyer) et 25 kg de déchets de jardin par foyer)	1438	1542	1673	1780	1880	2005
Tonnage annuel évité/ mise en place lombricomposteurs. Nbre de lombricomposteurs/80 kg	34	46	61	66	68	69
BROYAGE A DOMICILE						
tonnage de branches réutilisées in situ (estimation)				160	344	426
STOP PUB						
Taux d'autocollants stop pub apposés en % (enquête Adrexo)	40,3	40,3	40,3	42,6	42,6	42,6
Nombre de foyers équipés(enquête Adrexo)	36 609	36 609	36 609	39 887	39 887	39 887
Tonnage annuel évité. Nbre foyers/35kg	1281	1281	1281	1396	1396	1396
COUCHES LAVABLES						
Nombre de personnes ayant participé aux réunions d'informations	68	122	155	123	65	53
Nombre de foyers en couches lavables	48	58	64	50	26	37
Tonnage annuel évité. Nbre foyers/300 kg/an	14,4	17,4	19,2	15	7,8	11,1
REPARATION / REEMPLOI						
Tonnages évités suite à la réparation de vélo et à la valorisation des vélos non réparables en tonne (Roule & Co) (poids moyen d'un vélo: 20kg)	6,4	5,1	5,92	9,66	23,0	36,5
Poids des objets ayant une seconde vie dans le cadre de la Zone de gratuité "un samedi de récup"	-	1,8	3,2	0	0	0
Poids des objets ayant une seconde vie dans le cadre des journées Printemps et automne du réemploi et partenariat Art Recyclerie (depuis 2021)	-	-	0,76	0,2	0,85	1,17
Nbre d'objets réparés (Repair café) de sept à juin (source repaircafe74.free.fr) sur les Repair Café de Cran, Annecy le Vieux et Argonay. Baisse liée au COVID/ taux de réparation 73%	486	526	835	474	153	623
Poids des objets réparés (7kg/objet en moyenne)	3,4	3,7	5,85	3,318	1,071	4,361
Textile collecté en tonne	859	640	565	712	687	629
GOBELETS RÉUTILISABLES						
Nbre de gobelets empruntés	54 900	79 085	91 412	59 70	31 840	73 340
Nbre de gobelets utilisés	-	42 533	61 125	4 115	16 039	63 530
Tonnes évitées suite au prêt de Gobelets réutilisables (gobelet 25cl=5g)	0,27	0,40	0,46	0,03	0,16	0,37
DÉCHETS ALIMENTAIRES						
Tonnage évité suite à la collecte des déchets alimentaires lors d'évènements	3	6,4	6,9	0	0	4,79
TOTAL						
TONNAGES ÉVITÉS	3 772	3 704	3 822	4 447	4 666	4 849

05

DES MOYENS MATÉRIELS

EN CONSTANCE ÉVOLUTION,
POUR RÉPONDRE AUX BESOINS
DES USAGERS ET OBJECTIFS FIXÉS
EN TERME DE QUALITÉ
DU SERVICE RENDU ET DE
RÉDUCTION DES TONNAGES

1
p.80

DES VÉHICULES RENOUVELÉS
POUR PROTÉGER
L'ENVIRONNEMENT

DES KILOMÈTRES
PARCOURUS OPTIMISÉS

2
p.81

3
p.84

DES CONTENANTS
EN NOMBRE





1 DES VÉHICULES RENOUVELÉS POUR PROTÉGER L'ENVIRONNEMENT

Pour assurer l'ensemble des missions qui lui sont confiées, la direction de la Valorisation des déchets dispose d'un parc de matériel important.

Les véhicules du service se répartissent en 4 grandes familles :

- > les véhicules de collecte type BOM (bennes à ordures ménagères) de 12 à 26 tonnes de PTAC
- > les véhicules de collecte de type Grue de 19 à 32 tonnes
- > les véhicules de maintenance (camion plateau pour les colonnes, fourgon pour la livraison/ réparation des bacs)
- > les véhicules de service de type véhicule léger

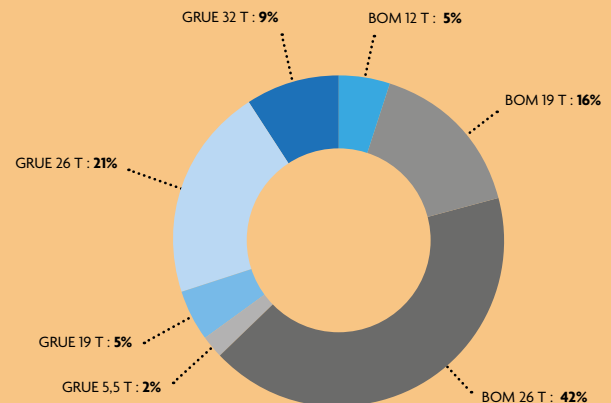
Dans le cadre d'une veille technologique, le service collecte fait régulièrement l'essai de véhicules « nouvelle génération ». Ce fut le cas le 27, 28 et 29/05/2019 avec l'essai d'un véhicule cabine basse type bus. 3 équipes ont assuré leurs tournées habituelles sur ce type de matériel afin de tester le véhicule selon des typologies d'habitations différentes. Un débriefing a été effectué avec chaque équipe. En l'état actuel, le Grand Anancy n'acquerra pas ce type de véhicule.

Un second essai a été effectué avec un véhicule équipé de lève-conteneurs automatique de marque Terberg. Cet essai a été concluant et le Grand Anancy a reçu 2 véhicules ainsi équipés en 2020 et 2 en 2021.

Enfin, un essai a été effectué sur un camion grue équipé d'une option « dépliage et repliage automatique » de la grue. Le Grand Anancy a validé cet essai et le premier camion équipé est arrivé en 2020.

2 camions au GNV ont été commandés en 2022 pour une mise en service à l'automne 2023.

RÉPARTITION DES VÉHICULES DE COLLECTE SELON LEUR NATURE ET LEUR CAPACITÉ



ÉTAT DU PARC ACTUEL AU 31 DÉCEMBRE 2022

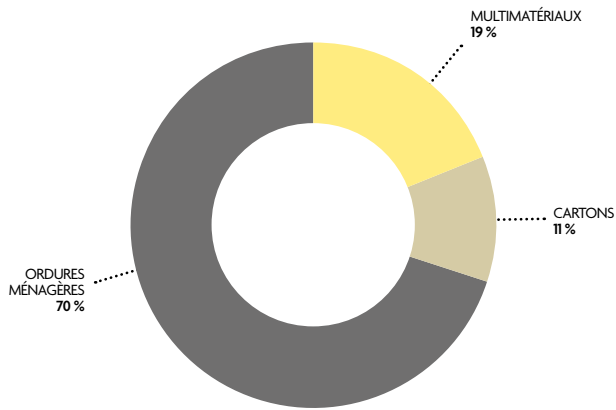
TYPE DE VÉHICULES	NOMBRE	RÉPARTITION PAR ÂGE		
		inférieur à 5 ans (2022-2018)	compris entre 6 et 7 ans (2016-2017)	supérieur à 7 ans
bennes OM 19 t	7	1	2	4
bennes OM 26 t	18	11	3	4
bennes OM 12 t	2	0	0	2
camions Grue 19 t	2	0	1	1
camions Grue 26 t	9	4	1	4
camions Grue 32 t	4	2	1	1
camion entretien colonnes	1	-	-	1
véhicules du pôle livraison/RS	4	2	-	2
véhicules de service liés à la collecte	3	1	0	2
véhicules de service du pôle prévention tri communication	5	-	1	4
véhicules de service lié à l'encadrement (structure et déchèterie)	8	4	-	4
TOTAL	63	25	9	29

2 DES KILOMÈTRES PARCOURUS OPTIMISÉS

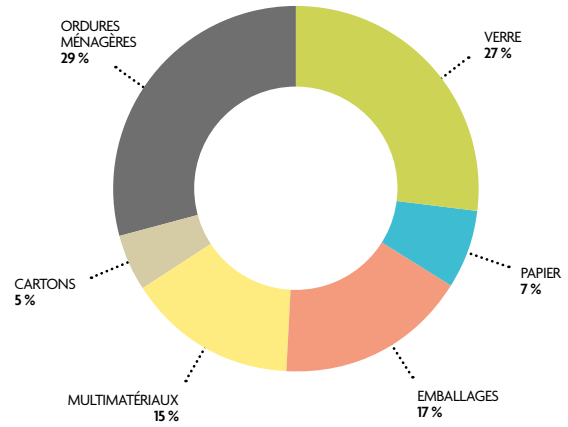
KILOMÈTRES PARCOURUS PAR SECTEUR

	2017	2018	2019	2020	2021	2022
COLLECTE PAR CAMION BENNES	356 298	352 879	349 906	345 811	281 285	346 508
ordures ménagères	261 773	251 498	249 363	242 852	182 711	241 113
multimatériaux	68 269	68 206	65 305	67 643	61 995	66 667
cartons	25 399	32 738	34 719	35 253	36 132	38 323
encombrants	857	437	519	63	447	405
COLLECTE PAR CAMION GRUE	151 859	199 757	200 889	207 344	223 613	233 843
verre	48 338	66 193	61 329	61 862	65 693	62 100
papier	11 786	12 052	13 833	14 834	15 154	16 379
emballages	21 770	23 755	25 262	30 171	30 574	40 891
multimatériaux	8 301	30 643	30 048	28 105	32 530	34 690
cartons	4 387	5 520	5 915	6 833	8 964	12 324
ordures ménagères	57 277	61 594	64 502	65 539	70 698	67 459
TOTAL	508 157	552 636	550 795	553 155	504 898	580 351

RÉPARTITION DES KMS PARCOURUS
PAR LES BOM PAR FLUX EN 2022



RÉPARTITION DES KILOMÈTRES PARCOURUS
PAR LES GRUES PAR FLUX EN 2022



14 FOIS
LE TOUR DE LA TERRE
PARCOURUS
PAR LES VÉHICULES
DE COLLECTE (BOM
ET GRUES) EN 2022

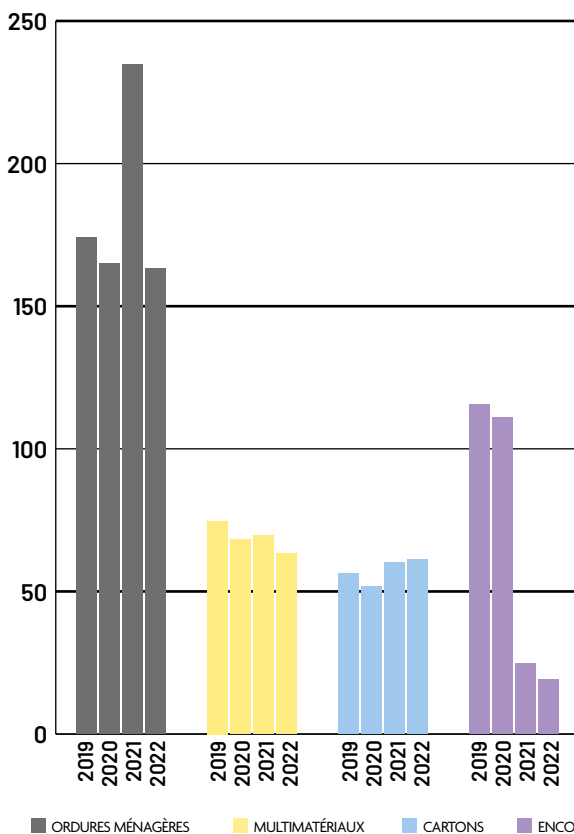


D'UNE MANIÈRE GÉNÉRALE, LA DENSITÉ DES DÉCHETS A DIMINUÉ EN 2022.

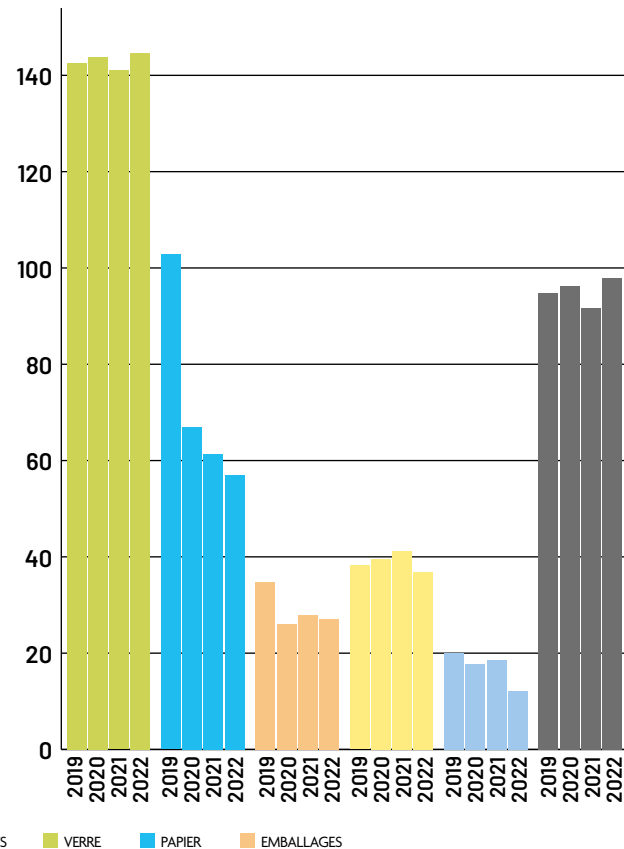
Le tableau suivant présente l'évolution des ratios km/tonne et kg/km. Ces ratios évoluent en fonction de la densité des déchets collectés qui, elle-même fluctue selon le taux de valorisation des déchets en lien avec la mise en œuvre de collecte spécifique. Mais ces ratios sont aussi liés à la typologie du territoire.

	ANNÉE 2019		ANNÉE 2020		ANNÉE 2021		ANNÉE 2022	
	ratio km/tonne	ratio kg/km	ratio km/tonne	ratio kg/km	ratio km/tonne	ratio kg/km	ratio km/tonne	ratio kg/km
COLLECTE PAR CAMION BENNES	6,9	144,4	7,4	134,5	5,7	175,5	7,5	132,6
ordures ménagères	5,7	174,9	6,1	164,9	4,3	234,6	6,1	163,3
multimatériaux	13,4	74,7	14,7	68,3	14,4	69,5	15,8	63,3
cartons	17,7	56,4	19,3	51,8	16,7	60,0	16,4	61,1
encombrants	8,7	115,6	9,0	111,1	40,6	24,6	52,3	19,1
COLLECTE PAR CAMION GRUE	10,9	91,7	11,4	87,8	11,8	85,1	12,3	81,4
verre	7,0	142,6	7,0	143,8	7,1	141,0	6,9	144,6
papier	9,7	102,8	15,0	66,9	16,3	61,3	17,5	57,0
emballages	28,8	34,7	38,4	26,0	35,8	28,0	37,0	27,0
multimatériaux	26,2	38,2	25,3	39,5	24,2	41,3	27,2	36,8
cartons	49,7	20,1	56,5	17,7	54,0	18,5	82,2	12,2
ordures ménagères	10,6	94,8	10,4	96,2	10,9	91,6	10,2	97,9

ÉVOLUTION DES RATIOS EN KG/KM DES CAMIONS BOM DE 2019 À 2022



ÉVOLUTION DES RATIOS EN KG/KM DES CAMIONS GRUES DE 2019 À 2022



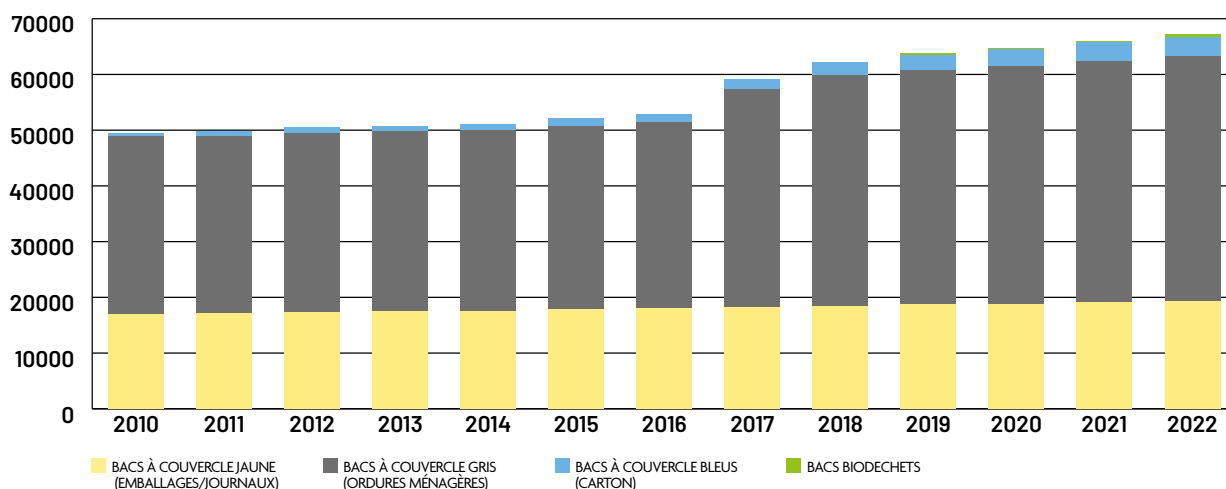
3 DES CONTENANTS EN NOMBRE

POUR LE PORTE À PORTE

ÉTAT DU PARC DE BACS ROULANTS (AU 31 DÉCEMBRE DE CHAQUE ANNÉE)

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
BACS À COUVERCLE JAUNE (emballages/journaux)	16 969	17 070	17 310	17 408	17 572	17 769	18 001	18 203	18 423	18 670	18 816	19 058	19 378
BACS À COUVERCLE GRIS (ordures ménagères)	31 867	31 915	32 206	32 355	32 379	32 997	33 439	39 084	41 478	42 110	42 673	43 354	43 803
BACS À COUVERCLE BLEU (carton)	686	860	966	1 040	1 142	1 266	1 469	1 834	2 215	2 698	2 940	3 247	3 542
BACS BIODECHETS	-	-	-	-	-	-	-	82	168	235	253	328	382
Total de bacs	49 522	49 845	50 482	50 803	51 093	52 032	52 909	59 203	62 284	63 713	64 682	65 987	67 105
Pourcentage de bacs de tri/ total	35,7%	36,0%	36,2%	36,3%	36,6%	36,6%	36,8%	34,0%	33,4%	33,9%	34,0%	34,3%	34,7%

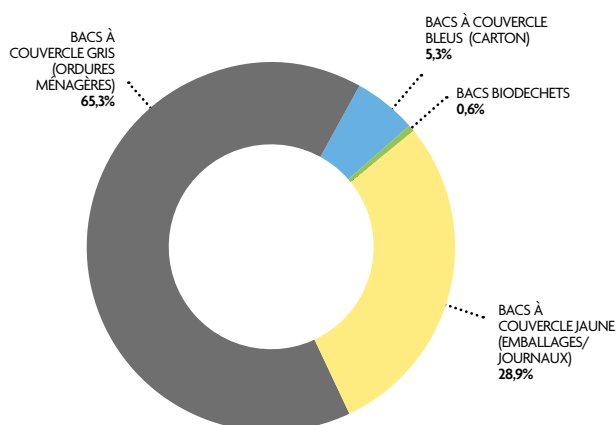
EVOLUTION DU NOMBRE DE BACS MIS À DISPOSITION PAR LE GRAND ANNECY PAR NATURE DE DÉCHETS



Des sacs de tri translucides sont également régulièrement distribués à certains endroits (Vieille-Ville d'Annecy, Cran-Gevrier) lorsqu'il n'y a pas de possibilité de stockage de conteneurs.



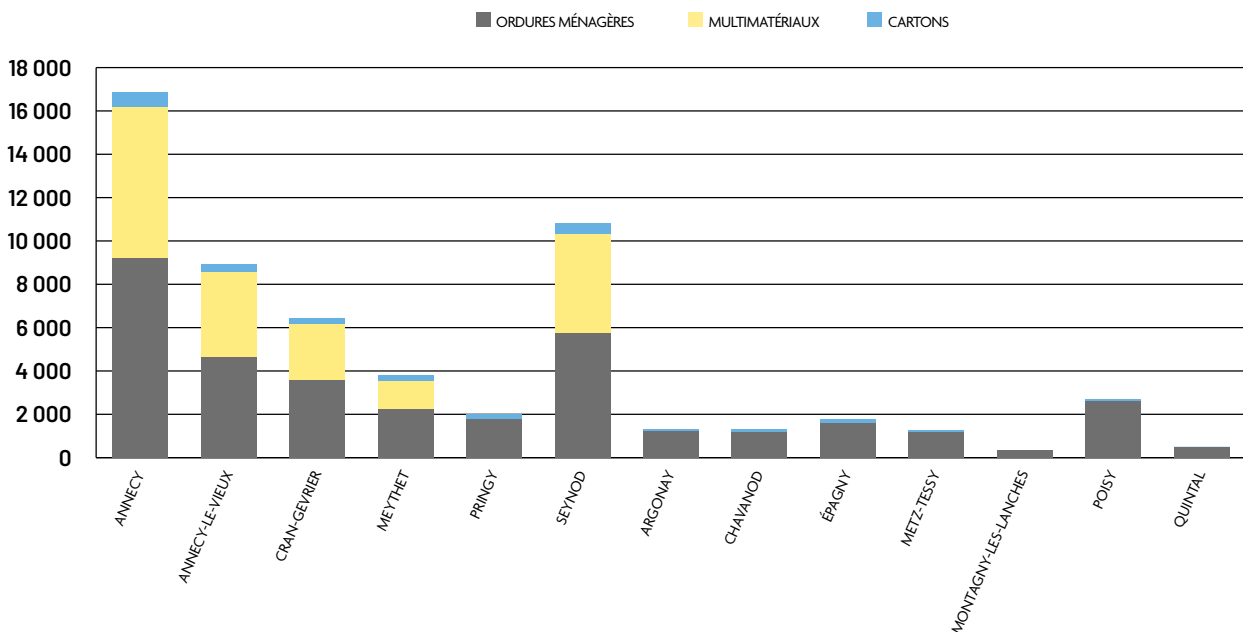
RÉPARTITION DU PARC DE BACS ROULANTS AU 31/12/2022



DÉTAIL DU PARC DE BACS PAR COMMUNES POUR
LES DÉCHETS MÉNAGERS RÉSIDUELS ET RECYCLABLES

Cœur d'agglomération	habitants (INSEE au 1/1/2022)	BACS GRIS ORDURES MÉNAGÈRES				BACS À COUVERCLE JAUNE POUR DÉCHETS RECYCLABLES				BACS COUVERCLE BLEU POUR LA COLLECTE DES CARTONS			
		nbre de bacs	litrage	litrage par habitants	volume moyen des bacs	nbre de bacs	litrage	litrage par habitants	volume moyen des bacs	nbre de bacs	litrage	litrage par habitants	volume moyen des bacs
AnneCy	134 942	9 192	3 341 560	55	364	7 008	2 285 740	33	326	687	386 760	8	563
AnneCy-le-Vieux		4 631	1 542 370		333	3 918	1 104 780		282	364	221 160		608
Cran-Gevrier		3 574	1 222 520		342	2 586	748 540		289	283	167 460		592
Meythet		2 229	759 530		341	1 323	365 400		276	257	158 400		616
Pringy		1 780	583 660		328					196	120 000		612
Seynod		5 762	1 828 510		317	4 526	1 134 320		251	514	319 260		621
Argonay	3 781	1 222	420 780	111	344		-		104	60 060	16	578	
Chavanod	2 974	1 157	336 260	113	291		-		144	86 820	29	603	
Épagny	8 473	1 594	514 460	105	323		-		184	117 240	20	637	
Metz-Tessy		1 169	377 600		323		-		81	49 560		612	
Montagny-les-Lanches	795	352	92 200	116	262		-		2	1 320	2	660	
Poisy	8 886	2 605	776 600	87	298		-		67	41 220	5	615	
Quintal	1 305	496	124 560	95	251		-		-	-	-	-	
Total	161 156	35 763	11 920 610	74	333	19 361	5 638 780	42	291	2 883	1 729 260	11	600

RÉPARTITION DES BACS PAR NATURE ET PAR COMMUNE
SUR LE BASSIN ANNÉCIEN EN 2022



		BACS GRIS ORDURES MÉNAGÈRES				BACS COUVERCLE BLEU COLLECTE DES CARTONS		
PAYS D'ALBY	habitants (INSEE au 1/1/2023)	nombre de bacs	litrage	litrage par habitants	volume moyen des bacs	nombre de bacs	litrage	volume moyen des bacs
Alby sur Chéran	2 723	82	43 850	16	535	73	44 880	615
Allèves	419	8	5 280	13	660	-	-	-
Chainaz les Frasses	792	4	2 640	-	-	8	5 280	660
Chapeiry	964	4	2 640	3	660	4	2 640	660
Cusy	1 893	97	63 320	33	653	27	16 920	627
Gruffy	1 571	42	19 440	12	463	14	8 340	596
Héry Sur Alby	1 011	26	16 560	16	637	2	1 320	660
Mûres	916	5	2 560	3	512	11	7 260	660
St Félix	2 470	67	41 040	17	613	51	32 760	642
St Sylvestre	619	-	-	-	-	-	-	-
Viuz la Chiesaz	1 332	37	24 350	-	-	3	1 980	660
Total	8 481	372	221 680	26	596	193	121 380	629

		BACS GRIS ORDURES MÉNAGÈRES				BACS COUVERCLE BLEU COLLECTE DES CARTONS		
RIVE GAUCHE	habitants (INSEE au 1/1/2023)	nombre de bacs	litrage	litrage par habitants	volume moyen des bacs	nombre de bacs	litrage	volume moyen des bacs
Duingt	1 046	402	115 600	111	288	23	13 680	595
Entrevernes	213	98	23 190	109	237	-	-	-
La Chapelle st Maurice	113	-	-	-	-	-	-	-
Leschaux	277	-	-	-	-	-	-	-
Saint Eustache	512	-	-	-	-	-	-	-
St Jorioz	6 358	2 405	628 140	99	261	89	55 440	623
Sevrier	4 336	1 605	451 310	104	281	144	86 640	602
Total	12 855	4 510	1 218 240	95	270	256	155 760	608

		BACS GRIS ORDURES MÉNAGÈRES				BACS COUVERCLE BLEU COLLECTE DES CARTONS		
RIVE DROITE	habitants (INSEE au 1/1/2023)	nombre de bacs	litrage	litrage par habitants	volume moyen des bacs	nombre de bacs	litrage	volume moyen des bacs
Bluffy	394	194	43 550	111	224	10	6 000	600
Menthon St Bernard	1 954	831	207 870	106	250	30	16 800	560
Talloires Montmin	1 990	968	264 780	133	274	75	46 680	622
Veyrier	2 369	1 104	274 060	116	248	41	24 060	587
Total	6 313	3 097	790 260	125	255	156	93 540	600

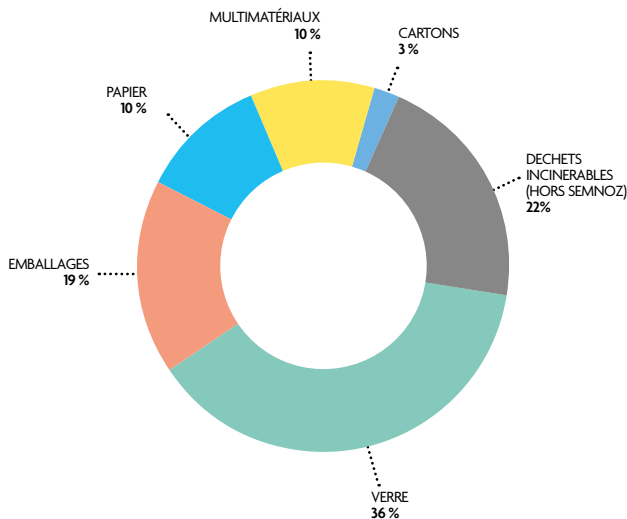
		BACS GRIS ORDURES MÉNAGÈRES				BACS COUVERCLE BLEU COLLECTE DES CARTONS		
FILLIÈRE		nombre de bacs	litrage	litrage par habitants	volume moyen des bacs	nombre de bacs	litrage	volume moyen des bacs
ZI Villaz		61	16 740	-	274	54	32 940	610

POUR L'APPORT VOLONTAIRE

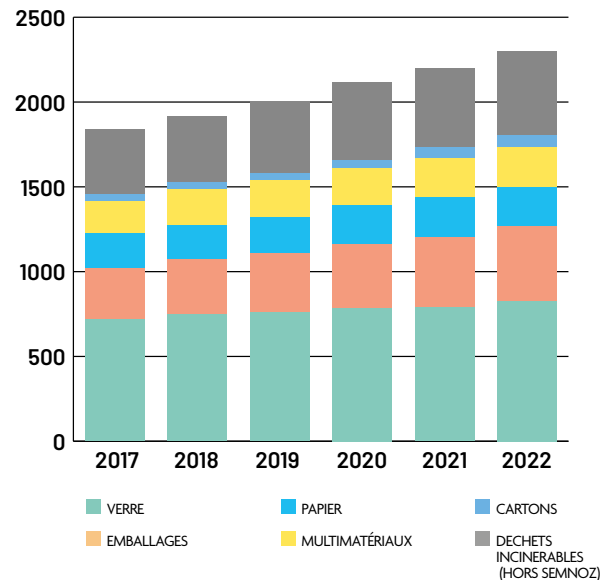
Le tableau ci-après présente l'évolution du nombre de conteneurs d'apport volontaire sur l'ensemble des 34 communes de 2017 à 2022 (hors déchèterie) ainsi que leur répartition par type et le nombre de sites.

	2022						2021	2020	2019	2018	2017
	nombre de colonnes	dont aériennes	dont semi-enterrés	dont enterrés	nombre de sites	ratio moyen habitants par colonne	nombre de colonnes				
VERRE	827	507	99	221	781	258	789	785	758	747	718
EMBALLAGE	437	254	72	111	283	131	415	376	348	325	304
PAPIER	233	128	44	61	222	245	234	229	216	205	204
MULTIMATÉRIAUX	238	88	117	33	133	111	234	221	217	207	192
CARTONS	67	61	6	0	39	295	60	46	43	42	37
DECHETS INCINERABLES (hors semnoz)	500	107	342	51	278	47	467	458	421	389	385
TOTAL	2302	1145	680	477	1736		2199	2115	2003	1915	1840

RÉPARTITION DU PARC DE COLONNES EN 2022



ÉVOLUTION DU NOMBRE DE COLONNES PAR FLUX



1 CONTENEUR POUR :

258 HABITANTS POUR LE VERRE

131 HABITANTS POUR LES EMBALLAGES

111 HABITANTS POUR LE MULTIMATÉRIAUX

245 HABITANTS POUR LES PAPIERS

295 HABITANTS POUR LES CARTONS

+4,68%

DE COLONNES EN PLACE
ENTRE 2022 ET 2021

+25%

ENTRE 2022 ET 2017

Soient **2302 conteneurs d'apport volontaire pour déchets recyclables collectés régulièrement par le Grand Anancy** avec **14 camions-grue** dont 8 camions-grue compacteur pour les emballages. Les camions grue assurent également la collecte des conteneurs semi-enterrés pour les ordures ménagères résiduelles.



Le réseau de conteneurs sur le Grand Annecy est donc globalement assez dense.

Il est toutefois régulièrement renforcé ou modernisé afin de disposer toujours de points de tri de proximité pour les nouvelles habitations.

Les tableaux ci-après présentent l'état du parc de colonnes d'apport volontaire par communes.

**CŒUR
D'AGGLOMÉRATION**

		ORDURES MÉNAGÈRES				EMBALLAGES				PAPIER				VERRE			
		Colonne aérienne	colonne semi-enterrée	colonne enterrée	Nbre de sites	Colonne aérienne	colonne semi-enterrée	colonne enterrée	Nbre de sites	Colonne aérienne	colonne semi-enterrée	colonne enterrée	Nbre de sites	Colonne aérienne	colonne semi-enterrée	colonne enterrée	Nbre de sites
ANNÉCY COMMUNE NOUVELLE	ANNÉCY	1	2		2	10	0	0	7	2	0	0	2	124		65	185
	ANNÉCY-LE-VIEUX	0	0	3	2	17	0	1	15	5	0	0	5	53	0	19	65
	CRAN-GEVRIER	0	0	3	2	4	0	0	3	2	0	0	1	38	0	14	50
	MEYTHET	0	1	0	1	1	1	1	3	0	1	1	2	12	1	6	19
	PRINGY	0	0	0	0	18	1	8	18	12	0	4	15	17	1	4	21
	SEYNOD	3	21	7	16	5	7	2	13	5	5	2	12	32	4	34	68
ARGONAY		0	0	0	0	13	0	11	16	9	0	6	14	13	0	6	17
CHAVANOD		1	3	6	2	10	1	12	12	5	0	6	10	8	0	6	12
ÉPAGNY		0	0	0	0	29	0	14	27	15	0	7	20	19	0	8	25
METZ-TESSY		0	1	0	1	8	0	8	12	6	0	6	11	5	1	4	10
MONTAGNY-LES-LANCHES		0	0	0	0	1	0	6	3	1	0	2	3	2	0	2	4
POISY		0	0	0	0	28	0	19	23	15	0	8	22	17	0	9	24
QUINTAL		0	0	0	0	8	0	0	4	4	0	0	4	5	0	0	5
ANNÉCY SEMNOZ		2	7	0	7	1	0	0	1	0	0	0	0	3	0	0	3
TOTAL		7	35	19	33	153	10	82	157	81	6	42	121	348	7	177	508
TOTAL COLONNES PAR FLUX		61				245				129				532			

PAYS D'ALBY

	ORDURES MÉNAGÈRES				EMBALLAGES				PAPIER				VERRE			
	Colonne aérienne	colonne semi-enterrée	colonne enterrée	Nbre de sites	Colonne aérienne	colonne semi-enterrée	colonne enterrée	Nbre de sites	Colonne aérienne	colonne semi-enterrée	colonne enterrée	Nbre de sites	Colonne aérienne	colonne semi-enterrée	colonne enterrée	Nbre de sites
ALBY SUR CHERAN	7	23	0	14	10	10	0	13	6	7	0	13	10	7	0	13
ALLEVES	0	0	0	0	4	0	0	3	3	0	0	3	5	0	0	3
CHAINAZ LES FRASSES	0	7	0	3	2	3	0	3	2	2	0	4	1	2	0	3
CHAPEIRY	0	7	2	4	2	5	2	4	1	2	1	4	1	2	1	4
CUSY	8	0	0	3	8	0	0	4	2	0	0	2	8	0	0	5
GRUFFY	7	0	0	3	8	0	0	5	5	0	0	5	4	0	0	4
HERY SUR ALBY	1	4	2	3	1	1	1	3	1	1	1	3	1	1	1	3
MURES	0	0	0	0	2	0	0	1	1	0	0	1	2	0	0	1
SAINT SYLVESTRE	0	8	0	4	0	5	0	4	0	4	0	4	0	4	0	4
SAINT-FELIX	15	7	0	10	11	5	0	9	7	2	0	9	8	2	0	9
VIUZ LA CHIESAZ	0	0	0	0	7	0	0	3	3	0	0	3	5	0	0	3
TOTAL	38	56	4	44	55	29	3	52	31	18	2	51	45	18	2	52
TOTAL COLONNES PAR FLUX	98				87				51				65			

PAYS DE FILIÈRES

	ORDURES MÉNAGÈRES				MULTIMATÉRIAUX				VERRE				CARTON			
	Colonne aérienne	colonne semi-enterrée	colonne enterrée	Nbre de sites	Colonne aérienne	colonne semi-enterrée	colonne enterrée	Nbre de sites	Colonne aérienne	colonne semi-enterrée	colonne enterrée	Nbre de sites	Colonne aérienne	colonne semi-enterrée	colonne enterrée	Nbre de sites
AVIERNOZ		3		2		2		1		1		1	2		0	1
CHARVONNEX	4	11		10	3	6		6	2	4		6	2	1	0	3
EVIRES		19		11	6	7		7	4	3		7	6		0	4
GROISY	5	45		29	16	20		20	12	9		21	13		0	6
LES OLLIÈRES		14		7	3	11		7	2	6		7				
NAVES-PARMELAN	3	4		6	4	5		6	4			4	2	1	0	2
ST MARTIN BELLEVUE	5	34		19	7	18		13	6	9		13	10	2	0	6
THORENS-GLIÈRES	5	47		29	11	23		19	8	11		19	13	2		10
VILLAZ	8	34	2	26	10	22	2	19	8	9	1	19	13			7
TOTAL	30	211	2	139	60	114	2	98	46	52	1	97	61	6	0	39
TOTAL COLONNES PAR FLUX	243				176				99				67			

RIVE DROITE

	ORDURES MÉNAGÈRES				MULTIMATÉRIAUX				VERRE			
	Colonne aérienne	colonne semi-enterrée	colonne enterrée	Nbre de sites	Colonne aérienne	colonne semi-enterrée	Colonne enterrée	Nbre de sites	Colonne aérienne	colonne semi-enterrée	Colonne enterrée	Nbre de sites
BLUFFY					2			1	3			3
MENTHON ST BERNARD					8		11	8	4		9	11
MONTMIN	13			5	7	3	1	6	4	1	1	6
TALLOIRES					10		7	13	10		7	15
VEYRIER DU LAC	7		4	4	7		14	11	5		7	10
TOTAL	20	0	4	9	34	3	33	39	26	1	24	45
TOTAL COLONNES PAR FLUX	24				70				51			

RIVE GAUCHE

	ORDURES MÉNAGÈRES				EMBALLAGES				PAPIER				VERRE			
	Colonne aérienne	colonne semi-enterrée	colonne enterrée	Nbre de sites	Colonne aérienne	colonne semi-enterrée	colonne enterrée	Nbre de sites	Colonne aérienne	colonne semi-enterrée	colonne enterrée	Nbre de sites	Colonne aérienne	colonne semi-enterrée	colonne enterrée	Nbre de sites
DUINGT		4	1	4	2	5	3	7		3	2	5	4	3	2	9
ENTREVERNES						3		1		1	0	1		1		1
LA CHAPELLE ST MAURICE		2		2		1		1		1		1		1		1
LESCHAUX	1	6		5		3		3		2		2	1	2		3
ST EUSTACHE	4	10		10	3	4		4	2	2		4	3	2		5
ST JORIOZ	4	9	14	18	16	12	16	31	6	8	11	23	12	8	11	32
SÉVRIER	3	9	7	14	19	5	5	23	8	3	4	14	22	4	4	28
TOTAL	12	40	22	53	40	33	24	70	16	20	17	50	42	21	17	79
TOTAL COLONNES PAR FLUX	74				97				53				80			

**SYNTHÈSE
ÉTAT DU PARC DE
COLONNES D'APPORT
VOLONTAIRE**

	ORDURES MÉNAGÈRES				EMBALLAGES				MULTIMATÉRIAUX				PAPIER				VERRE				CARTONS			
	Colonne aérienne	colonne semi-enterrée	colonne enterrée	Nbre de sites	Colonne aérienne	colonne semi-enterrée	colonne enterrée	Nbre de sites	Colonne aérienne	colonne semi-enterrée	colonne enterrée	Nbre de sites	Colonne aérienne	colonne semi-enterrée	colonne enterrée	Nbre de sites	Colonne aérienne	colonne semi-enterrée	colonne enterrée	Nbre de sites	Colonne aérienne	colonne semi-enterrée	colonne enterrée	Nbre de sites
CŒUR D'AGGLO	7	35	19	33					153	10	82	157	81	6	42	121	348	7	177	508	0	0	0	
PAYS D'ALBY	38	56	4	44					55	29	3	52	31	18	2	51	45	18	2	52	0	0	0	
PAYS DE FILLIÈRE	30	211	2	139	60	114	2	98									46	52	1	97	61	6	0	39
RIVE DROITE	20	0	4	9	34	3	33	39									26	1	24	45	0	0	0	0
RIVE GAUCHE	12	40	22	53					40	33	24	70	16	20	17	50	42	21	17	79	0	0	0	
TOTAL	107	342	51	278	94	117	35	137	248	72	109	279	128	44	61	222	507	99	221	781	55	3	0	34
TOTAL COLONNES PAR FLUX	500				246				429				233				827				67			

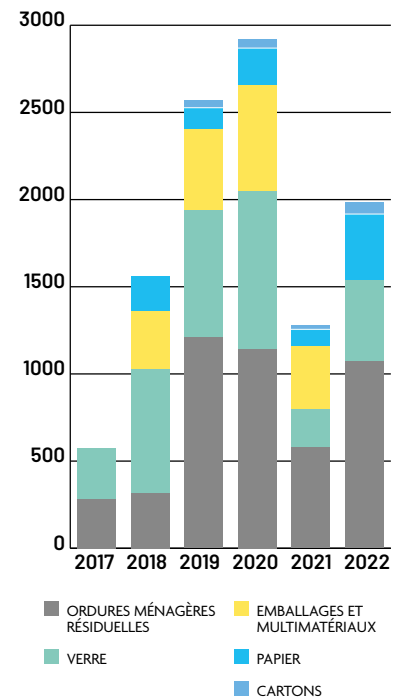


L'état du matériel de tri influence profondément sur le geste de tri des habitants.

Depuis 2015, chaque année, deux campagnes de **lavage/ désinfection des conteneurs** sont menées.

Le tableau et le graphique ci-contre présentent le nombre de conteneurs concernés par cette campagne :

	2017	2018	2019	2020	2021	2022
ORDURES MÉNAGÈRES RÉSIDUELLES	283	318	1209	1144	578	1072
VERRE	290	707	730	903	219	467
EMBALLAGE ET MULTIMATÉRIAUX	-	334	464	608	362	378
PAPIER	-	201	124	214	99	-
CARTONS	-	-	43	51	22	69
TOTAL	573	1560	2570	2920	1280	1986





Une nouvelle signalétique sous forme de **plaque rigide** est mise en œuvre depuis 2015 pour les colonnes de tri. Elle est mise en place progressivement sur les conteneurs verre, emballages, multimatériaux, papiers et cartons.

Ces actions ont pour objectif de redynamiser la collecte sélective des emballages recyclables en mettant à disposition des habitants des conteneurs propres.

Les plus anciennes colonnes à verre enterrées du centre ville d'Annecy font l'objet de **réfection progressive** (sablage, peinture).

Certaines colonnes se sont vues apposer un autocollant sur l'ensemble de la cuve pour une meilleure intégration paysagère.

C'est le cas des colonnes de tri qui ont été installées sur la plage d'Albigny à titre expérimental, en coopération avec la direction de la propreté urbaine de la ville d'Annecy.

Ce sont ainsi plus de 1 tonne de verre par semaine de verre qui est collectée de mai à septembre au bord des plages.

Fort de ce succès et compte tenu de la présence de nombreux **cartons de pizzas** dans les bacs des plages, une colonne

emballage a été mise en place à titre expérimentale en 2020 au niveau de Chavoires en lien avec la pizzeria voisine qui a accepté d'apposer sur les cartons de pizza, l'autocollant de sensibilisation de ses clients.

L'expérience du tri sur les plages ayant rencontré un fort succès, il a été décidé en lien avec les élus et la commune d'Annecy d'amplifier cette expérimentation.

Ainsi **en 2021**, les poubelles de plages sur les secteurs d'Albigny et Marquisats ont été toutes supprimées et remplacées par des bacs roulants installés du côté des parkings à proximité des colonnes de tri.

En 2022, la commune de Veyrier a engagé une démarche très volontaire de plage « Zéro déchet ». Ainsi tous les bacs roulants et corbeilles de propreté ont été supprimés sur les plages du Plan et de la Brune. 4 sites de colonnes aériennes proposant le tri de tous les flux (OMR, Verre, Multimatériaux) ont été mis en place de manière expérimentale. Le tri a été bien fait et les performances ainsi augmentées. 2 des 4 sites feront l'objet d'enfouissement en 2023.

Le fait de **faciliter le geste** en regroupant tous les flux permet une meilleure valorisation des emballages et la suppression des débordements des bacs roulants.



06

La Valorisation des Déchets

UNE DIRECTION ACTIVE EN MATIÈRE
DE PRODUCTION D'ÉNERGIE
RENOUVELABLE ET DE RÉDUCTION
DES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE

1
p.94

ESTIMATION DES ÉMISSIONS
DE GES

RENOUVELLEMENT
DU PARC DE VÉHICULES 2
p.95

3
p.96

PRODUCTION D'ÉNERGIE
RENOUVELABLE



DÉCHETS ET GAZ À EFFET DE SERRE, DES THÉMATIQUES LIÉES

Selon les études menées par l'ex C2A, la collecte et le traitement des déchets contribuent à hauteur de 50 % aux émissions de GES générées par l'activité de la collectivité.

Plusieurs actions sont mises en œuvre par la direction de la Valorisation pour réduire ses émissions :

- > Optimisation des circuits de collecte
- > Actions de réduction des déchets incinérés
- > Renouvellement du parc de véhicules
- > Implantation de panneaux photovoltaïques

1 ESTIMATION ET RÉDUCTION DES GES

Chaque année, les émissions de GES en TeCO₂ sont estimées sur l'ensemble des tonnages collectés en porte à porte et en déchèteries.

	EMISSIONS DE GES EN TECO ₂ SUR L'ENSEMBLE DES TONNAGES COLLECTÉS EN PORTE À PORTE (ESTIMATION)	dont	
		déchets incinérables	déchets recyclables
2017	20 998	18 633	2 365
2018	21 089	18 870	2 220
2019	20 737	18 390	2 347
2020	20 234	17 947	2 287
2021	20 738	18 320	2 418
2022	20 426	18 199	2 227

	EMISSIONS DE GES EN TECO ₂ SUR LES TONNAGES DE DÉCHÈTERIE	Dont Emissions de GES évités par la valorisation du mobilier	Dont Emissions de GES évités par la valorisation des appareils électroménagers
2019	3 517	-1684	-1356
2020	3 427	-1564	-1289
2021	3 643	-1830	-1445
2022	3 005	-1693	-1316

IMPACT COMPOSTAGE :
RÉDUCTION
EN MOYENNE DE

326 TECO₂/AN
LIÉE AU COMPOSTAGE

Une estimation des émissions de GES peut également être effectuée pour mesurer l'impact d'actions spécifiques comme le compostage par exemple.

RÉDUCTION DES ÉMISSIONS DE GES EN TECO₂ PAR LE COMPOSTAGE

2017	174
2018	190
2019	210
2020	225
2021	562
2022	597





Les camions de collecte servent également de support aux actions du Plan Climat Air Energie.

2 RENOUELEMENT DU PARC DE VÉHICULES

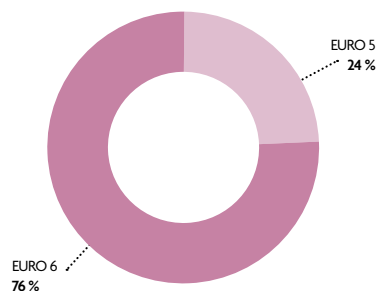
Le Grand Anancy veille à disposer de véhicules aux normes euro les plus performantes.

Le tableau ci-dessous présente la répartition du parc de camion en fonction des normes.

NORMES EURO SUR LES VEHICULES DE COLLECTE AU 1^{er} JANVIER 2022

	2020		2021		2022	
	EURO 5	EURO 6	EURO 5	EURO 6	EURO 5	EURO 6
BOM	11	17	9	17	6	18
GRUES	2	10	2	11	3	10
TOTAL	13	27	11	28	9	28

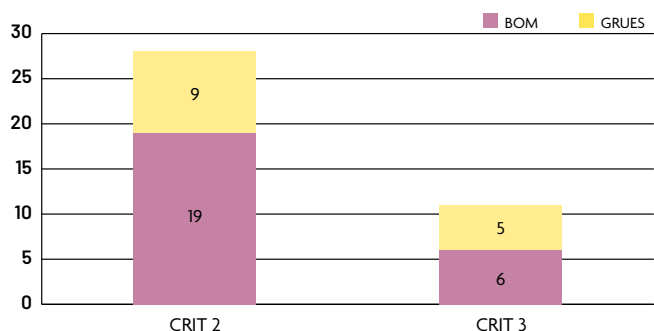
RÉPARTITION DES VÉHICULES DE COLLECTE BOM + GRUE SELON LES NORMES EURO



RÉPARTITION DU PARC PL SELON LA VIGNETTE CRITERE AU 1^{er} JANVIER 2022

	2020		2021		2022	
	CRIT 2	CRIT 3	CRIT 2	CRIT 3	CRIT 2	CRIT 3
BOM	17	11	17	10	19	6
GRUES	10	2	8	6	9	5
TOTAL	27	13	25	16	28	11

RÉPARTITION DU PARC PL SELON LA VIGNETTE CRIT'AIR AU 1/01/2022



100%
DU PARC
EST À LA NORME
EURO 5 OU 6

3 PRODUCTION D'ÉNERGIE RENOUVELABLE

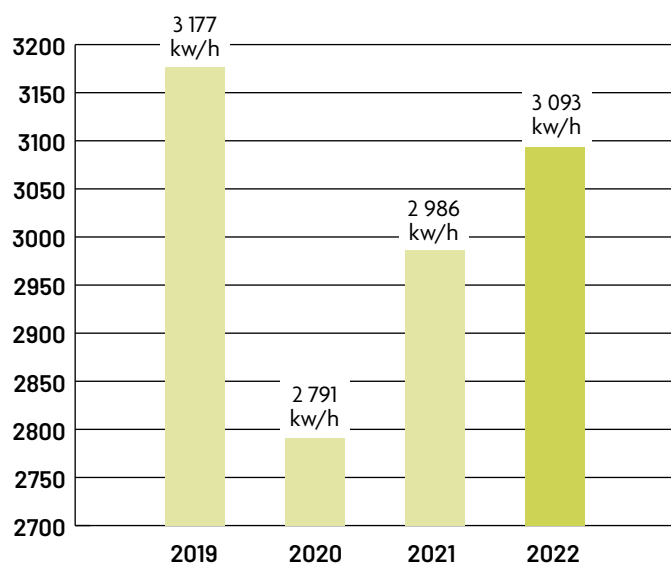
Lors de la modernisation de la déchèterie d'Annecy-le-Vieux en 2011, des panneaux solaires ont été installés.

De même, le projet de Pôle d'Economie Circulaire intègre des panneaux photovoltaïques et des toitures végétalisées.

PRODUCTION PHOTOVOLTAÏQUE SUR LA DÉCHÈTERIE D'ANNECY LE VIEUX

	2019	2020	2021	2022
nb kw/h produits sur la déchèterie d'Annecy le Vieux	3177	2791	2986	3093
montant recettes	1650	1452	1548	1593

EVOLUTION DU NOMBRE DE KILOWATTHEURES PRODUITS SUR LA DÉCHÈTERIE D'ANNECY-LE-VIEUX



07

DES INDICATEURS FINANCIERS

GARANTS DE LA TRANSPARENCE

1
p.98

UN FINANCEMENT MAÎTRISÉ

DES DÉPENSES
ET DES RECETTES
ANALYSÉES ANNUELLEMENT

2
p.99

3
p.104

UN LEVIER FINANCIER
INCITATIF :
LA REDEVANCE SPÉCIALE



1 UN FINANCEMENT MAÎTRISÉ

Le service Valorisation des déchets fait l'objet d'un budget annexe financé majoritairement par la TEOM.

Il existe **16 taux de TEOM** correspondant aux taux appliqués sur les territoires ayant fusionné au 1^{er} janvier 2017. Ces taux vont de 6,83 à 10,06%.

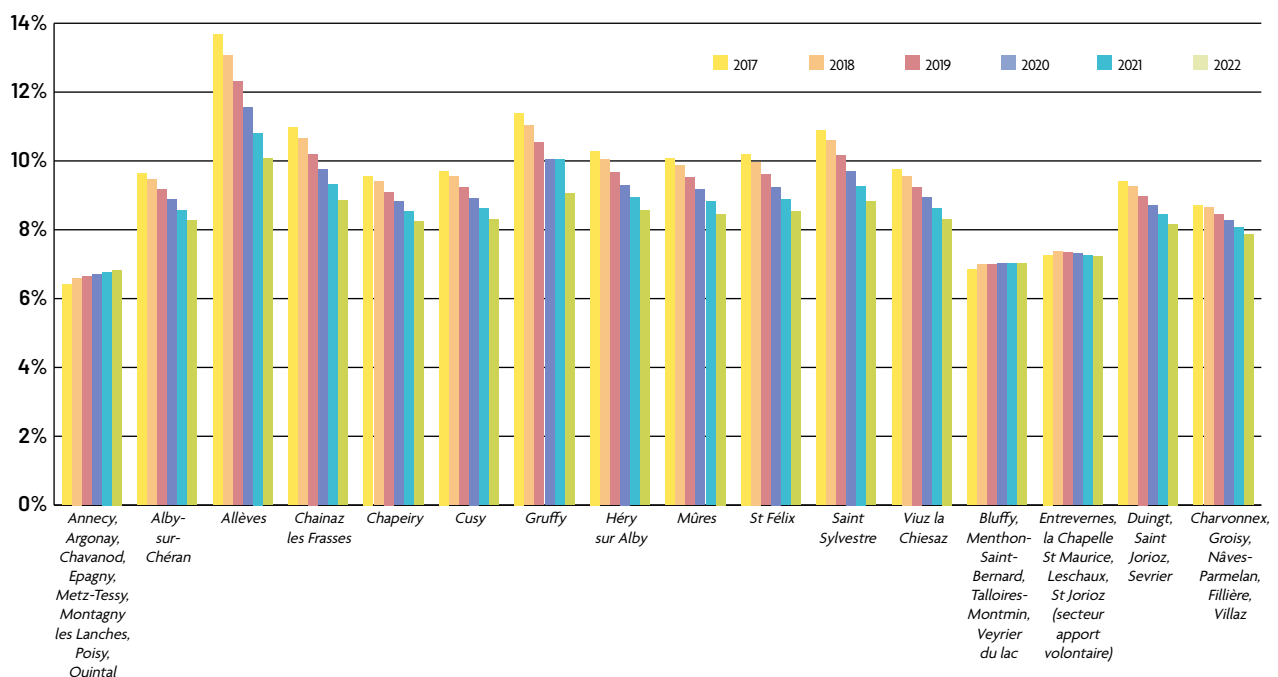
L'harmonisation des taux se fera sur 10 ans afin de limiter les hausses de cotisations conformément à l'article L1636 sexies du CGI.

Le taux pivot de TEOM est fixé à 7,08 %.

EVOLUTION DU TAUX DE TEOM PAR COMMUNE

	TEOM 2017	TEOM 2019	TEOM 2020	TEOM 2021	TEOM 2022	Ecart 2022/2021
Anney, Argonay, Chavanod, Epagny, Metz-Tessy, Montagny les Lanches, Poisy, Quintal	6,40%	6,65%	6,71%	6,77%	6,83%	0,9%
Alby-sur-Chéran	9,63%	9,17%	8,87%	8,57%	8,27%	-3,5%
Allèves	13,67%	12,31%	11,56%	10,81%	10,06%	-6,9%
Chainaz les Frasses	10,96%	10,20%	9,76%	9,31%	8,86%	-4,8%
Chapeiry	9,56%	9,10%	8,81%	8,52%	8,23%	-3,4%
Cusy	9,71%	9,23%	8,92%	8,61%	8,30%	-3,6%
Gruffy	11,39%	10,53%	10,04%	10,04%	9,06%	-9,8%
Héry sur Alby	10,29%	9,67%	9,30%	8,93%	8,56%	-4,1%
Mûres	10,07%	9,51%	9,16%	8,81%	8,46%	-4,0%
St Félix	10,20%	9,60%	9,24%	8,88%	8,52%	-4,1%
St Sylvestre	10,89%	10,15%	9,71%	9,27%	8,83%	-4,7%
Viuz la Chiesaz	9,74%	9,24%	8,93%	8,62%	8,31%	-3,6%
Bluffy, Menthon-st-Bernard, Talloires-Montmin, Veyrier du lac	6,85%	7,00%	7,01%	7,02%	7,03%	0,1%
Entrevernes, la Chapelle St Maurice, Leschaux, St Jorioz (secteur apport volontaire)	7,27%	7,33%	7,30%	7,26%	7,22%	-0,6%
Duingt, St Jorioz, Sevrier	9,40%	8,98%	8,71%	8,44%	8,17%	-3,2%
Charvonnex, Groisy, Nâves-Parmelan, Fillière, Villaz	8,71%	8,45%	8,26%	8,06%	7,86%	-2,5%

EVOLUTION DU TAUX DE TEOM PAR COMMUNE



2 DES DÉPENSES ET DES RECETTES ANALYSÉES ANNUELLEMENT

DÉPENSES ET RECETTES : GÉNÉRALITÉS

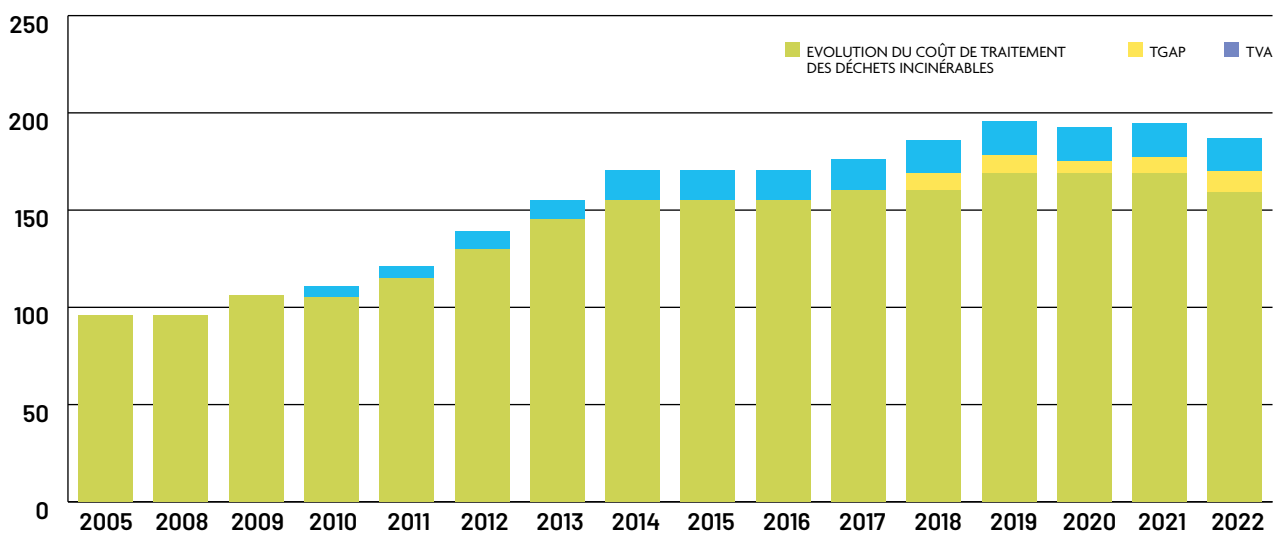
Les principales dépenses et recettes de la direction de la Valorisation des déchets sont synthétisées dans les tableaux (page suivante) sachant que la majorité des prestations de collecte est assurée en régie, que l'entretien des véhicules est majoritairement effectué par le garage municipal de la ville d'Annecy et que les prestations de traitement sont assurées :

- > d'une part, par des entreprises privées pour les flux multimatériaux, emballages, papier-journaux, papier-carton des zones d'activité et du centre historique ainsi que pour l'enlèvement et le traitement des bennes de déchèterie (ferraille, carton, bois, déchets verts, matériaux inertes...);
- > d'autre part, par le SILA pour les ordures ménagères résiduelles, les incinérables de déchèterie, le verre (stockage et chargement).

L'ensemble des dépenses de traitement des déchets correspond à 49.6% des dépenses dont 8 307 051 € soit 32.2 % des dépenses totales pour le poste incinération.

EVOLUTION DU COÛT DE TRAITEMENT DES DÉCHETS INCINÉRABLES

	2005	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Coût HT	96	96	106	105	115	130	145	155	155	155	160	160	169	169	169	159
TGAP												9	9	6	8	11
TVA	0	0	0	5,775	6,325	9,1	10,15	15,5	15,5	15,5	16	16,9	17,8	17,5	17,7	17,00
TOTAL	96	96	106	110,775	121,325	139,1	155,15	170,5	170,5	170,5	176	176,9	186,8	186,5	186,7	176



Les recettes (hors TEOM) proviennent :

- > de la Redevance Spéciale
- > des soutiens des différents Eco-organismes (CITEO, Ecosystème, Ecomobilier , EcoTLC, ECODDS, ECOLOGIC...)
- > de la revente des matières (carton, ferraille, papiers...)
- > de la participation de la Communauté de Communes Fier et Usse pour le fonctionnement de la déchèterie d'Epagny et de la Communauté de Communes Rumilly Terre de Savoie pour la déchèterie d'Alby.

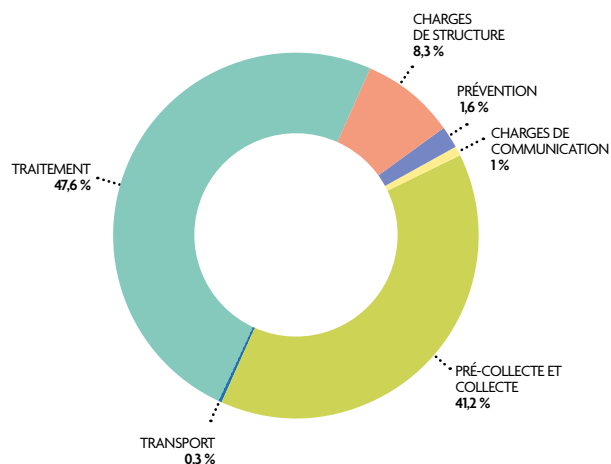
LES PRINCIPALES CHARGES ET RECETTES SONT LES SUIVANTES :

CHARGES 2022	€ arrondis	€/habitant
Charges de structure	2 227 000	10,40
Charges de communication	260 000	1,20
Charges techniques HT	24 363 000	114,20
Prévention	434 000	2
Pré-collecte et collecte	11 070 000	51,90
Transport	71 000	0,30
Traitement	12 788 000	59,90
Total charges HT	26 850 000	125,84

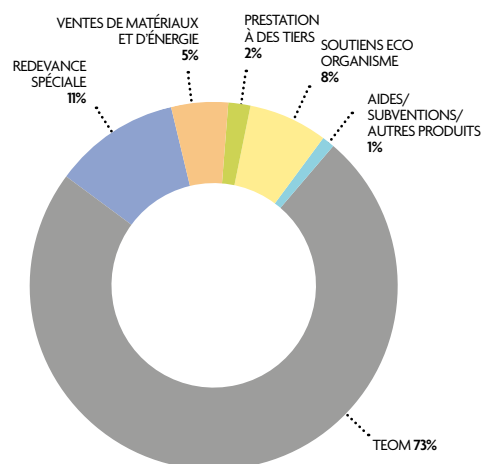
PRODUITS 2022	€ arrondis	€/habitant
ventes de matériaux et d'énergie	1 594 000	7,50
prestation à des tiers	506 000	2,40
soutiens eco organisme	2 464 000	11,50
Aides/subventions/ autres produits	130 000	0,60
Total produits	4 694 000 €	22 €

Coût à la charge de la collectivité	22 156 000 €	103,80 €
TEOM	22 375 000	104,90
Redevance spéciale	3 465 000	16,20
Total contributions	25 840 000 €	121,10 €

RÉPARTITION DES POSTES DE CHARGE



RÉPARTITION DES RECETTES



Le Grand Anncy est engagé dans la démarche nationale Compta-Coût de l'Ademe.

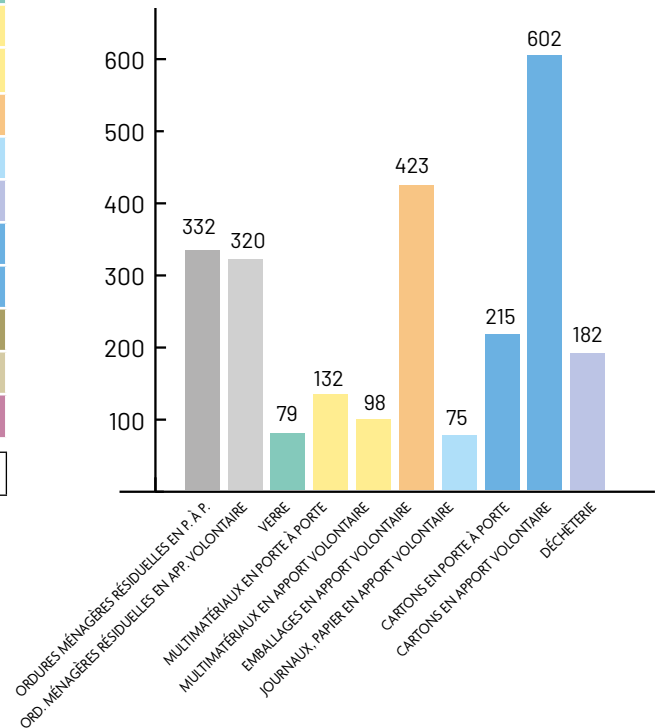
L'analyse des coûts du service suit donc cette méthodologie.

Les matrices des coûts sont ensuite saisies par le Grand Anncy puis validées par l'Ademe sous le module SINOE afin d'enrichir le référentiel national.

COÛT AIDÉ TTC PAR TONNE EN 2022

Ordures ménagères résiduelles porte à porte	332	
Ordures ménagères résiduelles en apport volontaire	320	
Recyclables secs	Verre	79
	Multimatériaux en porte à porte	132
	Multimatériaux en apport volontaire	98
	Emballages en apport volontaire	423
	Journaux, papier en apport volontaire	75
Déchèterie	182	
Cartons en porte à porte	215	
Cartons en apport volontaire	602	
Biodéchets	207	
Encombrants	876	
Déchets de collectivités	203	
Coût moyen par tonne	244	

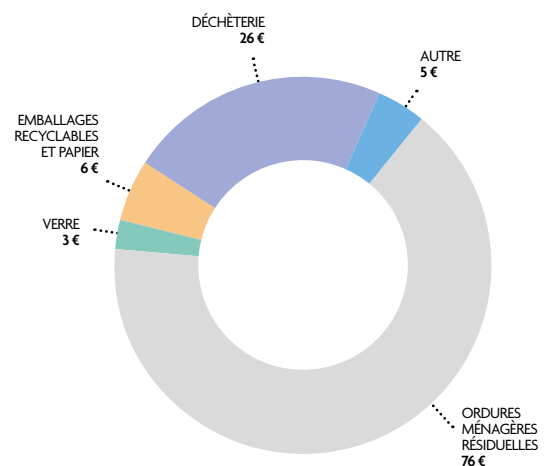
RÉPARTITION DES COÛTS AIDÉS EN € TTC PAR TONNE ET PAR FLUX



COÛT AIDÉ EN EUROS TTC PAR HABITANT EN 2022

Ordures ménagères résiduelles porte à porte	74	
Ordures ménagères résiduelles en apport volontaire	91	
Recyclables secs	Verre	3,4
	Multimatériaux en pàp	4,4
	Multimatériaux en AV	4,8
	Emballages en apport volontaire	7,8
	Journaux papier en apport volontaire	1,2
Déchèterie	25,8	
Cartons en pàp	2,6	
Cartons en apport volontaire	5,3	
Biodéchets	0,6	
Encombrants	0,04	
Déchets de collectivités	1,5	
Coût moyen par tonne	112	

RÉPARTITION DES COÛTS AIDÉS EN EUROS TTC PAR HABITANT

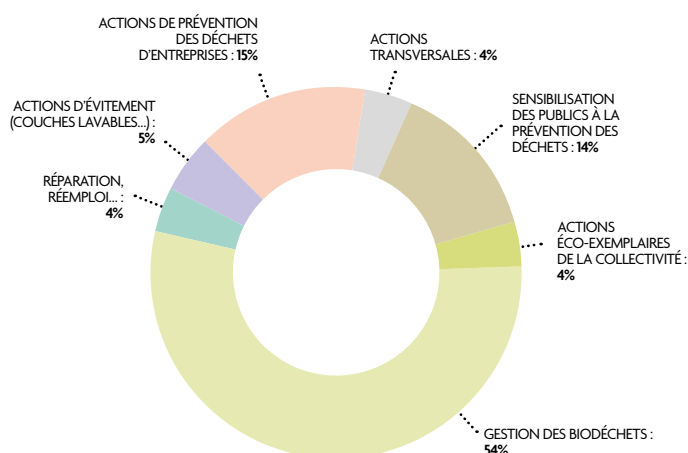


Population prise en compte : 213 365 habitants (source Matrice)

COÛT DES ACTIONS DE PRÉVENTION (COÛT AIDÉ EN € TTC)

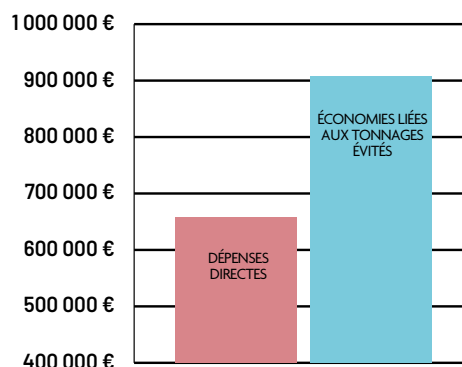
Sensibilisation des publics à la prévention des déchets	90 195
Actions éco-exemplaires de la collectivité	29 596
Gestion des biodéchets	353 372
Réparation, réemploi...	23 715
Actions d'évitement (couches lavables...)	35 031
Actions de prévention des déchets d'entreprises	98 776
Actions transversales	26 339
TOTAL	657 024

RÉPARTITION DU COÛT DES ACTIONS DE PRÉVENTION (COÛT AIDÉ EN € TTC)



RÉPARTITION DES MONTANTS LIÉS AUX ACTIONS DE PRÉVENTION (EN € TTC)

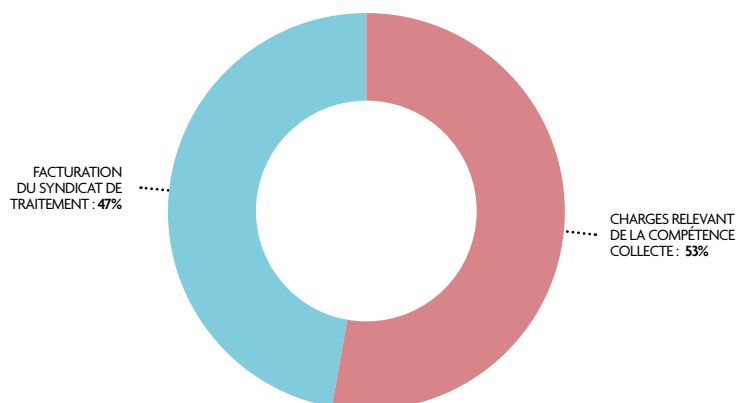
Dépenses directes	657 024
Économies liées aux tonnages évités	906 763



LISTE DES REPRENEURS DES MATÉRIAUX ISSUS DE LA COLLECTE SÉLECTIVE AU 1^{er} JANVIER 2022

	OPTION CHOISIE	REPRENEUR
VERRE	Option Filière	OI Glasspack
EMBALLAGES LIQUIDES ALIMENTAIRES	Option Filière	Revipac
BOUTEILLES ET FLACONS EN PLASTIQUE	Option Filière	Valorplast
CARTONNETTES	Option fédération	EPR
ALUMINIUM	Option fédération	Regeal Affinet
ACIER	Option fédération	Arcelor Mittal France
JOURNAUX MAGAZINES	Option individuelle	Excoffier pour le pàp Veolia pour l'AV
ACIER DE MÂCHEFER	Option individuelle	SILA
ALUMINIUM DE MÂCHEFER	Option individuelle	SILA

PART DES DÉPENSES DE LA RESPONSABILITÉ DIRECTE DE LA COLLECTIVITÉ



Les leviers d'optimisation liés à la collecte portent sur 50% des dépenses.

La part des ordures ménagères résiduelles représente 70% du coût aidé global TTC de la gestion des déchets par habitant.

ANALYSE ET COMPARATIF ISSUS DE COMPTA COÛT ET DES RÉFÉRENTIELS ADEME

Les tableaux ci-après sont issus des fichiers d'analyse de la matrice « Compta Coût » et permettent les comparaisons avec des données nationales.

Sur la base du référentiel Ademe, on obtient les comparatifs suivants :

EN € HT PAR TONNE	Coût aidé HT Grand Anney (source Sinoe)	Données ADEME (2022/ valeurs 2020)
		National Urbain-Urbain dense
Ordures ménagères résiduelles	311,6	241
Verre	76,0	56
Recyclables secs	5,0	292
Déchèterie	165,7	155
Tous flux	226,2	201

EN € HT PAR HABITANT	Coût aidé 2021 Grand Anney (source Sinoe)	Données ADEME (2022/ valeurs 2020)
		National Urbain-Urbain dense
Ordures ménagères résiduelles	71,4	58
Verre	3,27	1,7
Recyclables secs	8,1	14,2
Déchèterie	23,6	20,2
Tous flux	103,9	102

DES COÛTS SUPÉRIEURS À LA MOYENNE NATIONALE EN OMR LIÉS AU COÛT DE TRAITEMENT ET DES FRÉQUENCES DE COLLECTES ÉLEVÉES

UNE AUGMENTATION DE L'ENSEMBLE DES COÛTS LIÉS À L'INTÉGRATION DES AMORTISSEMENTS DES INVESTISSEMENTS EN 2022

Toutes les actions menées ont pour objectif de maîtriser les coûts du service.

Le tableau ci-dessous synthétise l'évolution des coûts aidés en euros HT par an et par habitant de 2017 à 2022.

	OMR	verre	Emballages/papiers	recyclables (verre,papier, emballages)	Déchèterie	cartons	tous flux
2022*	71,74	3,27	5,0	8,3	23,55	2,81	103,9
2021	68,0	3,3	4,0	7,3	16,4	1,6	94,0
2020	68,3	2,4	4,4	6,8	16,3	2,4	95,9
2019	71,9	2,6	4,3	6,9	15,5	2,3	101
2018	71,52	3,24	8,86	12,1	14,17	2,19	103,91
2017	65,17	1,60	3,67	5,3	15,06	1,49	89,26
Ecart entre 2022/2021	5%	-1%	26%	14%	43%	74%	11%

* affectation et répartition des amortissements

3 UN LEVIER FINANCIER INCITATIF : LA REDEVANCE SPÉCIALE

Le 30 septembre 2010, les élus du conseil d'agglomération ont pris la décision d'étendre progressivement la Redevance Spéciale à l'ensemble du territoire de la C2A.

Dans le cadre de la création du Grand Annecy, la redevance spéciale est étendue progressivement sur l'ensemble du territoire.

Les tarifs en 2022 sont les suivants :

COÛT AU LITRE POUR 1 PASSAGE HEBDOMADAIRE SUR 52 SEMAINES

Ordures ménagères résiduelles	Cartons	Multimatériaux en porte à porte	Déchets alimentaires	Papier en apport volontaire	Emballages en apport volontaire
1,65 €/litre	1,28€/litre	0,80€/litre	1,65 €/litre	1 €/litre	2€/litre

Au montant de la Redevance Spéciale est déduit sur présentation de justificatifs, le montant de la TEOM payée par les redevables concernés.

2 640
LES PREMIERS LITRES DE TRI* NE SONT PAS FACTURÉS.

** emballages et cartons ainsi que les 960 premiers litres de déchets organiques*



08

Le Grand Annecy

UNE COLLECTIVITÉ RECONNUE
ACTIVE DANS LES RÉSEAUX LOCAUX,
RÉGIONAUX ET NATIONAUX



LE GRAND ANNECY, UNE COLLECTIVITÉ RECONNUE ET ACTIVE DANS LES RÉSEAUX LOCAUX, RÉGIONAUX ET NATIONAUX

La direction de la Valorisation des déchets participe régulièrement à différents colloques, groupes de travail...

1 Adhérent aux différentes associations et réseaux nationaux sur la thématique déchets : Amorce, CNR, Réseau Compost Citoyen, Compost Plus

2 Réunions tri annuelles avec les EPCI voisins Grand Chambéry, Grand Lac, Rumilly Terre de Savoie afin de maintenir la dynamique territoriale instaurée dans le cadre de la labellisation TZDZG. Ces rencontres ont permis de travailler ensemble sur la préparation du salon SOLUCIR, 2ème édition, Salon des solutions de l'économie circulaire en pays de Savoie mais également de créer un groupement de commande pour lancer ensemble une étude d'opportunité de mise en œuvre de la tarification incitative.

3 Réunions téléphoniques régulières avec l'Ademe et les collectivités engagées dans un Contrat Objectif Déchets Économie Circulaire (CODEC).

4 Participation aux dîners Solucir et aux Rendez Vous Pix and Mix.

5 Mise en œuvre d'un groupement de commandes porté par le Grand Anancy pour le compte de 11 EPCI de Haute-Savoie pour lancer une consultation d'AMO pour convention constitutive de groupement de commande et lancement d'un marché de prestation de tri intégrant les extensions consignes de tri du plastique.

6 Réponses aux différentes sollicitations et enquêtes (CNR, Amorce, Région...) La Direction de la Valorisation des déchets répond régulièrement à des enquêtes ou questionnaires en lien avec les expériences menées (déchets alimentaires, cartons des professionnels, compostage...). La direction de la valorisation répond également favorablement aux demandes d'intervention et de partage d'expérience sur différents sujets comme les biodéchets au sein de ces réseaux nationaux.

7 Participation aux réunions du PRPGD Le Grand Anancy a participé aux différentes réunions (CCES, groupes de travail, économie circulaire...) organisées par le Conseil Régional dans le cadre de l'élaboration du PRPGD (Plan Régional de Prévention et de Gestion des Déchets) et du PRAEC (Plan Régional d'Action en Faveur de l'Economie Circulaire). La direction de la valorisation répond également favorablement aux demandes d'intervention et de partage d'expérience sur différents sujets comme les biodéchets au sein de ces réseaux nationaux.



8 Participation au Réseau A3P de l'Ademe L'Ademe sollicite régulièrement la direction de la Valorisation des déchets pour intervenir sur le retour d'expérience de la démarche CONCERTO.

9 Le Grand Anancy a répondu présent pour expérimenter avec l'éco-organisme ECOLOGIC la collecte des articles de sport et de loisirs de juin à décembre 2021 sur 4 déchèteries pour aider à la préfiguration de la mise en œuvre de cette nouvelle filière REP.

La direction de la valorisation est également régulièrement sollicitée pour intervenir et partager son expérience sur différents sujets comme les biodéchets en novembre 2021 à 2 voix avec Karine Zerbola du GNI.

09

Le Grand Annecy

UN TERRITOIRE ENGAGÉ
DANS L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE



UN TERRITOIRE ENGAGÉ DANS L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE

Le Grand Annecy s'est engagé dès 2014 dans une démarche Territoire Zéro Déchet Zéro Gaspillage (TZDZG) en lien étroit avec les EPCI voisins : Grand Lac, Grand Chambéry, Rumilly Terre de Savoie. Cette démarche était animée par le CRITT.

Les objectifs initiaux étaient les suivants :

- > Ne pas gaspiller
- > Limiter au maximum la production de déchets
- > Réemployer localement
- > Valoriser en respectant la hiérarchie des modes de traitement des déchets

- > Limiter au maximum l'élimination
- > S'engager dans des démarches d'économie circulaire dans un mouvement de gouvernance participative, cette démarche a permis d'initier une dynamique territoriale forte autour de cette thématique en tissant des liens entre les acteurs économiques, institutionnels et associatifs autour des 4 collectivités.

Dans cette logique, le Grand Annecy s'est engagé auprès de l'ADEME dans un CODEC (Contrat d'Objectif Déchet Economie Circulaire) avec des objectifs précis en terme de réduction mais également d'entreprises engagées dans une démarche d'économie circulaire.

Le tableau ci-dessous présente les **objectifs et résultats atteints de 2018 à 2021**

Indicateurs		Valeurs cibles à atteindre en 2021 Année de référence 2015	Résultats 2021 Entre 2015 et 2021	Résultats 2020 Entre 2015 et 2020	Résultats 2019 Entre 2015 et 2019	Résultats 2018 Entre 2015 et 2018
Taux de réduction des Déchets Ménagers et Assimilés (DMA)		-3%	-5%	-9,60%	-4,80%	-5,50%
Taux de Valorisation Globale		99%	96%	97%	96%	96%
Taux de Valorisation Matière des déchets non dangereux non inertes		55%	55%	45%	44%	42%
Nombre d'entreprises engagées dans des démarches:	d'éco-conception	5	5		5 (Lagoped, vêtements de montagne en matières recyclées, PRODEV, BE en éco-conception et industrialisation de produits)	3 (Dahuts, chaussures Saola, Alpes Bivouac)
	D'économie de la fonctionnalité	5	5 (DABBA, consigne click and collect., La Cueillette du colibri, Drive Zéro déchet et local.)		3 (Alpes consignes, Velonecy, Décathlon...)	
	D'écologie Industrielle et Territoriale	4	nc		0	0
	De politique d'achats Responsables	6	5 (désignation d'un VP en charge de l'achat durable au Grand Annecy)		4 (2 ^e magasin «le Local», Quetzal -équipementier badminton éco-responsable)	2 (1 ^{er} magasin «le local», produits locaux et zéro déchets, Day by day)
Taux de réduction des tonnages de DMA enfouis (20,52 kg/an/hab en 2015)		-2%	-19% (15,86 kg/an/hab)	-19% (15,86 kg/an/hab)	-15,2% (17,72 kg/an/hab)	-9,3% (18,6 kg/an/hab)

Compte-tenu du contexte de crise sanitaire qui a rendu complexe, la mise en réseaux, l'Ademe a accepté de « neutraliser » l'année 2020.

Les directions Valorisation des déchets et Economie travaillent ensemble sur ces sujets.

Ainsi **3 grands axes de travail** sont menés :

- > L'organisation de la deuxième édition du **salon SOLUCIR**, qui s'est déroulé le 17 et 18 mai 2022 à Annecy le Vieux, en lien avec les 3 EPCI du TZDZG.
- > L'animation du **Centre de Ressources de la Transition Environnementale à Saint-Jorioz inauguré le 7 juin 2022**; Ce centre de ressources, appelé Quai 225 a pour objectif d'accompagner les entreprises dans leur transition environnementale. Il sera ainsi proposé des ateliers,

conférences, fresques du climat et de l'économie circulaire à l'ensemble des entreprises du territoire en lien avec les acteurs institutionnels et locaux.

- > La création d'un **pôle d'économie circulaire à Épagny Metz-Tessy** dont les travaux démarreront en 2024

Le projet mené avec l'ESAAA et Bazar Sans frontière pour proposer un **magasin de matériau de réemploi** aux jeunes designers du territoire s'inscrit également dans cette logique d'économie circulaire.

Parallèlement, des réunions semestrielles ont lieu regroupant les élus et techniciens des 4 EPCI des thématiques Economie et Déchets pour maintenir cette dynamique territoriale, échanger et mener des projets communs (SOLUCIR, étude tarification incitative...) et ainsi mieux s'approprier ce sujet.

ZOOM SUR LE SALON SOLUCIR

Le Salon Solucir s'est tenu le 17 et 18 mai 2022 à l'Espace Rencontre d'Annecy-le-Vieux.

Plus de 1200 participants, 90 exposants, 5 conférences thématiques, 17 ateliers : l'occasion de tisser des liens entre entreprises et collectivités du territoire et d'échanger des solutions pour mieux produire, consommer et recycler !



Le Salon en quelques chiffres...

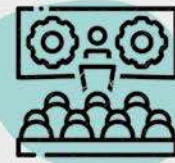
1 700 inscrits
1 200 participants

- + **140%** d'augmentation versus édition 1
- **85%** dans notre cible et du territoire
- Tous secteurs d'activités représentés
- Objectif 2 000 participants non atteint



5 conférences

- Outdoor, Industrie, BTP, Agroalimentaire & Tourisme
- **25** intervenants
- Entre **75 & 100** participants par conférence



90 structures exposantes

- **72%** de Savoie / Haute-Savoie
- Sur toutes les thématiques de l'économie circulaire
- **87%** repartent avec des contacts qualifiés



17 ateliers

- Entre **30 & 50** participants par atelier



Déchets

- **80g** de déchets générés par participant, dont **20g** non valorisables
- **7 fois moins** qu'un événement "classique"



Et aussi...

- **50** élus
- Plus de **40** offres d'emplois
- Une **centaine de publications** LinkedIn pendant Salon
- **12** relais dans la presse



Le Salon en quelques chiffres...

Un salon qui a répondu à 95% aux attentes des visiteurs

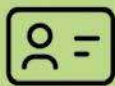
- 87% des visiteurs ont trouvé des solutions qui répondent à leur besoin

80% des visiteurs sûr de revenir à la prochaine édition



Un salon qui a répondu à 80% aux attentes des exposants

78% des exposants sûr de revenir à la prochaine édition



12 Adhésions suite au salon

- 24 structures intéressées

3 demandes essais images



L'ASSOCIATION SOLUCIR A ÉGALEMENT ORGANISÉ TOUT AU LONG DE L'ANNÉE 2022, DE NOMBREUX ÉVÈNEMENTS

Des rencontres et visites d'entreprises

Ces évènements réservés aux adhérents ont pour objectif de découvrir l'univers de l'entreprise qui reçoit : son outil de production, son mode de fonctionnement, son modèle économique, sa gestion des ressources.

Les visites sont suivies d'un temps de partage pour se rencontrer et échanger des idées, entamer de nouvelles collaborations et découvrir les structures qui entreprennent dans leur domaine.

3 visites ont été organisées, regroupant 60 participants :

- > **Mars** : Energypool > développe et opère des solutions d'optimisation de la consommation d'énergie.
- > **Avril** : Bioval > valorisation de déchets en énergie.
- > **Octobre** : le Groupe Fournier > fabrication et distribution de meubles de cuisine, de salle de bains et d'agencement sur-mesure.

Des Dîners des adhérents

Les dîners SoluCir, réservés aux adhérents, font partie de l'ADN du réseau : un temps d'échange convivial, chaque fois très attendu, qui fédère les adhérents pour toujours plus de mises en réseau, de connexions pour faire avancer l'économie circulaire sur le territoire.

Un dîner SoluCir, c'est un menu complet :

- > **Entrée** : des temps de réseautage soigneusement pensés de manière à ce que la rencontre & l'échange soient facilités pour les participants.
- > **Plat** : un plan de table préparé en amont pour favoriser l'émergence de rencontres fertiles • **Dessert** : la valorisation de 3 projets circulaires à travers les pitchs de leurs solutions.

2 Dîners ont été organisés, rassemblant une centaine de participants :

- > **Juillet** : sur le rooftop du Village by CA, Technolac.
- > **Octobre** : chez le Groupe Fournier suite à la visite de l'usine, Thônes.

Des Temps de sensibilisation avec l'animation de la fresque de l'économie circulaire

Sur le modèle de la Fresque du Climat, la Fresque de l'économie circulaire permet de sensibiliser à la raréfaction des ressources et d'avoir une vision d'ensemble des enjeux. Elle ouvre également sur une partie solution avec les piliers de l'économie circulaire.

4 Fresques ont été organisées et animées par Sarah Rutter:

- > **Mars** : à la matériauthèque Enfin REEMPLOI ! (Chambéry)

- > **Juin** : pour les élus de Savoie Déchets

- > **Juillet** : au Quai 225 (Annecy)

- > **Novembre** : à Technolac (Chambéry)

Exemple de participants : Groupe Fournier, Maped, Pfeiffer Vacuum, élus et techniciens des collectivités, consultants, citoyens....

Ces fresques sont ouvertes à tous. Elles ont sensibilisées 75 personnes en 2022.

Des Temps de sensibilisation sous forme de petits-déjeuners

Ces temps permettent de :

- **Diffuser** les principes liés à l'économie circulaire sur un territoire,
- Ou de **valoriser** l'expertise d'un adhérent SoluCir,
- Ou encore de **partager** des bonnes pratiques pour mettre de la circularité dans son modèle.

3 petits-déjeuners ont été organisés avec une cinquantaine de participants:

- > **Mai** : Fibr'Ethik > afin de connaître le réseau d'acteurs, de découvrir l'outil ACTIF de la CCI et de participer à la dynamique territoriale portée par Fibr'Ethik
- > **Juin** : Sur l'éco-conception > échange avec les experts Pic Bois et Arts & Métiers Chambéry

> **Décembre** : Communauté de pratique AURAE > retours d'expérience de IDM et La Panière

Des Temps de solutions : les intersections

Intersection : endroit où deux lignes, deux routes, deux chemins se croisent. C'est bien l'objectif des Intersections : mettre des acteurs d'une filière autour de la table pour favoriser la collaboration en utilisant les leviers de l'intelligence collective.

> **Objectif Intersection Bois (Août/Octobre)** : développer le réemploi & la réutilisation du bois sur les 2 Savoie et faciliter les connexions entre l'offre et la demande (la ressource en chutes & déchets bois / les entreprises du réemploi / les débouchés).

11 acteurs locaux se sont impliqués :

- Atelier de signature • La bois'cyclerie
- AURAE • Pic bois Plus d'informations ici.
- Chantiers valoristes • Pôle excellence bois • NuméroBis • Dahuts
- Api-R bois • Nantet • Fournier

> **Objectif Intersection Jeux & Jouets (juillet/octobre)** :

Rassembler les acteurs locaux qui ont un lien avec la filière, mailler le territoire et faire le lien avec la R.E.P. (Responsabilité Elargi du Producteur) ainsi que l'éco-organisme qui porte cette filière :

- Faire se rencontrer les acteurs et connaître ce que chacun fait concrètement et sur quel périmètre.

- Comprendre le fonctionnement à venir et s'organiser en amont pour répondre aux enjeux de réemploi sur le territoire et éviter que des tonnes de jouets partent à la poubelle ! Lien avec la REP : Eco-mobilier + CNEC &

8 acteurs locaux se sont impliqués :

- Chantiers valoristes • La Toupie • Jeu change • Tuloutoujou • TIKA • Emmaüs
- Fibr'Ethik • Bazar Sans Frontière

Des Temps de solutions : les centrifugeuses

Centrifugeuse : Instrument auquel un moteur imprime un mouvement de rotation extrêmement rapide qui produit la séparation de substances de densités différentes tenues en suspension ou en émulsion dans un liquide. Du coup, la centrifugeuse est un atelier de co-développement, concentré en vitamine, pour soutenir une solution circulaire dans son évolution. SoluCir s'occupe de mobiliser les personnes au service de la problématique de l'entrepreneur.

2 centrifugeuses ont été animées :

> En avril pour Complémenterterre 38 sur le thème « Comment accélérer le développement d'un nouveau produit ? »

> En novembre pour Dahuts sur le thème « Comment gagner en rentabilité sans perdre notre éthique ? »

Et plus encore...

Parallèlement à toutes ces actions SoluCir a communiqué à travers son **site interne réactualisé**, sa **newsletter « circulaire »** (10 éditions, 2956 destinataires), les **réseaux sociaux** avec 3401 abonnés sur linkedin et 837 abonnés sur Facebook.

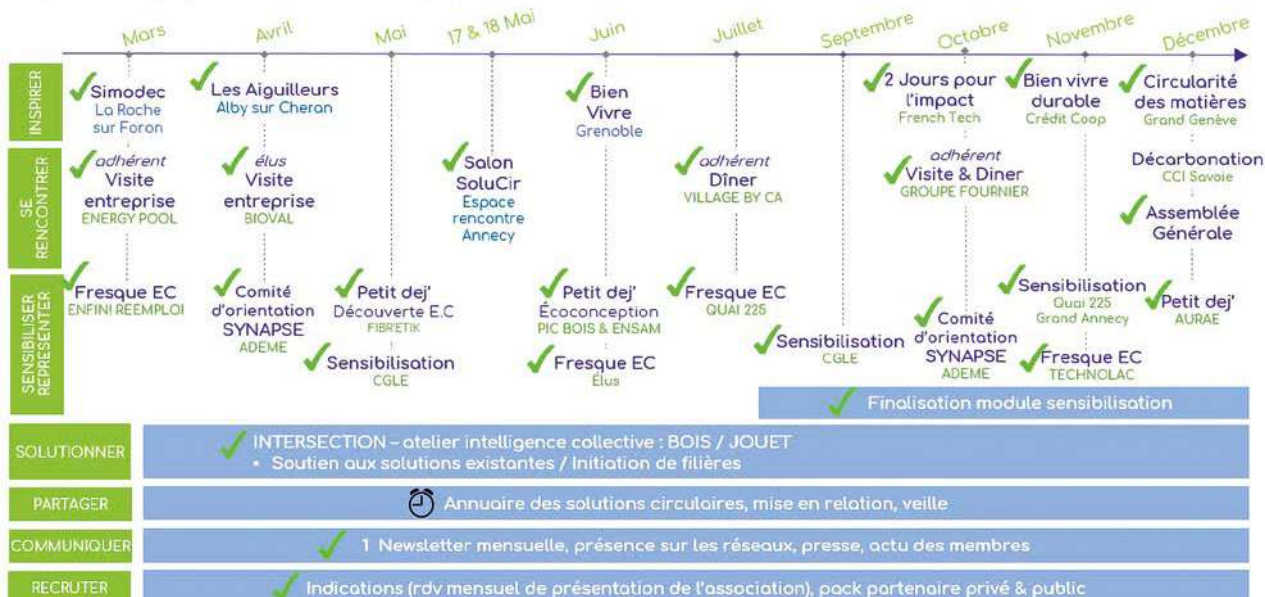
Et chaque mois, est organisé un temps d'information, les « **INDICATIONS** » : Il s'agit d'un temps « Porte d'entrée » pour découvrir l'association et comprendre ce qu'englobe une adhésion. Ces réunions mensuelles de présentation de SoluCir, ont lieu tous les premiers lundis du mois, en visio, de 12h à 13h. 100 personnes ont suivi ces réunions.

- 10 réunions mensuelles réalisées
- 12 personnes converties en adhérents
- 1 personne convertie en bénévole
- Des profils divers : TPE, start-up, porteurs de projet, entrepreneurs, consultants...

Plan de vol réalisé en 2022



Objectif 2022 : agir pour l'économie circulaire (E.C) en maximisant les rencontres et le travail des filières



ZOOM SUR LA DÉMARCHE RÉFÉRENTIEL ÉCONOMIE CIRCULAIRE

Le Grand Annecy a candidaté en octobre 2020 à la démarche Référentiel Economie Circulaire lancée par l'ADEME, dans la suite logique du Contrat d'Objectif Déchets Economie Circulaire que le Grand Annecy mène depuis 2018.

Il s'agit de faire un diagnostic des actions déjà menées et de formaliser une feuille de route déclinée en fiches actions.

Une première réunion de transversalité avec l'ensemble des directions concernées a été organisée en juin 2021 afin de mettre en avant toutes les actions en cours ou projet comme par exemple la démarche achat durable initiée par le Grand Annecy.

La feuille de route a été élaborée en 2022 pour une validation en 2023.

ZOOM SUR LE PÔLE D'ÉCONOMIE CIRCULAIRE D'ÉPAGNY METZ-TESSY

Le projet consiste en la requalification du site actuel de la déchèterie d'Épagny, en pôle d'économie circulaire intégrant une zone de matériauthèque/ préau du réemploi afin de **promouvoir la réutilisation et la réduction du gaspillage de ressources.**

Le site comprendra également une zone de type atelier et salle de réunion afin de pouvoir en faire un lieu de vie et de ressources en animant des ateliers « zéro déchet » ou réunion d'information sur le tri, le recyclage et la prévention.

Les associations caritatives présentes actuellement sur le territoire seront associées au projet et à son fonctionnement afin de leur permettre également de

détourner des bennes, des objets qui peuvent encore avoir de la valeur et une utilité

La zone « déchèterie » sera une zone « à plat » avec des casiers de dépôt des objets. Des espaces dédiés à la valorisation des vélos et autres objets seront également prévus.

Les études inhérentes à toute installation relevant des installations classées pour l'environnement (ICPE) ont été menées pour partie au cours de l'année 2022 et se prolongeront en 2023 afin de pouvoir déposer le dossier ICPE et permis de construire au 2ème semestre 2023.

Les travaux devraient démarrer en 2024.



10

PERSPECTIVES 2023

DES PROJETS POUR INCITER AU TRI
ET À LA RÉDUCTION DES DÉCHETS
AVEC L'EXPÉRIMENTATION DE COLLECTES
DES DÉCHETS RECYCLABLES HORS
DOMICILE ET DES DÉCHETS ALIMENTAIRES

L'année 2023 sera l'année

- > De la mise en œuvre de la **collecte incitative** avec passage une fois tous les 15 jours pour les déchets incinérables collectés en porte-à-porte. L'impact de ces changements de modalité sera suivi de près sur les tonnages collectés.
- > De la finalisation de la mise en œuvre de la **nouvelle signalétique** sur les colonnes et les bacs roulants en lien avec la simplification du geste de tri.
- > Du suivi de **l'impact de la simplification du geste de tri** sur le flux OMR et sur la qualité et la quantité du flux recyclables.
- > De la réalisation d'un **MODECOM**. Cette caractérisation des ordures ménagères permet d'avoir une image à l'instant « t » du contenu des poubelles grises.
- > Du développement du **compostage de proximité** en lien avec les obligations de la loi AGECE et en lien avec les ajustements de fréquence.
- > De la mise en œuvre de l'expérimentation de **collecte des déchets alimentaires** sur les communes d'Alby-sur-Chéran et Annecy (quartier Passerelles, Courier).
- > De l'expérimentation de dispositifs de **tri hors domicile** sur la ville d'Annecy et généralisation des plages « zéro déchet ».
- > De l'étude d'une collecte incitative expérimentale sur les zones pavillonnaires des communes de Poisy, Chavanod, Montagny-les-Lanches, Quintal pour faciliter le geste de tri et inciter au compostage en inversant les flux collectés en porte-à-porte.

Et au niveau des déchèteries

- > Du rendu de l'étude globale **d'optimisation** spatiale et fonctionnelle des **déchèteries**, définition d'un **plan pluriannuel d'investissement** et lancement des consultations de maîtrise d'œuvre pour débiter les travaux sur les sites d'Alby-sur-Chéran et des Ollières.
- > Du développement des **filières ABJ** (article de bricolage et jardinage) et **jouets** sur les déchèteries.
- > Du dépôt du **permis de construire et dossier ICPE** pour la requalification de la déchèterie intercommunale d'Epagny-Metz-Tessy en **pôle d'économie circulaire**.

GLOSSAIRE

LES SIGLES UTILISÉS PAR LA DIRECTION DE LA VALORISATION DES DÉCHETS

A

ADEME

Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie.

AV

Apport Volontaire.

La collecte des déchets en apport volontaire consiste à lever les contenants type colonne de surface ou conteneur enterré dans lesquels les usagers déposent leurs déchets.

B

BCMP

Brique Carton Métaux Plastique (= flux emballages en apport volontaire).

BCMPJ

Brique Carton Métaux Plastique Journaux (= flux emballages et journaux collectés en porte à porte) = Multimatériaux.

BOM

Benne Ordures Ménagères.

C

CITEO

Société agréée par les pouvoirs publics - partenaire des entreprises, des collectivités territoriales et des filières de recyclage pour la gestion de la fin de vie des emballages ménagers.

C3

Fréquence de collecte hebdomadaire. Le 3 indique 3 ramassages des ordures ménagères par semaine.

C2+1

Fréquence de collecte hebdomadaire. Le 2 indique 2 ramassages des ordures ménagères par semaine et le 1 indique la fréquence hebdomadaire du ramassage des emballages recyclables.

CE

Conteneurs Enterrés.

CODEC

Contrat d'Objectif Déchet Économie Circulaire.

CONCERTO

Démarche de Concertation autour de la matière Organique. Il s'agit d'une démarche initiée par l'ADEME qui a pour objectif de mettre en réseau les acteurs du territoire concernés par la matière organique afin de mettre en place des filières locales et pérennes de valorisation.

CS

Collecte Sélective.

CSE

Conteneurs Semi Enterrés.

D

DASRI

Déchets d'Activités de Soins à Risques Infectieux.

DDS

Déchets Dangereux Spéciaux. Il s'agit des déchets type peinture, phytosanitaire, diluant...

DÉCHETS ALIMENTAIRES

Il s'agit des déchets organiques liés à la préparation et aux restes des repas.

DEEE

Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques.

DMA

Déchets Ménagers Assimilés. Il s'agit de l'ensemble des déchets ménagers collectés en porte à porte et en déchèterie.

E

ECT

Extension des Consignes de Tri. Il s'agit d'étendre à l'ensemble des emballages plastiques (films, blisters, pots et boîtes) les consignes de tri pour recyclage.

ECODDS

Société agréée par les pouvoirs publics - partenaire des entreprises, des collectivités territoriales et des filières de recyclage pour la gestion de la fin de vie des déchets dangereux spécifiques.

ECOFOLIO

Société agréée par les pouvoirs publics - partenaire des entreprises, des collectivités territoriales et des filières de recyclage pour la gestion de la fin de vie des papiers-journaux-magazines.

ÉCOMOBILIER

Société agréée par les pouvoirs publics - partenaire des entreprises, des collectivités territoriales et des filières de recyclage pour la gestion de la fin de vie des éléments d'ameublement.

ECOSYSTEME

Société agréée par les pouvoirs publics - partenaire des entreprises, des collectivités territoriales et des filières de recyclage pour la gestion de la fin de vie des Déchets D'Équipements Électriques et Électroniques.

ELA

Emballage pour Liquide Alimentaire. Il s'agit des emballages type « briques ».

EMR

Emballages Ménagers Recyclables.
Il s'agit des déchets d'emballages recyclables secs (hors verre) : bouteilles et flacons en plastique, emballages en acier et aluminium (canettes, boîtes de conserve, aérosols) carton-nettes, briques alimentaires.

F**FREC**

Feuille de route de l'économie circulaire.

J**JRM**

Journaux - Revues - Magazines.
A ces déchets, sont inclus également les papiers.

O**OM**

Ordures Ménagères.

OMR

Ordures Ménagères Résiduelles.
Il s'agit des déchets ménagers non recyclables.

P**P À P**

Porte à Porte.
Il s'agit d'une collecte en bacs roulants présentés en bordure de voie publique au niveau des habitations.

PAV

Point d'Apport Volontaire.

PCAET

Plan Climat Air Energie Territorial.

PLP

Programme Local de Prévention.
Est dénommé PLP, le programme d'actions définies par l'ex C2A et validé par l'Ademe pour réduire les tonnages des déchets ménagers produits et collectés.

PLPDMA

Programme Local de Prévention des Déchets Ménager et Assimilés.
Est dénommé PLPDMA, le programme d'actions que le Grand Annecy a l'obligation d'élaborer pour réduire les tonnages de déchets ménagers produits et collectés en cohérence avec les objectifs nationaux et régionaux.

PLQA

Plan pour la Qualité de l'air.
Porté par la Direction de l'Action environnementale, certaines actions sont menées conjointement (broyage à domicile...).

PRGPD

Plan Régional de Gestion et de Prévention des Déchets.

PRAEC

Plan Régional d'Action en faveur de l'Économie Circulaire.

Q**QUALITRI, QUALIPLUS**

nom du label défini par Eco-Emballages et l'Ademe obtenu en 2009 et 2011 par le Service Valorisation des Déchets.

R**REOM**

Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères.

RS

Redevance Spéciale.

S**SERD**

Semaine Européenne de Réduction des Déchets.

SILA

Syndicat Intercommunal du Lac d'Annecy.

SOLUCIR

Salon des Solutions de l'économie Circulaire en Pays de Savoie.

T**TARIFICATION INCITATIVE**

Dans le cadre d'une Tarification Incitative, l'utilisateur est encouragé à modifier son comportement pour limiter l'augmentation de sa contribution financière au service public de gestion des déchets (SPGD). Il sera notamment invité à accroître son geste de tri, à diminuer ses quantités d'ordures ménagères résiduelles (OMR), mais également sa production globale de déchets (sur du moyen - long terme), donc globalement à optimiser son recours au Service Public de Gestion des Déchets (SPGD) (par exemple par des présentations de bacs moins fréquentes).

TAUX DE FRÉQUENCE

Nombre d'accidents avec arrêt de travail supérieur à un jour, survenus au cours d'une période de 12 mois par million d'heures de travail (norme du BIT). Le chiffre obtenu indique le nombre d'accidents pour 1 million d'heures travaillées.

TAUX DE GRAVITÉ

Ce n'est pas un pourcentage. Il indique le nombre de jours d'arrêt pour mille heures travaillées.

TEOM

Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères.

TZDZG

Territoire Zéro Déchet Zéro Gaspillage.
Il s'agit d'une démarche initiée par le Ministère de l'Environnement et du Développement Durable incitant les territoires à mener des actions pour réduire les déchets.

U**UIOM**

Usine d'Incinération des Ordures Ménagères.

GRAND ANNECY

17 eau potable et valorisation des déchets

GRAND ANNECY
DIRECTION DE LA VALORISATION DES DÉCHETS

46, avenue des îles - BP 90270

74007 ANNECY Cedex

04 50 33 02 12

valorisationdechets@grandannecy.fr